



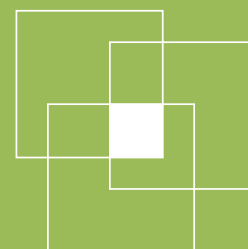
Organisation
internationale
du Travail



Institut National
de la Statistique
République de
Guinée

RAPPORT DE L'ENQUÊTE NATIONALE SUR LE TRAVAIL ET LA TRAITE DES ENFANTS EN GUINEE DE 2010

Novembre 2011



RAPPORT DE L'ENQUÊTE NATIONALE SUR LE TRAVAIL ET LA TRAITE DES ENFANTS EN GUINÉE DE 2010

Novembre 2011

**Organisation internationale du Travail (OIT)
Institut National de la Statistique de Guinée**

Première édition 2011

Toute demande d'autorisation de reproduction devra être adressée soit au Bureau international du Travail (BIT) à l'adresse suivante: Publications BIT (Droits et Permissions), Bureau international du Travail, CH-1211 Genève 22, Suisse, ou par courriel: pubdroit@ilo.org; soit à l'Institut National de la Statistique de Guinée à l'adresse suivante Direction Nationale de la Statistique, B.P. 221 Conakry, Guinée, ou par courriel à dnstst@biasy.net. Les demandes de traduction devront être adressées au BIT, agissant au nom des deux institutions, à l'adresse mentionnée ci-dessus.

BIT, Institut National de la Statistique de Guinée
Rapport de l'Enquête nationale sur le travail et la traite des enfants en Guinée de 2010 / Programme international pour l'abolition du travail des enfants (IPEC) / Bureau international du Travail (BIT); Institut National de la Statistique de Guinée. – Conakry: OIT, 2011 - 1 v.

ISBN: 978-92-2-225679-2 (Print)

ISBN: 978-92-2-225680-8 (Web PDF)

International Labour Organization; ILO International Programme on the Elimination of Child Labour

travail des enfants / enfant travailleur / conditions de travail / état de santé / scolarité / enquête / collecte des données / méthodologie / Guinée

13.01.2

NOTE

L'enquête en Guinée a été financée conjointement par le Département du travail des États Unis (projet GLO/06150/USA) et par l'Office danois du développement international (DANIDA) (projet RAF/08/50P/DAN).

Les opinions qui y sont exprimées ne reflètent pas nécessairement les points de vue ou les politiques du Département du travail des États-Unis ou de DANIDA. Le fait que des marques commerciales, des produits commerciaux ou des organismes y soient mentionnés ne signifie pas non plus qu'ils sont cautionnés par le Gouvernement des États-Unis ou le Gouvernement danois.

Les désignations utilisées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du BIT et l'Institut National de la Statistique de Guinée aucune prise de position quant au statut juridique de tel ou tel pays, zone ou territoire, ou de ses autorités, ni quant au tracé de ses frontières.

Le BIT et l'Institut National de la Statistique de Guinée n'acceptent aucune responsabilité en cas d'inexactitude, d'erreur ou d'omission ou pour toute conséquence liée à l'utilisation des données.

Photos © OIT 2011. Les photographies de cette publication sont présentées uniquement à des fins d'illustration. Aucun des enfants dont l'identité est révélée n'est en situation de travail des enfants.

Imprimé en

Photocomposition par

Guinée

IPEC Genève

TABLE DES MATIÈRES

Pages

SIGLES ET ABRÉVIATIONS	IX
PRÉFACE.....	XI
RÉSUMÉ ANALYTIQUE	XIII
CHAPITRE 1: CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE L'ENQUÊTE.....	1
1.1. Caractéristiques du pays	1
1.1.1. <i>Situation géographique</i>	1
1.1.2. <i>Organisation administrative</i>	1
1.1.3. <i>Contexte politique</i>	1
1.1.4. <i>Aperçu socio-économique</i>	1
1.1.5. <i>Système éducatif</i>	2
1.1.6. <i>Situation sanitaire</i>	2
1.2. Justification de l'enquête	3
1.3. Concepts et définitions relatifs au travail des enfants.....	3
1.4. Principaux textes nationaux	6
CHAPITRE 2: APERÇU MÉTHODOLOGIQUE.....	9
2.1. Champ et objectifs de l'étude	9
2.2. Echantillonnage	10
2.3. Déroulement des travaux de terrain.....	11
2.3.1. <i>Outils de collecte des données</i>	11
2.3.2. <i>Pré test</i>	12
2.3.3. <i>Enquête principale</i>	13
CHAPITRE 3: CARACTÉRISTIQUES DE LA POPULATION RÉPONDANTE	15
3.1. Composition de la population enquêtée: cas des enfants de moins de 18 ans	15
3.2. Ménages selon le sexe du chef de ménage.....	15
3.2. Structure des ménages et caractéristiques en matière d'éducation.....	16
3.2.1. <i>Structure des ménages</i>	16
3.2.2. <i>Education</i>	18
3.2.3. <i>Niveau d'instruction des personnes de 5 ans et plus</i>	19
3.2.4. <i>Scolarisation actuelle des enfants de 6-17 ans</i>	21
CHAPITRE 4: ACTIVITÉS EXERCÉES PAR LES ENFANTS.....	23
4.1. Activité économique des enfants.....	23
4.2. Situation des enfants inactifs ou inoccupés.....	23
4.3. Ampleur des activités économiques des enfants.....	24
4.4. Tâches ménagères.....	25

4.4.1. Taux de participation aux tâches ménagères	25
4.4.2. Nature des tâches ménagères effectuées par les enfants	26
4.5. Activités économiques, tâches ménagères et fréquentation scolaire.....	27
4.6. Caractéristiques de l'activité économique des enfants	27
4.6.1. Secteurs d'activité des enfants économiquement occupés.....	27
4.6.2. Situation dans la profession	29
4.6.3. Intensité du travail	30
4.7. Intensité de la participation des enfants aux tâches ménagères	31
CHAPITRE 5: AMPLEUR ET CARACTÉRISTIQUES DU TRAVAIL DES ENFANTS À ABOLIR.....	33
5.1. Travail des enfants à abolir	33
5.2. Travail dangereux	34
5.3. Caractéristiques du travail des enfants à abolir.....	36
5.3.1. Branches d'activité	36
5.3.2. Situation de la profession.....	37
5.3.3. Lieu du travail.....	38
5.3.4. Moment du travail.....	39
CHAPITRE 6: IMPACT DU TRAVAIL À ABOLIR SUR LA SCOLARITÉ ET LA SANTÉ DES ENFANTS	41
6.1. Travail et scolarisation des enfants.....	41
6.2. Raisons évoquées pour expliquer la non fréquentation scolaire	42
6.3. Distorsions entre le niveau scolaire et l'âge des enfants astreints à un travail à abolir.....	43
6.4. Travail et santé des enfants	45
6.4.1. Santé et sécurité des enfants effectuant un travail à abolir	45
6.4.2. Lésions/maladies des enfants occupés.....	47
CHAPITRE 7: ENFANTS IMPLIQUÉS DANS LA TRAITE LIÉE AUX ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES	49
7.1. Cadre d'analyse de la traite des enfants	49
7.2. Processus de départ des enfants	51
7.3. Caractéristiques de la traite interne des enfants.....	54
7.3.1. Caractérisation des enfants en situation de traite.....	54
7.3.2. Caractérisation des pratiques de traite des enfants	55
CHAPITRE 8: FACTEURS EXPLICATIFS DU TRAVAIL DES ENFANTS	59
8.1. Facteurs liés aux caractéristiques du ménage	59
8.2. Facteurs liés aux caractéristiques du chef de ménage	60
CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	65
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	67
ANNEXES.....	69
ANNEXE 1: DOCUMENTATION DES VARIABLES D'ANALYSE	69
ANNEXE 2: ORGANIGRAMME DU CADRE D'ANALYSE	70
ANNEXE 3: STATUT DU TRAVAIL DES ENFANTS.....	71

ANNEXE 4:	TABLEAUX COMPLEMENTAIRES DES RESULTATS STATISTIQUES.....	72
ANNEXE 5:	QUESTIONNAIRES.....	77

TABLES

Tableau 1:	Récapitulatif des activités des enfants par milieu de résidence, sexe et groupe d'âge	xvi
Tableau 2.1:	Répartition du nombre de zones de dénombrement à enquêter par région.....	10
Tableau 2.2:	Répartition du nombre de ménages à enquêter par région.....	11
Tableau 3.1:	Répartition de la population de 0-17 ans par sexe et par groupe d'âge selon le milieu de résidence	15
Tableau 3.2:	Répartition des ménages selon le sexe du chef de ménage (CM) par région et milieu de résidence	16
Tableau 3.3:	Répartition des ménages selon la taille, la région et la zone de résidence	17
Tableau 3.4:	Distribution en pourcentage des ménages par nombre d'enfants, région et milieu de résidence	18
Tableau 3.5:	Nombre et proportion d'enfants de 6 à 17 ans actuellement scolarisés, par sexe et âge	19
Tableau 3.6a:	Répartition de la population de 6 ans et plus selon le niveau d'instruction, le sexe et l'âge.....	20
Tableau 3.6b:	Répartition de la population de 5 ans et plus selon le niveau d'instruction, le milieu de résidence et la région administrative.....	20
Tableau 3.7:	Répartition d'enfants de 6-17 ans actuellement scolarisés selon le sexe, le milieu de résidence et la région	21
Tableau 4.1:	Enfants économiquement occupés ou non (au cours de 7 derniers jours) par région et milieu de résidence	23
Tableau 4.2:	Répartition des enfants de 5-17 ans non occupés par âge, région et milieu de résidence	24
Tableau: 4.3:	Répartition des enfants de 6-17 ans selon le statut d'activité, le sexe et le groupe d'âge	25
Tableau 4.4:	Pourcentage des enfants effectuant des tâches ménagères par âge et sexe	25
Tableau 4.5:	Nombre moyen d'heures par semaine selon le type d'activité, le groupe d'âge et le sexe.....	31
Tableau 4.6:	Nombre moyen et médian d'heures consacrés aux travaux ménagers selon l'âge, le sexe, le milieu de résidence et la région administrative.	31
Tableau 5.1:	Nombre d'enfants de 5-17 ans astreints aux travaux à abolir par sexe, âge et milieu de résidence	33
Tableau 5.2:	Nombre d'enfants de 5-17 ans par type de travail effectué, région et milieu de résidence	34
Tableau 5.3:	Nombre d'enfants de 5-17 ans astreints aux travaux dangereux par sexe, âge et milieu de résidence	35
Tableau 5.4:	Nombre d'enfants de 5-17 ans astreints aux travaux dangereux par sexe et âge ..	36
Tableau 5.5:	Nombre d'enfants de 5-17 ans par type de travail, branche d'activité et sexe.....	37

Tableau 5.6:	Nombre d'enfants de 5-17 ans astreints aux travaux à abolir par situation dans la profession, sexe, âge et milieu de résidence.....	38
Tableau 5.7:	Nombre d'enfants de 5-17 ans astreints aux travaux à abolir selon le moment d'exécution du travail par sexe, âge et milieu de résidence.....	40
Tableau 6.1:	Répartition des enfants astreints aux travaux à abolir scolarisés ou non par âge, sexe, milieu de résidence et région	42
Tableau 6.2:	Raisons de non fréquentation scolaire chez les enfants effectuant un travail à abolir.....	43
Tableau 6.3:	Distorsion entre le niveau scolaire et l'âge chez les enfants de 6 à 17 ans exerçant un travail à abolir	44
Tableau 6.4:	Répartition des enfants de 5 à 17 ans effectuant un travail à abolir selon qu'ils aient été victimes ou non de blessures ou de maladies dues aux activités des 12 derniers mois	45
Tableau 6.5:	Répartition d'enfants de 5-17 ans effectuant un travail à abolir ayant été malade ou blessé selon le statut d'activité.....	46
Tableau 6.6:	Répartition d'enfants de 5-17 ans effectuant un travail à abolir ayant été malades ou blessés selon le sexe et le milieu de résidence	47
Tableau 6.7:	Conséquences des maladies ou blessures des enfants effectuant des travaux à abolir selon le statut d'activité, la gravité de la maladie ou de la blessure	48
Tableau 7.1:	Répartition des enfants en situation de risque d'être victimes de traite selon le processus de mise en traite.....	52
Tableau 7.2:	Répartition des enfants en situation de risque d'être victimes de traite par sexe, âge, milieu et région de résidence	53
Tableau 7.3:	Répartition des enfants en situation de risque d'être victimes de traite par sexe et niveau d'instruction du chef de ménage.....	54
Tableau 7.4:	Répartition des enfants en situation de risque d'être victimes de traite par sexe, âge, milieu de résidence et sexe du chef de ménage.....	55
Tableau 7.5:	Répartition des enfants en situation de risque d'être victimes de traite selon la situation dans la profession	56
Tableau 7.6:	Répartition des enfants en situation de risque d'être victimes de traite selon la branche d'activité et le sexe	57
Tableau 8.1:	Répartition des enfants dans le travail à abolir selon la région et le milieu de résidence	59
Tableau 8.2:	Répartition des enfants dans le travail à abolir selon la région, le milieu de résidence et le statut matrimonial du chef de ménage.....	61
Tableau 8.3:	Répartition des enfants dans le travail à abolir selon la région, le milieu de résidence et le niveau d'instruction du chef de ménage.....	62
Tableau 8.4:	Répartition des enfants dans le travail à abolir selon la région, le milieu de résidence et le secteur d'activité du chef de ménage	63

GRAPHIQUES

Graphique 3.1:	Proportion d'enfants de 6-17 ans scolarisés par âge et sexe.....	22
Graphique 4.1:	Pourcentage des principales tâches ménagères effectuées par les enfants de 5-17 ans.....	26
Graphique 4.2:	Pourcentage d'enfants de 6-17 ans occupés astreints aux tâches ménagères selon la fréquentation scolaire par sexe	27
Graphique 4.3:	Distribution des enfants occupés âgés de 5-17 ans selon le secteur d'activités et le groupe d'âge	28
Graphique 4.4:	Distribution des enfants occupés âges de 5-17 ans selon le secteur d'activité et le sexe.	29
Graphique 4.5:	Distribution des enfants occupés de 5 à 17 ans selon le statut dans le travail et le sexe	30
Graphique 4.6:	Temps moyen consacré aux tâches ménagères par les enfants selon l'âge et la fréquentation scolaire	32
Graphique 6.1:	Pourcentage d'enfants malades ou blessés selon le statut d'occupation	46
Graphique 7.1:	Répartition (%) des enfants selon le lieu de travail.....	56
Graphique 8.1:	Proportion d'enfants astreints à un travail à abolir vivant ou non avec un des parents selon la région administrative	60
Graphique 8.2:	Proportion d'enfants astreints à un travail à abolir par sexe du chef de ménage selon la région.....	61

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

BIT	Bureau international du Travail
CM	Chef de ménage
CPE	Comité pour l'enfance
CSPro	Census and Survey Processing System
DNERT	Direction Nationale de l'Emploi et de la Réglementation du Travail
DNTLS	Direction Nationale du Travail et des Lois Sociales
DSRP	Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
EDS	Enquête Démographique et de Santé
EIBEP	Enquête Intégrée de Base pour l'Evaluation de la Pauvreté
ENTE	Enquête nationale sur le travail des enfants
l'ENTE-Guinée de 2010	Enquête nationale sur le travail et la traite des enfants en Guinée de 2010
INRAP	Institut National de Recherche et d'Action Pédagogique
INS	Institut National de la Statistique
IPEC	Programme international pour l'abolition du travail des enfants
LUTRENA	Projet de lutte contre le trafic des enfants à des fins d'exploitation de leur travail en Afrique de l'Ouest et du Centre de l'IPEC
MASPFE	Ministère des Affaires Sociales, de la Promotion Féminine et de l'Enfance
MTFP	Ministère du Travail et de la Fonction Publique
OIT	Organisation internationale du Travail
ONG	Organisation non gouvernementale
PEG	Parlement des Enfants de Guinée
PIB	Produit Intérieur Brut
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitation
SCN	Système de Comptabilité Nationale
SIMPOC	Programme d'information statistique et de suivi sur le travail des enfants
ZD	Zone de dénombrement

PRÉFACE

La République de Guinée à l'instar de nombreux pays du monde, a ratifié les conventions de l'Organisation internationale du Travail (OIT), relatives à l'âge minimum d'admission à l'emploi (convention n° 138 de 1973) et les pires formes de travail des enfants (convention n° 182 de 1999). L'OIT à travers son Programme international pour l'abolition du travail des enfants (IPEC) vise à promouvoir des conditions qui permettront aux Etats signataires de réglementer, restreindre et interdire le travail des enfants.

Dans le cadre de la mise en œuvre de projets de lutte contre le travail des enfants et ses pires formes, notre pays bénéficie de l'appui du Bureau international du Travail (BIT). Afin d'améliorer la disponibilité en données statistiques sur la situation du travail des enfants en Guinée, l'Institut National de la Statistique (INS) en collaboration avec le Programme d'information statistique et de suivi du travail des enfants (SIMPOC) de l'IPEC a réalisé en 2010, une enquête nationale sur le travail et la traite des enfants. Cette enquête s'intègre dans un programme régional qui embrasse en plus de la Guinée, le Sénégal, le Mali, la Côte d'Ivoire, le Burkina Faso, le Bénin, etc.

Le présent rapport est l'aboutissement de plusieurs mois de travail et de collaboration entre l'INS, les mandants de l'OIT (le Ministère du Travail et de la Fonction Publique, les organisations d'employeurs et de travailleurs) et le Programme IPEC du BIT, à travers son programme SIMPOC et le projet LUTRENA.

Je saisis l'occasion pour remercier très sincèrement le BIT et plus particulièrement l'IPEC et son programme SIMPOC pour leur appui technique et financier.

Nos remerciements vont également aux cadres du Ministère du Travail et de la Fonction Publique qui n'ont ménagé aucun effort pour la réussite de cette opération.

Au personnel d'encadrement, enquêteurs et agents de saisie de l'INS, mes félicitations pour la qualité du travail accompli.

Cette importante opération d'investigation statistique n'aurait jamais vu le jour sans la collaboration des ménages enquêtés, des institutions nationales et des autorités administratives à tous les niveaux. Au nom du Gouvernement, je leur adresse mes sincères remerciements.

J'ose enfin espérer que cette enquête permettra d'améliorer la disponibilité des données sur le travail des enfants ainsi que l'élaboration de politiques et programmes pertinents de protection des enfants contre les pires formes de travail.



Souleymane CISSE

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

Les résultats de l'ENTE-Guinée de 2010 estiment à 3 594 618 individus la population de moins de 18 ans. En Guinée, la sous-population des 5-17 ans est estimée à 3 561 160 personnes, soit 99,1% des enfants de moins de 18 ans. Cette proportion est pratiquement la même en milieu urbain et en milieu rural. Parmi les enfants de 5-17 ans, au niveau national, on dénombre plus de garçons que de filles (52,8% et 47,2% respectivement). Plus de quatre enfants sur dix (43%) ont eu une occupation économique au cours des 7 derniers jours, soit 1 532 349 enfants. Ce résultat cache des disparités selon la région administrative et le milieu de résidence. Les régions de N'Zérékoré (69,1%) et de Boké (62,5%) sont celles dans lesquelles les proportions d'enfants occupés sont les plus élevées, à l'opposé des régions de Labé (26,3%) et Conakry (10,6%).

Le travail des enfants est un phénomène essentiellement rural. Plus d'un enfant sur deux (50,5%) de ce milieu a déclaré avoir exercé une activité économique au cours de la période de référence contre près d'un enfant sur quatre (27%) en milieu urbain. La majorité de ces enfants (72%) exerce dans l'agriculture et dans les services (23%).

Selon les us et traditions en vigueur en Guinée, le fait de faire travailler un enfant ou de lui faire faire des tâches ménagères, est considéré comme un moyen de le socialiser et de lui apprendre à se prendre en charge dans la vie. Dans la plupart des cas, le travail des enfants n'est pas considéré comme un problème par les parents. La situation aurait été moins alarmante si cela n'interférait pas dans la scolarisation des enfants et/ou n'était préjudiciable à leur état sanitaire. Souvent, les enfants sont contraints au meilleur des cas à combiner l'école et le travail et au pire des cas à travailler exclusivement. Les résultats de l'ENTE-Guinée de 2010 sont révélateurs de l'ampleur de ce phénomène. En fait, 22,2% des enfants combinent l'école et le travail et près de 23% s'adonnent exclusivement au travail.

La proportion d'enfants économiquement occupés croît avec l'âge. Ainsi, ceux qui travaillent seulement ou combinent travail et études représentent 36,1% des enfants de 6-11 ans, 55,6% de ceux âgés de 12-15 ans et 61,2% des enfants de 16-17 ans.

Quant aux activités non économiques c'est-à-dire les travaux ménagers (les services non rémunérés aux ménages), la quasi-totalité des enfants (82,5%) les exercent. Cette proportion augmente avec l'âge de l'enfant et varie de 45,8% chez les enfants de 5 ans à 91,2% chez ceux de 17 ans.

En ce qui concerne la situation dans la profession des enfants occupés, la grande majorité (87,4%) exerce en qualité d'aide familial. On décompte près de 6% d'apprentis ou de stagiaires, 6% de travailleurs indépendants et moins de 1% de salariés permanents ou temporaires.

Le nombre moyen d'heures de travail par semaine augmente avec l'âge de l'enfant. Il est de 29 heures chez les enfants de 6-11 ans, 35 heures chez ceux de 12-15 ans et 38 heures chez les enfants de 16-17 ans.

Les résultats de l'ENTE-Guinée de 2010 révèlent que 40,1% des enfants effectuent des travaux à abolir, soit 1 427 778 enfants. Au niveau de ce groupe, 84,1% sont astreints à des travaux dangereux, soit 33,7% des enfants de 5 à 17 ans (1 200 292 enfants). Le travail à abolir est pratiqué par la quasi-totalité (93,2%) des enfants occupés. Parmi ces enfants, 78,3% effectuent des

travaux dangereux, c'est à dire interdits par les conventions internationales et les textes nationaux en matière de travail des enfants. Dans une certaine mesure, l'impact négatif du travail sur la santé et la fréquentation scolaire des enfants est confirmé par les résultats de l'enquête. En ce qui concerne les activités économiques considérées comme des travaux acceptés tant socialement que moralement, près de 7% des enfants occupés les pratiquent.

En outre, l'enquête a permis d'estimer 44 068 enfants en situation de risque d'être victimes de traite dans les activités économiques. Ils sont utilisés comme aides familiaux, employés, apprentis ou ouvriers. S'agissant du lieu d'exercice de l'activité, environ 29,6% de ces enfants travaillent dans des plantations, des fermes ou des jardins. Près d'un enfant sur cinq (20,7%) travaille sur un site mobile ou dans la rue, 13,8% dans des magasins/marché/kiosque et 13,6% à domicile. S'agissant de la situation dans la profession, la quasi-totalité des enfants sont des travailleurs familiaux non rémunérés (80,7%), 14% des apprentis ou stagiaires non rémunérés et seulement 5,3% sont des employés permanents ou temporaires.

Les enfants en situation de risque d'être victimes de traite travaillent principalement dans le secteur primaire (41,5%) et le commerce/restauration (34,5%). Les filles sont plus nombreuses à travailler dans le commerce et la restauration (36,8% contre 30,2% chez les garçons).

Les facteurs déterminants du travail à abolir sont le milieu de résidence, le lien de parenté avec le chef de ménage, le sexe, le niveau d'instruction du chef de ménage et le niveau de vie du ménage dans lequel vit l'enfant. De façon précise, le risque de travailler augmente si l'enfant réside en zone rurale, s'il n'est pas l'enfant biologique du chef de ménage ou encore si celui-ci a un niveau d'instruction faible.

Recommandations

A la lumière des résultats de l'analyse descriptive des données de l'enquête, les recommandations suivantes ont été formulées.

- Etablir la liste des travaux dangereux. En effet, le manque de liste officielle des travaux dangereux empêche de définir avec précision et sans équivoque le nombre et le pourcentage d'enfants effectuant des travaux dangereux. Cela empêche également de mettre en œuvre des actions ciblées en direction des activités considérées comme dangereuses en vue de leur éradication.
- Organiser des enquêtes spécifiques pour approfondir la connaissance de certains phénomènes permettant le suivi du travail des enfants en intégrant quelques variables clés du travail des enfants dans les enquêtes nationales de ménages. En effet, les enquêtes de suivi fournissent des données actualisées sur le travail des enfants. Elles permettent également d'identifier, tant au niveau national que régional, l'évolution ou les tendances du travail des enfants et des conditions de travail auxquelles sont astreints les enfants des deux sexes en relation avec leur âge. Ces informations clés assurent un suivi des progrès à l'échelon national et permettent de faire pression dans le but d'encourager les responsables politiques et autres parties prenantes clés à concentrer leur attention et les ressources sur les problèmes liés au travail des enfants.

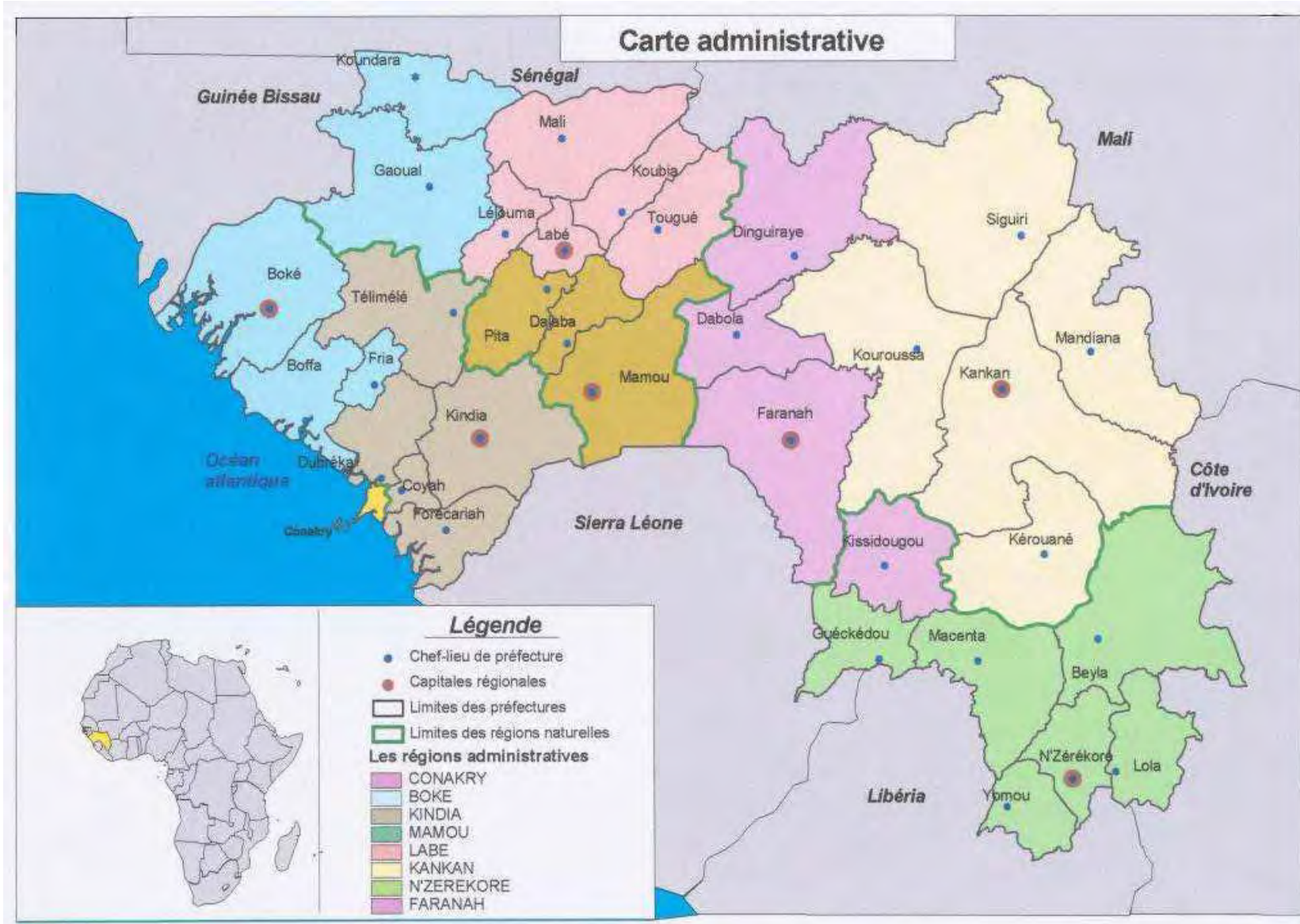
- Améliorer et enrichir les données quantitatives de l'ENTE-Guinée de 2010 par les informations qualitatives, notamment les renseignements sur les mécanismes de la traite des enfants;
- Procéder à une large diffusion des données de l'ENTE-Guinée de 2010 par l'organisation de séminaires régionaux et par le canal de la presse;
- Assurer un archivage électronique des données de l'ENTE-Guinée de 2010.

Tableau 1: Récapitulatif des activités des enfants par milieu de résidence, sexe et groupe d'âge

	Total enfants			Enfants économiquement occupés (%)			Enfants astreints aux travaux à abolir (%)			Enfants astreints aux travaux dangereux (%)			Enfants effectuant les tâches ménagères (%)		
	Fille	Garçon	Total	Fille	Garçon	Total	Fille	Garçon	Total	Fille	Garçon	Total	Fille	Garçon	Total
5-11 ans	1 112 574	980 990	2 093 564	32,9	33	33	100	100	100	76,2	76,2	76,2	70,1	83,9	76,6
12-15 ans	566 701	505 570	1 072 271	56,3	55,5	55,9	89,1	90,5	89,7	80,6	77,5	79,2	85,7	96,3	90,7
16-17 ans	199 615	195 710	395 325	60,3	62,4	61,3	84,8	79,7	82,2	84,8	79,7	82,2	85,9	97,8	91,8
Urbain	596 909	530 375	1 127 284	25,4	28,6	26,9	88,3	89,9	89,1	69,9	72,9	71,4	77,6	89,3	83,1
Rural	1 281 981	1 151 895	2 433 876	51	49,9	50,5	94,6	93,7	94,2	81,4	78,5	80	75,9	89,2	82,2
Ensemble	1 878 890	1 682 270	3 561 160	42,9	43,2	43	93,4	92,9	93,2	79,2	77,3	78,3	76,5	89,2	82,5

Source: Données extraites de cette enquête.

Note: Les pourcentages des enfants astreints aux travaux à abolir et ceux des enfants astreints aux travaux dangereux sont rapportés à la population des enfants économiquement occupés.



CHAPITRE 1: CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE L'ENQUÊTE

1.1. Caractéristiques du pays

1.1.1. Situation géographique

La République de Guinée est un pays côtier situé dans la partie occidentale du continent africain à mi-chemin entre l'équateur et le Tropique du Cancer (7°30' et 12°30' de latitude Nord et 8° et 15° de longitude Ouest). Elle est limitée à l'Ouest par l'Océan Atlantique et au Nord-Ouest par la Guinée-Bissau, au Nord par le Sénégal et la Mali, à l'Est par la Côte d'Ivoire et au Sud par le Liberia et la Sierra Leone. Elle couvre une superficie de 245 582 km². Du point de vue géo-écologique, la Guinée est subdivisée en quatre régions naturelles distinctes et homogènes: la Basse Guinée, la Moyenne Guinée, la Haute Guinée et la Guinée Forestière.

1.1.2. Organisation administrative

Sur le plan administratif, le pays fonctionne sur la base d'un système décentralisé. Il est subdivisé en sept régions administratives auxquelles s'ajoute la Ville de Conakry (capitale) qui jouit d'un statut particulier. Ces régions sont: Boké, Kindia, Mamou, Labé, Faranah, Kankan et N'Zérékoré. Chaque région administrative est constituée de préfectures dont le nombre est variable. La Préfecture est le deuxième niveau de découpage. Elle est subdivisée en communes (chef lieu de préfecture) et sous-préfectures (communautés rurales). Au total, il existe 33 préfectures, 38 communes (dont 5 à Conakry) et 303 communautés rurales. Les communes sont découpées en quartiers (330) tandis que les sous-préfectures sont divisées en districts (2 300).

1.1.3. Contexte politique

Le système en vigueur en Guinée est le multipartisme intégral. Plus d'une centaine de partis politiques évoluent en Guinée. Suite à de nombreuses crises sociales qui ont émaillé la vie politique et économique du pays en 2003, 2006 et 2007, une élection présidentielle a été organisée le 7 novembre 2010. Elle marque le début du retour du pays à l'ordre constitutionnel après le coup de force du 23 décembre 2008 qui a porté au pouvoir une junte militaire.

1.1.4. Aperçu socio-économique

La population de la Guinée est estimée à 10 695 737 habitants en 2010 et est à forte majorité de jeunes. En effet, près de 46% de la population est âgée de moins de 15 ans. Elle est très inégalement répartie sur le territoire national: plus de 66% vivent en milieu rural. Le rythme de croissance de la population est très élevé (3,1% par an) et la population devrait doubler tous les 22 ans.

Sur le plan économique, malgré ses immenses potentialités naturelles, la Guinée est un pays pauvre. Selon le rapport 2010 du PNUD, elle est classée au 156^{ème} rang sur 169 pays de l'indice de développement humain. Par ailleurs, plus de la moitié de la population (53%) vit en dessous du seuil de pauvreté. Cette situation est la conséquence des politiques économiques et sociales qui furent appliquées depuis son accession à l'indépendance en 1958 et des nombreuses crises sociales que le pays a traversées en 2003, 2006 et 2007. En 2010, tous les indicateurs macroéconomiques indiquent que le pays est dans une situation difficile. En effet, le taux de

croissance de l'économie est estimé à 1,9%, niveau nettement faible pour faire reculer la pauvreté. Le taux d'inflation (20,8%) est élevé et, de toute évidence, a contribué à éroder sérieusement le pouvoir d'achat déjà fragile des populations. Les réserves de change sont descendues à un niveau tel qu'elles ne peuvent couvrir que deux mois d'importation. Le poids de la dette est énorme et représente 70% du PIB pour un ratio du service de la dette sur les recettes fiscales de près de 32%. Le stock de la dette extérieure de la Guinée s'élève à fin 2010 à 3 milliards de dollars des États-Unis pour un service moyen d'environ 200 millions de dollars des États-Unis. Cette situation est aujourd'hui très préoccupante car, elle empêche le financement des secteurs essentiels à la réduction de la pauvreté.

Cette morosité de la situation politique, économique et financière a contribué à détériorer le niveau de l'emploi et explique le chômage d'une bonne partie de la population active, notamment les jeunes. En effet, le taux de chômage atteint 15% de la population active à Conakry et 3,2% dans les autres villes selon les résultats de l'Enquête Légère pour l'Évaluation de la Pauvreté en Guinée (ELEP-2007). Globalement, le sous-emploi concerne plus de 9% de la population active en 2007.

1.1.5. Système éducatif

Des progrès importants ont été accomplis en matière de scolarisation et d'équité dans le système éducatif. En effet, le taux brut de scolarisation au primaire est de 81% en 2009 (69% chez les filles et 74% dans le milieu rural). Cependant, beaucoup d'efforts restent à faire pour atteindre la scolarisation universelle à l'horizon 2015 et pour améliorer la qualité de l'enseignement. En ce qui concerne l'enseignement secondaire, le niveau de la scolarisation est faible: le taux brut de scolarisation est de 36% (25% chez les filles). Cette situation pourrait s'expliquer par la faiblesse des infrastructures, surtout en milieu rural et les abandons scolaires.

1.1.6. Situation sanitaire

Les indicateurs sanitaires indiquent des niveaux élevés de mortalité juvénile, infanto-juvénile et maternelle ainsi qu'une situation nutritionnelle préoccupante.

En effet, le niveau de mortalité infanto-juvénile quoiqu'en baisse (177% en 1999 et 163% en 2005) reste très élevé. En milieu rural, il atteint 204 pour mille naissances vivantes.

S'agissant de la mortalité infantile, elle a enregistré un ralentissement très marqué au niveau national entre 1999 et 2005, en passant de 98% à 91% au cours de cette période, soit une baisse en moyenne d'un décès sur mille naissances vivantes.

Le taux de consultations prénatales s'est fortement amélioré passant de 82,1% à 88,2% sur la période 2005-2007.

En ce qui concerne la mortalité maternelle, elle est très élevée (980 pour 100 000 naissances vivantes). Ceci est dû en partie à la faible proportion d'accouchements assistés qui est passée de 35% en 1999 à 38% en 2005.

S'agissant de l'état nutritionnel des enfants de moins de 5 ans, environ 40% des enfants ont souffert de malnutrition chronique en 2008. C'est la conséquence de la dégradation de la situation socio-économique et de l'environnement dans lequel vivent les ménages, notamment la pénurie d'eau potable et la dégradation des conditions d'hygiène. Cette situation est également le

reflet de l'augmentation graduelle des prix des denrées alimentaires. En ce qui concerne la malnutrition aigüe, elle touche 8,3% des enfants de moins de 5 ans. Quant à la prévalence d'insuffisance pondérale, elle concerne près de 21% des enfants âgés de moins de 5 ans en Guinée.

1.2. Justification de l'enquête

A l'instar des autres pays, la Guinée connaît elle aussi le travail des enfants dans certaines de ses formes les plus intolérables. Les informations disponibles sont partielles et ne concernent que le secteur agricole et quelques mines de diamants. Selon ces sources, c'est dans l'économie informelle que l'on trouve le plus grand nombre d'enfants travailleurs. Malheureusement, à cause de la nature du secteur, des données statistiques sur la problématique sont insuffisantes et fragmentaires. Ce qui ne permet pas de déterminer toute la dimension quantitative et qualitative du problème.

Quant au phénomène du trafic et de la traite des enfants, il se fait de plus en plus perceptible. Les enfants sont souvent recrutés, transportés parfois hors des frontières où ils sont utilisés comme domestiques, prostitués, d'autres terminent dans les rues comme indigents.

La fragmentation des données statistiques, la méconnaissance du phénomène et l'absence d'informations appropriées sur la nature et l'ampleur du phénomène du travail des enfants justifient le besoin de réaliser une enquête nationale. C'est donc dans cette perspective que le Gouvernement à travers les Ministères en charge du Travail et des Affaires Sociales, de la Promotion Féminine et de l'Enfance, a bien voulu initier cette Enquête nationale sur le travail et la traite des enfants en Guinée (ENTE-Guinée de 2010) en signant un accord entre l'Organisation internationale du Travail (OIT) représentée par le Bureau international du Travail (BIT) et la Direction Nationale de la Statistique devenue récemment l'Institut National de la Statistique (INS). Cette enquête permettra à la Guinée de promouvoir des conditions qui contribueront à réglementer, restreindre et interdire le travail des enfants. Autrement dit, l'objectif principal est de permettre au gouvernement et aux structures nationales d'entreprendre la formulation et la mise en œuvre d'un programme cohérent de lutte contre le travail et la traite des enfants en Guinée.

1.3. Concepts et définitions relatifs au travail des enfants

Le concept le plus étendu pour mesurer le travail des enfants est le cadre des activités productives selon la résolution concernant les statistiques sur le travail des enfants, adoptée lors de la 18ème Conférence internationale des statisticiens du travail (décembre 2008). Il comprend les enfants occupés économiquement et ceux dans les autres activités productives. Dans le contexte de la Guinée, le travail des enfants est mesuré en termes de leur engagement dans les activités productives du domaine de la production du système de la comptabilité nationale (SCN). L'analyse des données de l'Enquête nationale sur le travail et la traite des enfants en Guinée de 2010 (ENTE-Guinée de 2010) fait référence à des conventions internationales et des textes de lois qui règlementent le travail des enfants dans le pays.

- **Enfant**

Le terme enfant désigne toute personne ayant moins de 18 ans selon la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant de 1989 et la convention n° 182 de l'OIT sur les pires formes de travail des enfants de 1999.

Note: Comme il est communément admis qu'un enfant de moins de 5 ans est très jeune pour travailler ou pour commencer l'école, l'analyse portera sur les enfants âgés de 5 à 17 ans comme recommandé par la résolution concernant les statistiques sur le travail des enfants.

- **Enfants occupés**

Les enfants occupés économiquement – salariés, indépendants et travailleurs familiaux collaborant à l'entreprise familiale – sont ceux qui s'engagent dans toute activité dans le domaine de la production du SCN, ne serait ce qu'une heure au cours de la période de référence. Autrement dit, il s'agit de ceux qui ont un emploi.

Est considéré comme emploi du moment, toute activité effectuée pendant au moins une heure contre un revenu en espèces ou en nature pendant les 7 derniers jours. Cependant, sont classées dans cette catégorie, les personnes ayant un emploi, mais qui n'ont pas travaillé au cours de la période considérée pour cause de vacances ou congé professionnel, de congé de maladie ou d'accouchement, ou même de cessation temporaire de travail pour grève, saison morte, arrêt technique, etc. devant durer moins d'un mois. Par ailleurs, les aides familiaux, les apprentis et les stagiaires non rémunérés sont également considérés comme des enfants occupés.

Il est important de préciser que le concept d'«enfants travailleurs» basé sur l'activité économique exclut les enfants cherchant du travail ou ceux qui sont au «chômage». Raison pour laquelle, il est plus judicieux de parler d'«enfants occupés économiquement» au lieu d'«enfants économiquement actifs».

- **Travail des enfants**

L'expression «travail des enfants à abolir» ou simplement «travail des enfants»¹ s'entend de l'exercice par un enfant de travaux interdits, et plus généralement, de types de travail qu'il convient d'éliminer car jugés non souhaitables tant socialement que moralement selon la législation nationale, la convention de l'OIT n° 138 sur l'âge minimum d'admission à l'emploi, 1973, et la convention de l'OIT n° 182 sur les pires formes de travail des enfants, 1999, ainsi que les recommandations n° 146 et n° 190, qui les complètent.

C'est une notion plus étroite que celle d'«enfants occupés économiquement» puisqu'elle exclut les enfants de 12-15 ans qui ne sont employés que quelques heures par semaine à des tâches légères autorisées et les enfants de 16 ans ou plus qui accomplissent un travail non répertorié comme étant «dangereux».

Pour des objectifs de mesure statistique, le travail des enfants à abolir en Guinée concerne toute personne âgée de 5-17 ans qui au cours d'une période de temps donnée a exercé une ou plusieurs des activités suivantes:

- a) pires formes de travail des enfants, telles que décrites ci-dessous.
- b) activité économique avant l'âge minimum d'admission à l'emploi, à savoir 16 ans en Guinée, y exclus les enfants de 12-15 ans exerçant des travaux légers.

¹ Dans ce rapport, nous utiliserons indifféremment les termes suivants: *travail des enfants à abolir, travaux interdits/prohibés aux enfants.*

Dans ce rapport, le travail des enfants est mesuré en termes de l'engagement des enfants dans les activités productives dans le cadre du domaine de la production du SCN².

Par contre, certaines formes de travail n'entrent pas dans la catégorie de travail des enfants. Dans le cas de la Guinée, il s'agit des tâches ménagères ou familiales, exercées dans les entreprises familiales (services non rémunérés aux ménages en termes statistiques) ou les activités exercées en dehors des heures scolaires et pendant les vacances en vue de gagner de l'argent de poche. Ce type de travail contribue au développement des enfants et au bien-être de leur famille; il leur permet d'acquérir des compétences, des habitudes et de l'expérience qui renforceront leur rentabilité et leur productivité une fois adultes.

- **Pires formes de travail des enfants**

Selon la convention n° 182 de l'OIT, les pires formes de travail des enfants désignent:

«a) toutes les formes d'esclavage ou pratiques analogues telles que la vente et la traite des enfants, la servitude pour dette et le servage ainsi que le travail forcé ou obligatoire y compris le recrutement forcé ou obligatoire des enfants en vue de leur utilisation dans des conflits armés;

b) l'utilisation, le recrutement ou l'offre d'un enfant à des fins de prostitution, de production de matériel pornographique ou de spectacles pornographiques;

c) l'utilisation, le recrutement ou l'offre d'un enfant aux fins d'activités illicites, notamment pour la production et le trafic de stupéfiants, tels que les définissent les conventions internationales;

d) les travaux qui par leur nature ou les conditions dans lesquelles ils s'exercent, sont susceptibles de nuire à la santé, à la sécurité ou à la moralité de l'enfant.»

Pour un souci de clarté, les pires formes de travail des enfants sont regroupées en deux catégories: les pires formes de travail des enfants autres que les travaux dangereux (les alinéas a) à c)) et les travaux dangereux (l'alinéa d).

- **Pires formes de travail des enfants autres que les travaux dangereux**

La présente enquête ne permet pas de couvrir toutes les «pires formes autres que les travaux dangereux» en ce sens qu'elles s'appréhendent par des opérations spécifiques. En fait, les concepts et définitions statistiques de certaines formes de travail des enfants ne sont pas suffisamment développés. Les méthodes statistiques de mesure sont encore au stade d'expérimentation. Dans cette perspective, nous avons introduit un module sur la traite des enfants dans le cadre de la présente enquête nationale sur le travail des enfants. Les informations collectées à partir de la traite des enfants sont traitées dans le dernier chapitre de ce rapport.

- **Travaux dangereux**

On entend par «travail dangereux» toute activité ou occupation qui, de par sa nature ou son type, se traduit directement ou indirectement par des effets dommageables pour la sécurité,

² PERIODE DE REFERENCE: Le travail des enfants est mesuré au cours d'une semaine de référence pendant l'année scolaire au lieu d'une longue période comme l'année. Une période de référence d'une semaine est plus convenable parce qu'elle permet une mesure plus précise de l'activité économique et limite les ambiguïtés résultant de l'incidence des changements de statut et des statuts multiples dans l'activité économique de même que dans l'intensité du travail qui peuvent survenir pendant une longue période de référence. De plus, la plupart des sources de données existantes ont pour référence la semaine.

la santé (physique ou mentale) et le développement moral de l'enfant. Le danger peut également être induit par une charge de travail excessive, par les rigueurs physiques associées à la tâche, ou par l'intensité du travail – durée ou nombre d'heures –, même lorsque l'activité ou l'occupation est réputée non dangereuse ou «sûre». La liste de ces formes de travail doit être établie au niveau national à l'issue de consultations tripartites³.

1.4. Principaux textes nationaux

Au plan national, les textes sur le travail des enfants se réfèrent en grande partie aux textes du Droit du Travail. Parmi ces textes, on peut citer:

- La Constitution
- L'ordonnance n° 003/PRG/SGG du 28 janvier 1988 portant institution du Code du travail;
- L'arrêté n° 2791/MTASE/DNTLS/96 du 22 avril 1996 relatif au travail des enfants;
- L'arrêté n° 958 FPT/DGTLIS du 07/10/1976 relatif au contrat d'apprentissage;
- La note circulaire n° 595/MEFP/CAB/2005 du 17 mars 2005 à l'attention des Gouverneurs de Région, Préfets, Maires, Sous Préfets et Présidents de communautés rurales de développement, interdisant et réprimant le travail des enfants.

En plus de ces textes, il convient de signaler l'élaboration en cours d'un certain nombre de textes de loi:

- Projet de loi portant interdiction de la traite et du travail dangereux des enfants;
- Projet d'Arrêté sur les textes d'application des conventions n° 138 et n° 182 relatives à l'âge d'admission à l'emploi et à l'abolition des pires formes de travail des enfants.

Du fait de la ratification des conventions n° 138 sur l'âge minimum d'admission à l'emploi et n° 182 sur les pires formes de travail des enfants, le code du travail guinéen prévoit en son article 5 que: le contrat de travail ne peut être conclu qu'avec un individu ayant atteint l'âge minimum de 16 ans en dessous duquel, les mineurs ne peuvent être engagés qu'avec l'accord de l'autorité dont ils relèvent. Ce faisant, en dehors des travaux légers chez les 12 à 15 ans, tous les travaux exécutés par les enfants n'ayant pas l'âge minimum légal, qui par leur nature ou les conditions dans lesquelles ils s'exercent et susceptibles de nuire à la santé, à la sécurité ou à la moralité de l'enfant sont interdits.

Egalement, l'esclavage, la traite des enfants, la servitude pour dettes, le recrutement forcé en vue de leur utilisation dans les conflits armés, aux fins pornographiques ou d'activités illicites telles que la vente et le trafic de stupéfiants sont considérés comme des pires formes de travail des enfants et seront en conséquence réprimés.

³ Gouvernement – patronat – travailleurs.

La volonté politique affichée du Gouvernement guinéen a permis le déclenchement depuis 2001, du processus de lutte contre le travail et la traite des enfants. Une gamme importante d'action a été réalisée.

Cependant, au plan juridique et réglementaire, il y a lieu de procéder à l'harmonisation, la diffusion et l'application correcte des instruments juridiques relatifs au travail des enfants.

Il faut poursuivre les efforts de sensibilisation auprès des autorités communautaires, religieuses et tous les partenaires sociaux sur la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant et les conventions n° 138 et n° 182 de l'OIT, établir et consolider une plate forme de dialogue permanent entre les structures de l'État, les organisations d'employeurs et de travailleurs en vue de définir ensemble le cadre d'intervention en faveur des enfants.

En plus des dispositions prises au plan politique, il faut noter la création de nombreuses structures à savoir:

- La Direction Nationale de l'Education Préscolaire et de la Protection de l'Enfance par Décret n° D/ 92/ 225/ PRG du 06 février 1992;
- La Direction Nationale de l'Emploi et de la Réglementation du Travail par Décret n° 97/ 071/ PRG/ SGG du 05 mai 1997;
- Le comité guinéen de suivi pour la protection des droits des enfants par Décret n° 5/01/PRG/SGG du 16janvier 1995;
- Les comités pour l'enfance (CPE) dans toutes les Préfectures en 1991;
- Le comité national de coordination des actions en faveur des enfants par Arrêté n° 1305/LMASPFE/CAB/99;
- Le comité interministériel de lutte contre la traite des personnes en particulier les enfants et les femmes;
- Le Conseil Consultatif de Prévention et de Lutte contre le Travail des Enfants (CCPTE) qui fait office de comité de pilotage de cette enquête sur le travail et la traite des enfants;
- L'unité de coordination et de suivi du travail des enfants (UCSTE) et d'un système d'information en Guinée (SITEG) au sein de la Direction Nationale de l'Emploi et de la Réglementation du Travail.
- La mise en place le 16 juin 2001 du parlement des enfants de Guinée (PEG) dont la mission est d'assurer le respect du droit à la participation des enfants à toutes questions relatives à leur vie; et
- L'institutionnalisation du mois de juin, comme mois de l'enfant guinéen.

2.1. Champ et objectifs de l'étude

L'enquête nationale sur le travail et la traite des enfants en Guinée de 2010 (ENTE-Guinée de 2010) est une enquête portant sur un échantillon national et destinée à fournir des renseignements sur les enfants engagés dans des activités de nature économique et non économique, sur les caractéristiques démographiques et socioéconomiques des enfants et, pour les enfants économiquement occupés, sur leurs conditions de travail, leur santé et leur sécurité et sur les raisons du travail des enfants. L'enquête s'intéresse également aux caractéristiques démographiques et socio-économiques des parents des enfants de 5-17 ans, en vue de dégager les éventuelles relations entre celles-ci et les activités des enfants.

L'ENTE-Guinée de 2010 a pour objectif général de fournir des données quantitatives sur les activités exercées par les enfants (incluant la scolarisation, les activités économiques et non économiques) et d'entamer le processus de création d'une base de données quantitatives et qualitatives en Guinée.

De façon plus spécifique l'ENTE-Guinée de 2010 vise à:

- Collecter des informations sur les caractéristiques, la nature, l'ampleur et les raisons favorisant le travail des enfants en Guinée et évaluer les conditions de travail et leurs conséquences sur la santé, l'éducation et le développement normal des enfants travailleurs;
- Collecter des informations sur les caractéristiques des enfants travailleurs ainsi que celles de leurs familles;
- Renforcer la capacité de la Guinée à collecter des informations quantitatives essentielles à la planification des actions de lutte contre le travail des enfants par l'adoption des méthodes d'enquête du BIT;
- Créer un système d'informations quantitatives et qualitatives (base de données) sur le travail des enfants qui sera régulièrement mis à jour au fur et à mesure de la disponibilité des informations par le biais d'enquêtes additionnelles et autres documents administratifs;
- Fournir des informations sur la situation du travail des enfants en Guinée qui serviront de base à l'élaboration de politiques et de programmes d'action axés sur l'élimination du travail des enfants: identification des groupes prioritaires, des structures d'activité et analyse des conditions de travail et de leurs conséquences sur les enfants concernés;
- Produire, présenter et diffuser auprès du gouvernement, des organisations d'employeurs et de travailleurs, des ONG et du grand public, un rapport national global sur le travail des enfants en Guinée présentant les résultats les plus importants renforçant ainsi la connaissance et la compréhension nécessaires à la promotion d'une campagne durable contre ce fléau; et

- Intégrer les données relatives à la Guinée dans la base de données du BIT sur le travail des enfants de façon à ce que le pays soit inclus dans les rapports mondiaux sur le travail des enfants publiés régulièrement.

2.2. Echantillonnage

La base de sondage a été constituée à partir des données du 2ème Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH-1996). La grappe est l'équivalent de la zone de dénombrement (ZD) définie par le Recensement. Chaque région de l'intérieur du pays (7 au total) a été subdivisée en zones urbaine et rurale. La ville de Conakry a constitué une strate en raison de sa spécificité et considérée comme entièrement urbaine.

La méthode d'échantillonnage utilisée est aléatoire à deux degrés avec probabilité proportionnelle à la taille (PPT). L'unité primaire de sondage est la ZD. Au premier degré, les ZD ont été tirées à l'intérieur des strates (régions) réparties en milieu urbain et milieu rural avec une PPT. La ville de Conakry a été érigée en strate compte tenu de sa spécificité en tant que capitale politique et entité spatiale regroupant environ la moitié de la population urbaine. En tout, 255 grappes ont été tirées et au sein des grappes, un tirage indépendant a été fait et les nombres varient de 30 à 40 grappes. Aussi, dans chaque région le nombre de grappes urbaines a été déterminé en relation avec le poids du milieu urbain au sein de la région. Au total, il a été constitué 173 ZD pour le milieu rural et 82 ZD dans le milieu urbain. En raison de son poids, Conakry a représenté environ la moitié (40 grappes ou ZD) des zones urbaines.

Au second degré, les ménages (qui constituent l'unité secondaire de sondage) ont été tirés à l'intérieur de chaque ZD ou grappe. Le tirage des ménages a été effectué après un dénombrement systématique des ménages de la ZD. Vingt (20) ménages par grappe ont été sélectionnés à probabilité constante dans chaque strate. Au total 5 100 ménages ont été tirés et soumis à l'enquête. L'échantillon est représentatif au niveau national, du milieu de résidence et des régions. Les tableaux suivants donnent la répartition de l'échantillon suivant les régions.

Tableau 2.1: Répartition du nombre de zones de dénombrement à enquêter par région

Régions	Nombre de zones de dénombrement tirées		
	Urbain	Rural	Total
Conakry	40	0	40
Boké	6	24	30
Kindia	5	25	30
Mamou	5	25	30
Labé	5	25	30
Faranah	6	24	30
Kankan	5	25	30
Nzérékoré	10	25	35
Ensemble	82	173	255

Tableau 2.2: Répartition du nombre de ménages à enquêter par région

Région	Nombre de ménages à enquêter		
	Urbain	Rural	Total
Conakry	800	0	800
Boké	120	480	600
Kindia	100	500	600
Mamou	100	500	600
Labé	100	500	600
Faranah	120	480	600
Kankan	100	500	600
Nzérékoré	200	500	700
Ensemble	1 640	3 460	5 100

2.3. Déroulement des travaux de terrain

Les travaux de l'ENTE-Guinée de 2010 se sont déroulés selon les principales étapes suivantes:

- la conception des outils de collecte;
- le pré test;
- l'enquête principale; et
- le traitement des données;

2.3.1. Outils de collecte des données

Les documents qui ont servi à la collecte des données sur le terrain sont les suivants:

- un questionnaire ménage administré au chef de ménage ou à une personne adulte du ménage capable de fournir des informations cohérentes sur les membres du ménage.
- un questionnaire enfant administré directement aux enfants éligibles (5-17 ans) issus des ménages tirés ou aux personnes qui en ont la charge.
- un manuel de l'agent enquêteur qui renseigne sur les responsabilités et la procédure de collecte de données.
- un manuel du chef d'équipe qui fournit des informations nécessaires à l'accomplissement efficace des tâches de celui-ci.

2.3.1.1. Questionnaire ménage

Ce questionnaire qui comprend 9 sections a permis de recueillir des informations sur les caractéristiques générales des ménages et de leurs membres, le travail des enfants, les activités de leurs parents ou tuteurs et les caractéristiques des logements occupés par les ménages.

2.3.1.2. Questionnaire enfant

Ce questionnaire a été adressé aux enfants de 5-17 ans et a recueilli des informations sur les caractéristiques des enfants de cette tranche d'âge. Il renseigne sur l'éducation, la situation par rapport au travail, la santé et la sécurité des enfants.

2.3.2. Pré test

Avant la réalisation de l'enquête proprement dite, une enquête pilote a été réalisée du 9 au 11 septembre 2009, dans la Commune de Dixinn (Conakry) et dans la Communauté Rurale de Développement de Wonkifong (Préfecture de Coyah). Le choix de ces deux localités (l'une urbaine et l'autre rurale) est fondé sur l'hypothèse qu'elles peuvent offrir l'opportunité de tester la diversité des situations que vivent les enfants qu'ils soient travailleurs ou non.

Cette enquête pilote avait pour objectif de:

- tester la cohérence des questionnaires ménage et enfant;
- tester la compréhension des questionnaires par les enquêteurs et les enquêtés;
- évaluer le temps nécessaire au remplissage de chaque type de questionnaire;
- vérifier l'opérationnalité des instructions consignées dans le manuel des enquêteurs;
- tester le dispositif général mis en place pour la collecte des données.

Après une formation d'une durée de six jours qui a consisté à une initiation aux techniques d'entretien, à l'interprétation des questions dans la langue nationale couramment parlée dans la zone d'enquête et au remplissage du questionnaire, les enquêteurs ont été déployés sur le terrain pour l'enquête pilote.

Plusieurs enseignements ont été tirés de cette opération:

- des questions mal formulées ou inappropriées pour certaines situations;
- une formation insuffisante des agents enquêteurs révélée par la difficulté de traduire certaines questions en langue nationale et de renseigner certaines questions;
- des réticences ou des réponses fantaisistes par rapport aux questions relatives aux revenus et aux dépenses et des difficultés d'évaluation des revenus;
- des difficultés d'évaluation du temps de travail dans la mesure où dans le milieu rural l'organisation sociale repose sur le découpage de la journée en matin, midi, soir et nuit ou sur les différentes positions du soleil au cours de la journée et non sur la notion de découpage horaire;
- une sous-estimation du temps réservé au traitement des données (saisie notamment).

Le pré test a permis de faire le point de l'opérationnalité sur le terrain du dispositif prévu pour l'enquête principale, de reformuler les questions afin de les rendre plus explicites. Il a aussi

permis de revoir certains renvois et d'ajouter des modalités de réponses pour certaines questions pré codées.

Le nombre et la taille des équipes à constituer pour la collecte des données de l'enquête principale ont été réajustés sur la base de la taille de l'échantillon mais aussi en tenant compte du temps nécessaire pour le remplissage des questionnaires évalué lors de l'enquête pilote.

2.3.3. Enquête principale

2.3.3.1. Sensibilisation

Avant d'envoyer les équipes sur le terrain, des communiqués en français et dans les principales langues nationales du pays ont été diffusés à la radio nationale et dans les radios rurales et communautaires pour informer les populations du déroulement de l'enquête nationale sur le travail des enfants. Durant la phase de collecte de données aussi, des messages radio ont été passés au niveau des radios communautaires.

2.3.3.2. Formation des agents de collecte des données

La formation des enquêteurs s'est déroulée dans les locaux de l'Institut National de Recherche et d'Action Pédagogique (INRAP) de Donka du 2 au 9 février 2010. Elle a réuni 70 candidats présélectionnés suite à un appel d'offre restreint.

La formation avait pour but de permettre aux enquêteurs de s'imprégner des objectifs de l'enquête et de s'approprier les questionnaires. Elle a mis l'accent sur la définition des concepts utilisés afin d'harmoniser leur compréhension. Pendant cette formation l'accent a davantage été mis sur la traduction des questionnaires dans les principales langues nationales couramment parlées en Guinée.

A l'issue de la formation, 44 enquêteurs ont été retenus pour former 11 équipes composées chacune de quatre enquêteurs et d'un chef d'équipe. Deux autres agents qui auront la charge après la collecte de données, de vérifier, contrôler et codifier tous les questionnaires remplis sur le terrain ont également été retenus.

Les 11 équipes ont été déployées sur le terrain du 15 mars au 15 mai 2010 pour la collecte des données de l'enquête principale.

2.3.3.3. Déroulement de la collecte des données sur le terrain

La période qui s'est écoulée entre la fin de la formation et le lancement des travaux de collecte (environ un mois) a été mise à profit pour procéder à la correction des questionnaires suite aux différentes remarques faites au cours de la formation, à l'impression des questionnaires, manuels et autres documents techniques, à la mobilisation de la logistique, à la préparation et à la ventilation des correspondances officielles aux autorités des régions et préfectures.

Pour la collecte des données de l'ENTE-Guinée de 2010, le territoire national a été découpé en 11 zones correspondant aux 11 équipes constituées. La Capitale Conakry a été couverte par deux équipes.

Les équipes de collecte de données ont été confrontées à des difficultés au nombre desquelles:

- la surcharge de travail des chefs d'équipe qui devaient après le dénombrement des ménages procéder au tirage et à la répartition des ménages à enquêter (ce qui a eu pour conséquence une insuffisance dans le contrôle des questionnaires);
- l'inaccessibilité de certaines zones d'enquête;
- la non disponibilité des enquêtés dans certaines zones;
- des cas de réticences et/ou de refus d'être enquêté.

2.3.4. Traitement des données

Après la collecte des données tous les questionnaires ont été centralisés, vérifiés et codifiés avant d'être saisis. Deux agents ayant suivi la formation des enquêteurs et chefs d'équipe ont assuré le contrôle, la vérification et la codification des questionnaires.

a) Codification des données

La codification des questionnaires de l'ENTE-Guinée de 2010 a commencé le 1^{er} Juin 2010 et a duré un mois. Auparavant un contrôle du remplissage des questionnaires a été effectué au niveau du bureau depuis la récupération des premiers questionnaires et s'est poursuivi pendant la codification lorsque tous les questionnaires sont rentrés du terrain.

b) Saisie des données

La saisie des données avec le logiciel CPro a été effectuée en un mois (du 15 juin au 15 juillet) au lieu de deux prévus afin d'éviter le mois de carême sous la supervision d'un informaticien et d'un superviseur de saisie. Pour cela, il a fallu recruter plus d'agents (12 au lieu de 8). A l'issue de la saisie, les données ont été apurées afin de vérifier leur cohérence avant l'analyse des données proprement dite.

CHAPITRE 3: CARACTÉRISTIQUES DE LA POPULATION RÉPONDANTE

Ce chapitre met en exergue les caractéristiques de la population de l'enquête à travers sa composition et ses caractéristiques économiques et démographiques.

3.1. Composition de la population enquêtée: cas des enfants de moins de 18 ans

Les résultats de l'ENTE-Guinée de 2010 montrent une population de 3 594 618 individus de moins de 18 ans. Cet effectif est proche de ce que le recensement de 1996 avait obtenu. La sous-population des 5-17 ans est estimée à 3 561 160 personnes, soit 99,1% des enfants de moins de 18 ans. Cette proportion est pratiquement la même en milieu urbain et en milieu rural. Parmi les enfants de 5-17 ans, au niveau national, on dénombre plus de garçons (52,8%) que de filles (47,2%). Le ratio garçon/fille ne varie pas beaucoup selon le milieu de résidence pour l'ensemble de la sous population de moins de 18 ans. Mais pour les moins de 5 ans, on constate un ratio garçon/fille plus élevé en milieu rural qu'en milieu urbain (1,08 contre 0,82). Les proportions de garçons et de filles sont à peu près les mêmes quelque soit le milieu de résidence.

Tableau 3.1: Répartition de la population de 0-17 ans par sexe et par groupe d'âge selon le milieu de résidence

Milieu/âge	Masculin		Féminin		Total		Ratio G/F (a)
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	
Urbain							
0-4 ans	3 886	0,6	4 712	0,9	8 598	0,8	0,82
5-17 ans	596 909	99,4	530 375	99,1	1 127 284	99,2	1,13
Total	600 795	100,0	535 087	100,0	1 135 882	100,0	1,12
Rural							
0-4 ans	12 924	1,0	11 936	1,0	24 860	1,0	1,08
5-17 ans	1 281 981	99,0	1 151 895	99,0	2 433 876	99,0	1,11
Total	1 294 905	100,0	1 163 831	100,0	2 458 736	100,0	1,11
Ensemble							
0-4 ans	16 810	0,9	16 648	1,0	33 458	0,9	1,01
5-17 ans	1 878 890	99,1	1 682 270	99,0	3 561 160	99,1	1,12
Total	1 895 700	100,0	1 698 918	100,0	3 594 618	100,0	1,12
%		52,7		47,3		100,0	

(a): Ratio G/F= nombre de garçons divisé par nombre de filles.

3.2. Ménages selon le sexe du chef de ménage

Les données du tableau 3.2 indiquent qu'au niveau national, 10,8% des ménages sont dirigés par des femmes. Cette proportion est plus élevée en milieu urbain (16,6%) qu'en milieu rural (8,0%).

Tableau 3.2: Répartition des ménages selon le sexe du chef de ménage (CM) par région et milieu de résidence

Région/ milieu	Masculin		Féminin		ND		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Boké	144 180	90,3	15 219	9,5	267	0,2	159 666	100,0
Conakry	205 436	83,4	40 348	16,4	616	0,3	246 400	100,0
Faranah	135 488	97,3	3 712	2,7	0	0,0	139 200	100,0
Kankan	162 564	98,2	3 036	1,8	0	0,0	165 600	100,0
Kindia	199 988	96,3	7 266	3,5	346	0,2	207 600	100,0
Labé	152 591	77,0	45 347	22,9	331	0,2	198 269	100,0
Mamou	144 556	84,8	25 844	15,2	0	0,0	170 400	100,0
N'Zérékoré	287 453	89,9	31 990	10,0	457	0,1	319 900	100,0
Total	1 432 256	89,1	172 762	10,8	2 017	0,1	1 607 035	100,0
Milieu								
Urbain	433 837	83,3	86 329	16,6	947	0,2	521 113	100,0
Rural	998 419	91,9	86 433	8,0	1 070	0,1	1 085 922	100,0
Total	1 432 256	89,1	172 762	10,8	2 017	0,1	1 607 035	100,0

La proportion de femmes chefs de ménage est plus élevée dans les régions de Labé (22,9%), Conakry (16,4%) et Mamou (15,2%). Les régions de Kankan, Faranah et Kindia sont celles qui enregistrent les plus faibles proportions de femmes chefs de ménage avec respectivement 1,8%, 2,7% et 3,5% de femmes chefs de ménage.

3.2. Structure des ménages et caractéristiques en matière d'éducation

3.2.1. Structure des ménages

Dans la plupart des sociétés africaines essentiellement agricoles, le nombre élevé d'individus dans les ménages pourrait répondre à une stratégie de recherche d'une main d'œuvre abondante pour une agriculture non encore mécanisée et utilisant des méthodes culturales moyenâgeuses à forte intensité de main-d'œuvre. Selon les résultats de l'ENTE-Guinée de 2010, la taille moyenne des ménages est de 6,2 personnes alors que le RGPH de 1996 avait obtenu 6,5.

Moins de 15% des ménages ont une taille inférieure à 4 personnes. Plus de la moitié des ménages comptent 6 personnes ou plus et les ménages de 10 personnes ou plus représentent plus de 10%. Les ménages d'une personne sont plus nombreux à Conakry avec 4%.

Les ménages de 8 personnes ou plus sont principalement localisés dans les régions de Kankan (48,7%) et Boké (44,3%). A l'opposé, les ménages de 10 personnes ou plus sont moins nombreux à Conakry (3,5%), à Mamou (5,0%) et à N'Zérékoré (5,0%).

En milieu rural où prédomine l'activité agricole, la proportion des ménages de plus de dix personnes fait presque le double de celle du milieu urbain. En effet, si dans le premier cas on retrouve environ 14,5% des ménages, dans le second c'est 7,7% des ménages qui sont concernés.

Le nombre élevé d'individus dans les ménages peut répondre à une stratégie de recherche d'une main d'œuvre pour l'agriculture non encore mécanisée surtout en milieu rural. En Guinée, la proportion des ménages qui comptent plus de neuf enfants est relativement élevée (18,3%). Et, plus d'un ménage sur deux (54,4%) a entre trois et six enfants.

Ce constat est beaucoup plus perceptible en milieu rural où environ 20% des ménages ont au moins neuf enfants. Cette proportion est de 11,1% en milieu urbain. Dans ce milieu, la proportion des ménages qui ont au plus deux enfants est d'environ 16% contre 10% en milieu rural.

Les régions de Conakry, Labé et N'Zérékoré sont celles où les proportions de ménages d'une personne sont les plus élevées avec respectivement 4,0%, 2,8% et 1,9%. De même, c'est dans les régions de Conakry et Labé que les ménages dont le nombre de membres est inférieur à 4 sont les plus importants. Dans chacune de ces régions, près d'un ménage sur cinq compte moins de 4 personnes.

Tableau 3.3: Répartition des ménages selon la taille, la région et la zone de résidence

Région/ Milieu	Taille du ménage par personnes (per.)												Ensemble	
	1 per.	%	2-3 per.	%	4-5 per.	%	6-7 per.	%	8-9 per.	%	10 per. ou+	%		
Région														
Boké	534	0,3	14 952	9,4	31 773	19,9	41 652	26,1	34 710	21,7	36 045	22,6	159 666	100,0
Conakry	9 856	4,0	38 500	15,6	85 932	34,9	71 764	29,1	31 724	12,9	8 624	3,5	246 400	100,0
Faranah	0	0,0	13 688	9,8	33 640	24,2	40 368	29,0	38 744	27,8	12 760	9,2	139 200	100,0
Kankan	552	0,3	11 868	7,2	28 428	17,2	44 160	26,7	38 364	23,2	42 228	25,5	165 600	100,0
Kindia	692	0,3	24 912	12,0	58 820	28,3	53 630	25,8	44 634	21,5	24 912	12,0	207 600	100,0
Labé	5 627	2,8	32 769	16,5	60 573	30,6	52 629	26,5	27 473	13,9	19 198	9,7	198 269	100,0
Mamou	1 704	1,0	26 696	15,7	60 776	35,7	50 836	29,8	21 868	12,8	8 520	5,0	170 400	100,0
N'Zérékoré	5 941	1,9	42 501	13,3	125 218	39,1	94 599	29,6	35 646	11,1	15 995	5,0	319 900	100,0
Milieu														
Urbain	13 047	2,5	71 205	13,7	164 796	31,6	151 782	29,1	78 484	15,1	41 799	8,0	521 113	100,0
Rural	11 859	1,1	134 681	12,4	320 364	29,5	297 856	27,4	194 679	17,9	126 483	11,6	1 085 922	100,0
Ensemble	24 906	1,5	205 886	12,8	485 160	30,2	449 638	28,0	273 163	17,0	168 282	10,5	1 607 035	100,0

A l'opposé, les ménages de grande taille (10 personnes ou plus) se retrouvent principalement dans les régions de Kankan (25,5%), Boké (22,6%) et Kindia (12,0%).

Les données du tableau 3.4 indiquent que dans l'ensemble 14,1% des ménages ne comptent aucun enfant de 5 à 17 ans. Les régions de Conakry et N'Zérékoré enregistrent les plus fortes proportions (16,6% chacune). Le milieu urbain compte 15,1% de ménages qui n'ont pas d'enfant contre 13,6% en milieu rural.

En ce qui concerne les ménages avec un nombre élevé d'enfants, on note que Boké (16,7%) et Kankan (13,4%) se distinguent des autres pour avoir les proportions les plus élevées de ménages qui ont 5 enfants ou plus. Par ailleurs, notons que la plupart des régions ont un nombre d'enfants variant entre trois et six. Les régions de Boké (3,8%) et Kankan (3,2%) enregistrent les plus fortes proportions de ménages renfermant 7 enfants ou plus.

Le nombre d'enfants par ménage semble être lié au nombre de personnes composant le ménage. Ainsi, les régions où les tailles des ménages sont les plus élevées comptent les proportions les plus importantes de ménages au sein desquels vivent des enfants. A ce titre, on peut citer les régions de Kankan et Boké pour les ménages abritant plus de 5 enfants et à l'opposé, les régions de Conakry, Labé et Mamou pour les régions qui en ont moins.

Tableau 3.4: Distribution en pourcentage des ménages par nombre d'enfants, région et milieu de résidence

	0 enfants		1-2 enfants		3-4 enfants		5-6 enfants		7 enfants ou +		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Région												
Boké	14 685	9,2	57 138	35,8	61 143	38,3	20 559	12,9	6 141	3,8	159 666	100,0
Conakry	40 964	16,6	127 512	51,8	71 764	29,1	5 852	2,4	308	0,1	246 400	100,0
Faranah	11 832	8,5	58 928	42,3	52 664	37,8	14 152	10,2	1 624	1,2	139 200	100,0
Kankan	19 872	12,0	69 276	41,8	54 372	32,8	16 836	10,2	5 244	3,2	165 600	100,0
Kindia	29 756	14,3	93 420	45,0	66 432	32,0	14 186	6,8	3 806	1,8	207 600	100,0
Labé	29 459	14,9	91 356	46,1	63 221	31,9	12 909	6,5	1 324	0,7	198 269	100,0
Mamou	26 412	15,5	87 188	51,2	48 848	28,7	7 100	4,2	852	0,5	170 400	100,0
N'Zérékoré	53 012	16,6	151 267	47,3	97 341	30,4	15 995	5,0	2 285	0,7	319 900	100,0
Milieu												
Urbain	78 559	15,1	238 705	45,8	166 728	32,0	31 516	6,0	5 605	1,1	521 113	100,0
Rural	147 433	13,6	497 380	45,8	349 057	32,1	76 073	7,0	15 979	1,5	1 085 922	100,0
Ensemble	225 992	14,1	736 085	45,8	515 785	32,1	107 589	6,7	21 584	1,3	1 607 035	100,0

En d'autres termes, plus la taille du ménage est élevée, plus le nombre d'enfants est important. Les régions de Kankan (25,5%) et Boké (22,6%) sont les régions qui se distinguent des autres pour avoir 10 personnes ou plus comme taille de ménage. C'est aussi dans ces régions que l'on relève le plus d'enfants dans les ménages. En fait, les proportions des ménages qui ont 7 enfants ou plus dans ces régions sont respectivement de 3,2% et 3,8%.

3.2.2. Education

L'éducation est un moyen incontournable pour le développement économique et social d'une nation. Elle contribue au renforcement de capacité pour la production. Des efforts remarquables ont été accomplis pour concrétiser progressivement l'objectif de l'éducation primaire pour tous. Le nombre d'enfants inscrits à l'école primaire a fortement augmenté au cours de la dernière décennie.

En dépit des progrès enregistrés, d'importantes disparités persistent sur le plan géographique et la problématique de la scolarisation primaire universelle en Guinée est autant celle de la rétention que de l'accès. L'efficacité interne du système éducatif est faible et son amélioration tarde à montrer ses effets.

Le niveau de scolarisation en Guinée ressort à travers les données de l'ENTE-Guinée de 2010. En effet, un peu plus de 6 enfants de 6 à 17 ans sur 10 sont scolarisés (61,3%). La situation n'est pas la même au niveau des filles et des garçons. Chez les filles on enregistre 56,1% de scolarisées contre 66,0% chez les garçons.

Quel que soit l'âge ou le sexe, le taux de scolarisation est supérieur à 38% au niveau des enfants de 6-17 ans. De plus l'écart entre les deux sexes est à peu près le même pour un âge donné. Cette situation pourrait s'expliquer par l'impact des différents programmes relatifs à l'éducation, surtout celui relatif à la promotion de l'éducation des filles de l'enseignement primaire. Il convient toutefois de signaler que pour un âge donné, le taux de scolarisation des garçons est supérieur à celui des filles. L'écart s'élargit au fur et à mesure que l'âge avance.

Tableau 3.5: Nombre et proportion d'enfants de 6 à 17 ans actuellement scolarisés, par sexe et âge

Âge	Masculin			Féminin			Ensemble		
	Total	Scolarisés	%	Total	Scolarisés	%	Total	Scolarisés	%
6 ans	155 496	63 886	41,1	141 084	54 366	38,5	296 580	118 252	39,9
7 ans	182 874	111 524	61,0	157 457	84 051	53,4	340 331	195 575	57,5
8 ans	183 438	122 982	67,0	177 685	109 434	61,6	361 123	232 416	64,4
9 ans	129 782	95 654	73,7	118 527	76 452	64,5	248 309	172 106	69,3
10 ans	218 845	162 605	74,3	178 266	115 254	64,7	397 111	277 859	70,0
11 ans	102 838	77 661	75,5	87 036	56 138	64,5	189 874	133 799	70,5
12 ans	166 119	123 841	74,5	151 336	97 520	64,4	317 455	221 361	69,7
13 ans	123 614	85 323	69,0	115 837	68 320	59,0	239 451	153 643	64,2
14 ans	119 782	80 115	66,9	112 748	67 356	59,7	232 530	147 471	63,4
15 ans	157 186	100 723	64,1	125 649	60 117	47,8	282 835	160 840	56,9
16 ans	101 946	63 210	62,0	98 886	46 750	47,3	200 832	109 960	54,8
17 ans	97 669	59 994	61,4	96 824	39 780	41,1	194 493	99 774	51,3
Ensemble	1 739 589	1 147 518	66,0	1 561 335	875 538	56,1	3 300 924	2 023 056	61,3

Le tableau A.1 en annexe nous donne la répartition des enfants de 6-17 ans actuellement scolarisés par groupe d'âge selon la région. Il ressort de ce tableau que les régions de Boké (57%), Labé (56%), Kindia (54%) et surtout Kankan (38%) enregistrent les plus faibles proportions. A l'opposé, les régions de Conakry (85%), N'Zérékoré (69%) Mamou (63%) et Faranah (63%) ont des taux de fréquentation scolaire supérieurs à la moyenne nationale qui est de 61%.

Si d'une façon générale, la tendance est la même quelque soit le groupe d'âge, on note cependant qu'au niveau des enfants de 16 à 17 ans, les régions qui enregistrent les plus faibles proportions d'enfants actuellement scolarisés sont Labé (37,5%), Kankan (38,4%), Boké (48,1%) et Kindia (49,2%).

Pour le groupe d'âge de 6 à 11 ans, seule la région de Kankan compte moins de la moitié des enfants qui fréquentent actuellement l'école (38,1%) contre plus de 60% dans les régions de Faranah, Mamou et N'Zérékoré. La région de Conakry enregistre plus de 91% d'enfants de 6 à 11 ans actuellement scolarisés.

S'il l'on admet que la non fréquentation scolaire actuelle peut être assimilée à une occupation économique quelconque, on devrait donc s'attendre à un niveau élevé de participation des enfants de 5-17 ans à l'activité économique dans les régions où les proportions de scolarisation sont les plus faibles (Kankan, Kindia, Labé et Boké).

3.2.3. Niveau d'instruction des personnes de 5 ans et plus

Le niveau d'instruction a été catégorisé en trois modalités: aucune instruction, niveau primaire et secondaire ou plus (secondaire, professionnel/technique et supérieur). Les études primaires durent six ans et celles secondaires (collège et lycée) sept ans.

Les tableaux 3.6a et 3.6b présentent les données selon le niveau d'instruction atteint par la population des 5 ans et plus. Dans l'ensemble, environ 57% de la population n'ont aucun niveau d'instruction, 28% ont le niveau de l'enseignement primaire et 16% ont le niveau de l'enseignement secondaire ou plus.

Tableau 3.6a: Répartition de la population de 6 ans et plus selon le niveau d'instruction, le sexe et l'âge.

Caractéristiques	Aucun		Primaire		Secondaire et +		Total	
	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif
Sexe								
Masculin	47,2	1 853 264	31,7	1 245 603	21,1	829 326	100,0	3 928 193
Féminin	65,5	2 767 452	23,8	1 004 896	10,8	455 245	100,0	4 227 593
Âge								
5-9 ans	46,7	682 427	53,0	774 190	0,3	4 060	100,0	1 460 677
10-14 ans	26,0	354 264	64,3	876 906	9,7	132 221	100,0	1 363 391
15-19 ans	36,9	388 310	23,4	246 139	39,7	417 951	100,0	1 052 400
20-24 ans	54,6	331 832	10,7	65 368	34,7	210 916	100,0	608 116
25-29 ans	70,6	411 264	10,4	60 384	19,0	110 960	100,0	582 608
30-34 ans	78,8	410 890	8,9	46 602	12,3	64 223	100,0	521 715
35-39 ans	78,8	419 748	9,1	48 213	12,1	64 504	100,0	532 465
40-44 ans	75,8	370 107	8,9	43 679	15,3	74 487	100,0	488 273
45-49 ans	79,8	319 452	6,5	25 909	13,8	55 113	100,0	400 474
50-54 ans	75,9	260 715	5,5	19 036	18,6	63 962	100,0	343 713
55-59 ans	72,4	170 277	8,0	18 910	19,5	45 867	100,0	235 054
60-64 ans	84,2	186 053	6,1	13 409	9,8	21 561	100,0	221 023
65-69 ans	88,5	120 516	3,4	4 653	8,1	11 027	100,0	136 196
70-74a ans	90,8	97 400	4,3	4 624	4,9	5 248	100,0	107 272
75 ans ou +	93,9	99 725	3,8	4 049	2,3	2 471	100,0	10 645
Ensemble	56,7	4 622 980	27,6	2 252 071	15,7	1 284 571	100,0	8 159 622

L'analyse du niveau d'instruction selon le sexe montre que 32% des hommes ont le niveau de l'enseignement primaire contre 24% des femmes. La proportion des hommes ayant le niveau secondaire ou plus est de 21% contre 11% chez les femmes.

Tableau 3.6b: Répartition de la population de 5 ans et plus selon le niveau d'instruction, le milieu de résidence et la région administrative.

Caractéristiques	Aucun		Primaire		Secondaire et +		Total	
	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif
Milieu								
Urbain	35,9	940 515	30,4	795 171	33,7	882 475	100,0	2 618 161
Rural	66,5	3 682 465	26,3	1 456 900	7,3	402 096	100,0	5 541 461
Région								
Boké	53,7	516 912	28,1	270 471	18,2	175 419	100,0	962 802
Conakry	30,5	345 576	29,7	335 720	39,8	450 604	100,0	1 131 900
Faranah	61,2	475 136	28,5	221 096	10,3	79 576	100,0	775 808
Kankan	73,8	738 576	17,5	175 536	8,7	87 216	100,0	1 001 328
Kindia	66,1	707 570	25,7	275 416	8,2	88 230	100,0	1 071 216
Labé	62,8	595 469	28,2	267 448	9,0	85 067	100,0	947 984
Mamou	62,2	486 492	28,6	223 792	9,2	72 136	100,0	782 420
N'Zérékoré	51,0	757 249	32,5	482 592	16,6	246 323	100,0	1 486 164
Ensemble	56,7	4 622 980	27,6	2 252 071	15,7	1 284 571	100,0	8 159 622

On constate par ailleurs que le niveau d’instruction des enquêtés varie en fonction du milieu de résidence. En effet, les proportions d’hommes et de femmes instruits sont plus élevées en milieu urbain qu’en milieu rural: 67 % des femmes et 36 % des hommes n’ont aucun niveau d’instruction. Pour le niveau primaire, on ne constate que 30% de la population urbaine qui a le niveau primaire contre 26% chez celle du milieu rural. Pour le niveau secondaire ou plus, l’écart est plus important entre les deux milieux: respectivement, 34% et 7% pour les milieux urbain et rural.

Les résultats selon les régions administratives révèlent de fortes disparités entre elles. Les proportions de personnes sans aucun niveau d’instruction sont particulièrement élevées dans les régions de Kankan (74%), Kindia (66%), Labé (63%) et Mamou (62 %). La région de Conakry (31%) se caractérise par la proportion la plus faible de personnes sans niveau d’instruction.

3.2.4. Scolarisation actuelle des enfants de 6-17 ans

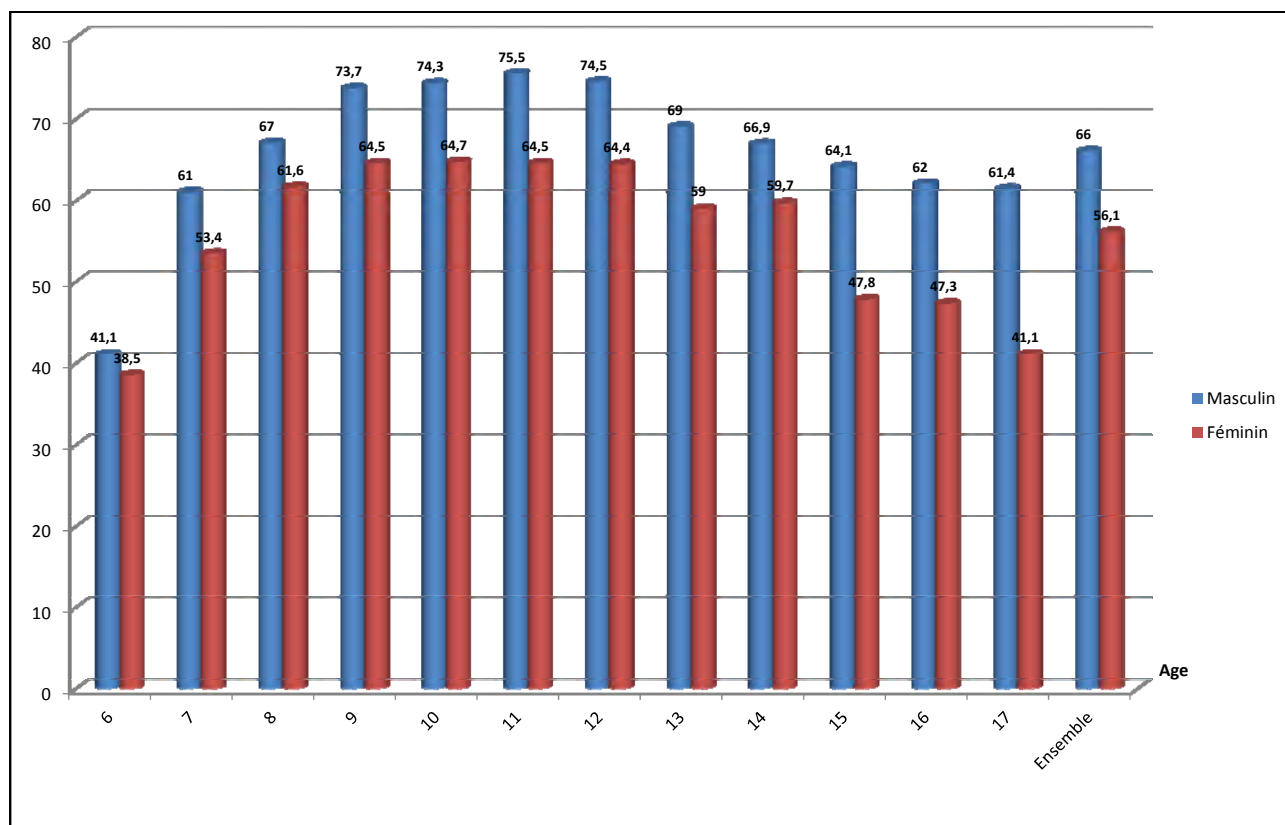
Les résultats du tableau 3.7 indiquent que dans l’ensemble, il apparait que 61% des enfants allaient à l’école au moment de l’enquête. Ce pourcentage cache toutefois des disparités entre les deux sexes et les milieux urbain et rural. En effet, si 82% des enfants du milieu urbain allaient à l’école au moment de l’enquête, ce sont seulement 52% des enfants qui étaient scolarisés en milieu rural. Quelque soit le milieu de résidence considéré, les garçons sont nettement plus scolarisés que les filles: en milieu urbain, 86% des garçons étaient scolarisés contre 56% des filles et 68% des garçons sont scolarisés contre 42% des filles en milieu rural. Au niveau des régions administratives, les résultats montrent que Kankan (38 %), Kindia (54 %) et Labé (56 %) enregistrent les taux de scolarisation les plus faibles. À l’opposé, les taux le plus élevés sont enregistrés dans les régions de Conakry (85 %) et N’Zérékoré (69%).

Tableau 3.7: Répartition d’enfants de 6-17 ans actuellement scolarisés selon le sexe, le milieu de résidence et la région

Caractéristique	Garçons		Filles		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Milieu						
Urbain	487 118	86,4	381 112	67,6	868 230	81,5
Rural	660 400	56,2	494 426	42,1	1 154 826	51,7
Région						
Boké	134 034	61,4	107 067	49,0	241 101	57,3
Conakry	212 828	89,5	156 464	65,8	369 292	85,4
Faranah	109 968	66,9	89 784	54,6	199 752	62,8
Kankan	89 424	44,0	59 064	29,1	148 488	38,2
Kindia	141 514	59,9	91 690	38,8	233 204	54,1
Labé	112 871	58,9	101 948	53,2	214 819	55,8
Mamou	117 008	66,8	78 952	45,1	195 960	62,7
N’Zérékoré	229 871	73,5	190 569	61,0	420 440	68,7
Ensemble	1 147 518	66,0	875 538	50,3	2 023 056	61,4

Les résultats par âge permettent de constater une amélioration du niveau d’instruction chez les garçons comme chez les filles. Ainsi, chez les garçons les taux de scolarisation augmentent jusqu’à 11 ans puis diminuent assez légèrement jusqu’à 17 ans tandis que chez les filles, le pic de scolarisation est atteint à l’âge de 8 ans (graphique 3.1). Ce résultat traduit une déscolarisation plus précoce des filles (avant même la fin du cycle primaire).

Graphique 3.1: Proportion d'enfants de 6-17 ans scolarisés par âge et sexe



CHAPITRE 4: ACTIVITÉS EXERCÉES PAR LES ENFANTS

Ce chapitre porte sur les activités exercées par les enfants. Il aborde les occupations économiques des enfants de 5-17 ans ainsi que leurs tâches ménagères et leur situation scolaire.

4.1. Activité économique des enfants

Le tableau 4.1 présente la proportion d'enfants économiquement occupés selon la région administrative. Il ressort de ce tableau que 43% des enfants sont économiquement occupés en Guinée.

L'analyse selon la région administrative montre que la proportion d'enfants économiquement occupés varie d'un minimum de 10,6% à Conakry à un maximum de 69,1% à N'Zérékoré. La région de Boké compte également plus de six enfants économiquement occupés sur dix (62,5%).

Le milieu de résidence fait apparaître une importante disparité car la proportion des enfants économiquement occupés est de 26,9% en milieu urbain contre 50,5% en milieu rural.

Tableau 4.1: Enfants économiquement occupés ou non (au cours de 7 derniers jours) par région et milieu de résidence

Région/Milieu de résidence	Enfants NON économiquement occupés		Enfants économiquement occupés		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Région						
Boké	168 210	37,5	280 617	62,5	448 827	100,0
Conakry	409 332	89,4	48 664	10,6	457 996	100,0
Faranah	196 504	56,3	152 424	43,7	348 928	100,0
Kankan	268 272	63,0	157 872	37,0	426 144	100,0
Kindia	281 644	60,2	186 148	39,8	467 792	100,0
Labé	310 809	73,7	110 885	26,3	421 694	100,0
Mamou	191 132	57,2	142 852	42,8	333 984	100,0
N'Zérékoré	202 908	30,9	452 887	69,1	655 795	100,0
Milieu de résidence						
Urbain	823 532	73,1	303 752	26,9	1 127 284	100,0
Rural	1 205 279	49,5	1 228 597	50,5	2 433 876	100,0
Ensemble	2 028 811	57,0	1 532 349	43,0	3 561 160	100,0

4.2. Situation des enfants inactifs ou inoccupés

Le tableau 4.2 présente la répartition des enfants de 5-17 ans inoccupés par groupe d'âge selon la région administrative et le milieu de résidence. L'examen de ce tableau montre que la proportion des enfants inoccupés est plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain respectivement 59,4% contre 40,6% en milieu urbain.

Du point de vue de la région administrative, la proportion des enfants inoccupés varie d'un minimum de 8,3% à Boké à un maximum de 20,2% à Conakry. Les régions de Boké (8,3%), Mamou (9,4%) et Faranah (9,7%) enregistrent moins d'un enfant sur dix non économiquement occupé. Quelque soit la région administrative, on constate qu'au fur et à mesure qu'on avance en âge, la proportion d'enfants inoccupés diminue de sorte que seule la région de Conakry compte plus d'un enfant sur dix inoccupé à 16-17 ans.

Tableau 4.2: Répartition des enfants de 5-17 ans non occupés par âge, région et milieu de résidence

Région/Milieu	5-11 ans		12-15 ans		16-17 ans		Total	
	Effectif	% par rapport région	Effectif	% par rapport région	Effectif	% par rapport région	Effectif	% par rapport ensemble inoccupés
Région								
Boké	114 543	68,1	41 118	24,4	12 549	7,5	168 210	8,3
Conakry	222 068	54,3	126 588	30,9	60 676	14,8	409 332	20,2
Faranah	148 480	75,6	37 816	19,2	10 208	5,2	196 504	9,7
Kankan	206 724	77,1	47 472	17,7	14 076	5,2	268 272	13,2
Kindia	204 832	72,7	60 896	21,6	15 916	5,7	281 644	13,9
Labé	220 777	71,0	73 813	23,7	16 219	5,2	310 809	15,3
Mamou	129 504	67,8	47 144	24,7	14 484	7,6	191 132	9,4
N'Zérékoré	156 294	77,0	37 931	18,7	8 683	4,3	202 908	10,0
Milieu								
Urbain	473 583	57,5	245 940	29,9	104 009	12,6	823 532	40,6
Rural	929 639	77,1	226 838	18,8	48 802	4,0	1 205 279	59,4
Total	1 403 222	69,2	472 778	23,3	152 811	7,5	2 028 811	100,0

4.3. Ampleur des activités économiques des enfants

Le tableau 4.3 présente la répartition des enfants selon le statut d'activité, le sexe et le groupe d'âge. Dans l'ensemble, on constate que le pourcentage des enfants qui vont uniquement à l'école est plus élevé (environ 40%). Le pourcentage d'enfants qui vont à l'école et qui travaillent en même temps est à peu près le même que celui des enfants qui travaillent uniquement (respectivement 23,2% et 22,2%). Au total, on compte un peu plus d'un enfant sur six qui est inoccupé et non scolarisé (environ 15%). On constate également que dans l'ensemble 45,4% des enfants de 6 à 17 ans mènent une activité économique.

En considérant les groupes d'âges des enfants, on note que plus l'âge avance, plus le pourcentage de ceux qui travaillent augmente. Ainsi, on passe de 36,1% à 6-11 ans, à 55,6% à 12-15 ans et à 61,2% chez les enfants de 16-17 ans. Cette tendance est pratiquement la même quelque soit le sexe.

S'agissant des enfants qui vont uniquement à l'école, les pourcentages diminuent régulièrement avec l'âge et ce quelque soit le sexe.

Tableau: 4.3: Répartition des enfants de 6-17 ans selon le statut d'activité, le sexe et le groupe d'âge

	Travaille et va à l'école	Travaille uniquement	Va à l'école uniquement	Non occupé et non scolarisé	Total	Effectif	Total qui travaille	Total qui étudie
Masculin								
6-11 ans	20,6	15,5	46,0	17,9	100,0	951 967	36,1	66,6
12-15 ans	31,8	24,1	38,9	5,3	100,0	551 693	55,9	70,7
16-17 ans	28,8	32,0	35,4	3,7	100,0	191 646	60,9	64,3
Total	25,2	20,1	42,5	12,2	100,0	1 695 306	45,3	67,7
Féminin								
6-11 ans	19,3	16,8	40,0	23,8	100,0	835 402	36,2	59,3
12-15 ans	24,4	30,9	35,2	9,4	100,0	491 499	55,4	59,7
16-17 ans	19,0	42,4	27,4	11,2	100,0	186 476	61,4	46,4
Total	20,9	24,6	36,9	17,6	100,0	1 513 377	45,5	57,9
Ensemble								
6-11 ans	20,0	16,1	43,2	20,7	100,0	1 787 369	36,1	63,2
12-15 ans	28,3	27,3	37,2	7,2	100,0	1 043 192	55,6	65,5
16-17 ans	24,0	37,2	31,5	7,4	100,0	378 122	61,2	55,5
Total	23,2	22,2	39,9	14,7	100,0	3 208 683	45,4	63,0

4.4. Tâches ménagères

4.4.1. Taux de participation aux tâches ménagères

Le tableau 4.4 présente le pourcentage des enfants astreints aux tâches ménagères selon l'âge et le sexe. L'examen de ce tableau montre que 82,5% des enfants sont astreints à des tâches ménagères en Guinée. Cette proportion est plus élevée chez les filles que chez les garçons (respectivement 89,2% contre 76,5%).

Tableau 4.4: Pourcentage des enfants effectuant des tâches ménagères par âge et sexe

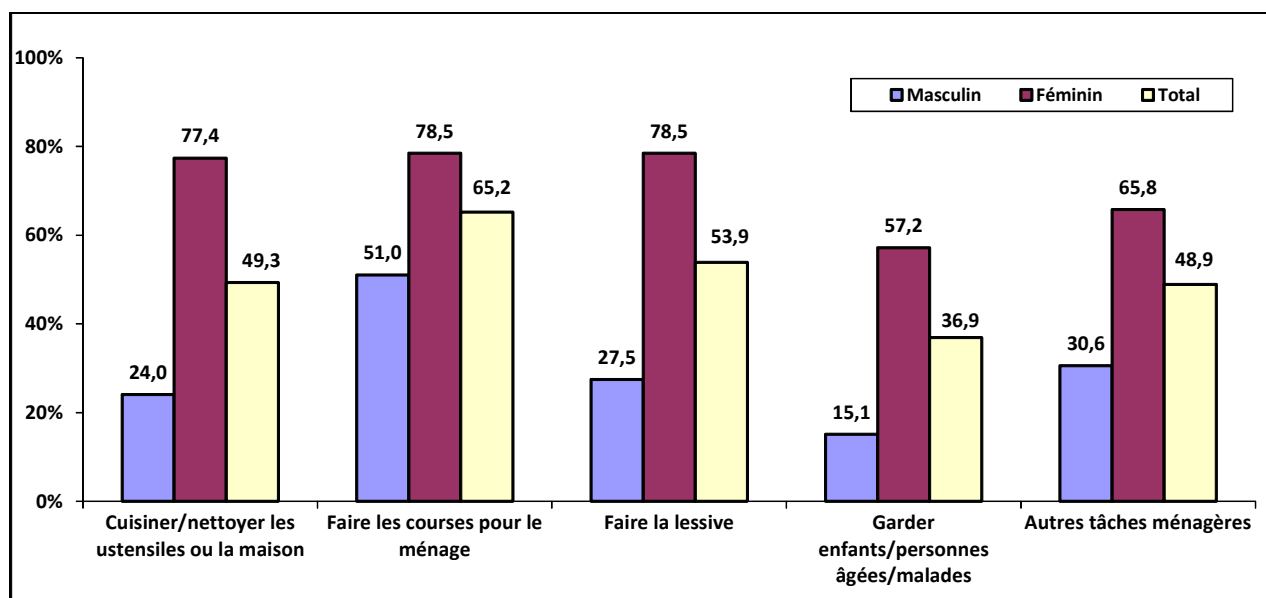
Âge	N'effectue pas de tâches ménagères			Effectue des tâches ménagères		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
5 ans	58,1	41,9	54,2	48,2	51,8	45,8
6 ans	65,5	34,5	34,6	45,5	54,5	65,4
7 ans	68,7	31,3	23,2	49,2	50,8	76,8
8 ans	70,8	29,2	16,5	46,8	53,2	83,5
9 ans	80,0	20,0	15,0	47,4	52,6	85,0
10 ans	83,2	16,8	12,6	51,1	48,9	87,4
11 ans	74,6	25,4	11,0	51,6	48,4	89,0
12 ans	80,9	19,1	8,0	49,8	50,2	92,0
13 ans	78,1	21,9	11,6	48,2	51,8	88,4
14 ans	86,6	13,4	8,3	48,3	51,7	91,7
15 ans	81,1	18,9	9,7	52,8	47,2	90,3
16 ans	88,3	11,7	7,6	47,7	52,3	92,4
17 ans	85,3	14,7	8,8	46,8	53,2	91,2
Total	71,0	29,0	17,5	48,9	51,1	82,5

Quelque soit l'âge on constate que le pourcentage de participation aux tâches ménagères est plus élevé chez les filles que chez les garçons. On remarque également que le taux de participation des enfants aux tâches ménagères croît avec l'âge. Ainsi, à 5 ans, on compte 45,8% d'enfants qui participent aux tâches ménagères contre 83,5% à 8 ans, 88,4% à 13 ans et environ 92% à 16-17 ans.

4.4.2. Nature des tâches ménagères effectuées par les enfants

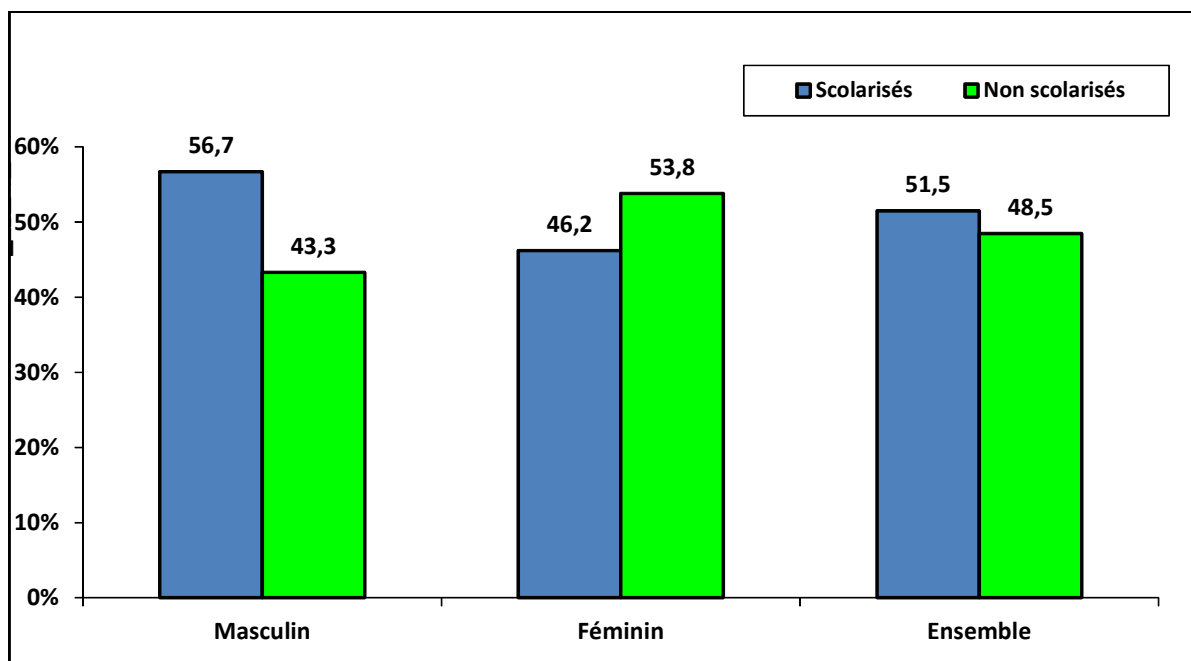
Le graphique 4.1 présente les principales tâches ménagères effectuées par les enfants de 5-17 ans. On observe dans l'ensemble que la principale tâche ménagère effectuée par les enfants consiste à faire les courses pour le ménage (65,2%), suivie de la lessive (53,9%). Faire la cuisine/nettoyer les ustensiles ou la maison occupe le troisième rang en ce qui concerne les tâches ménagères effectuées par les enfants (49,3%). Quelque soit la tâche ménagère, le taux de participation des filles est plus élevé que celui des garçons.

Graphique 4.1: Pourcentage des principales tâches ménagères effectuées par les enfants de 5-17 ans



4.5. Activités économiques, tâches ménagères et fréquentation scolaire

Graphique 4.2: Pourcentage d'enfants de 6-17 ans occupés astreints aux tâches ménagères selon la fréquentation scolaire par sexe



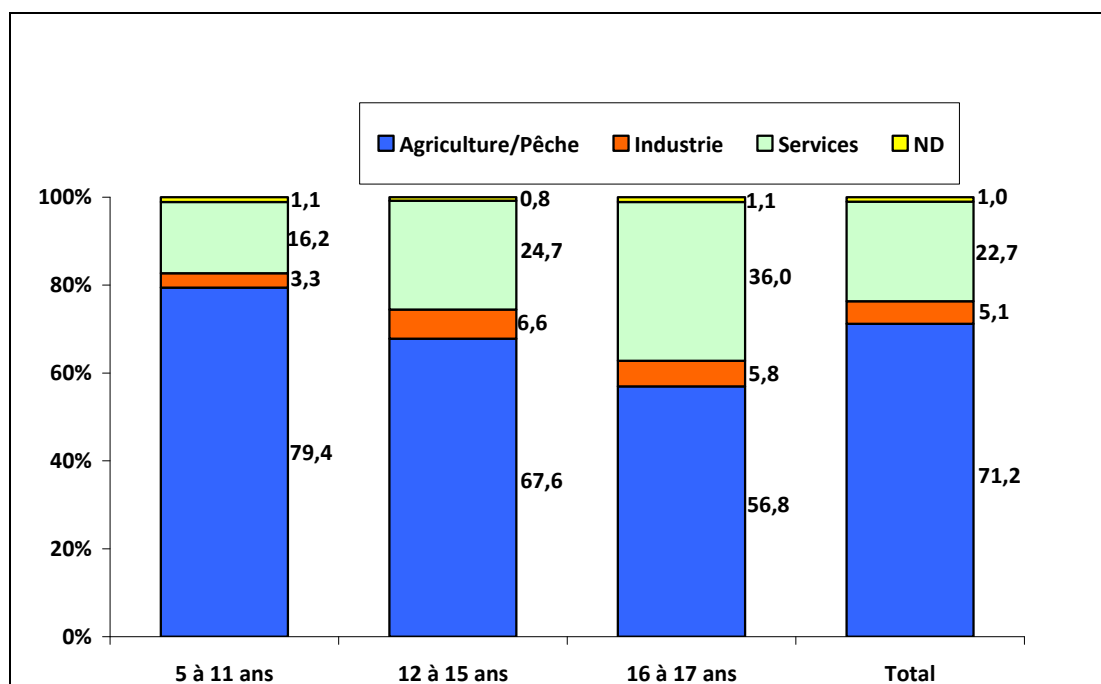
L'examen de ce graphique montre que le pourcentage d'enfants de 6-17 ans occupés effectuant des tâches ménagères et scolarisés (51,5%) est supérieur à celui des enfants non scolarisés (48,5%). On note que la proportion de garçons occupés effectuant des tâches ménagères et scolarisés (56,7%) est supérieure à celle non scolarisés (43,3%). A l'opposé la proportion de filles occupées effectuant des tâches ménagères et non scolarisées (53,8%) est supérieure à celle des filles scolarisées (46,2%).

4.6. Caractéristiques de l'activité économique des enfants

4.6.1. Secteurs d'activité des enfants économiquement occupés

Le graphique 4.3 présente la distribution des enfants occupés âgés de 5-17 ans selon le secteur d'activité et le groupe d'âge. Il ressort de ce graphique que 71,2% des enfants travaillent dans le secteur agricole contre 5,1% des enfants dans le secteur de l'industrie. On note aussi que 22,7% des enfants travaillent dans les services.

Graphique 4.3: Distribution des enfants occupés âgés de 5-17 ans selon le secteur d'activités et le groupe d'âge

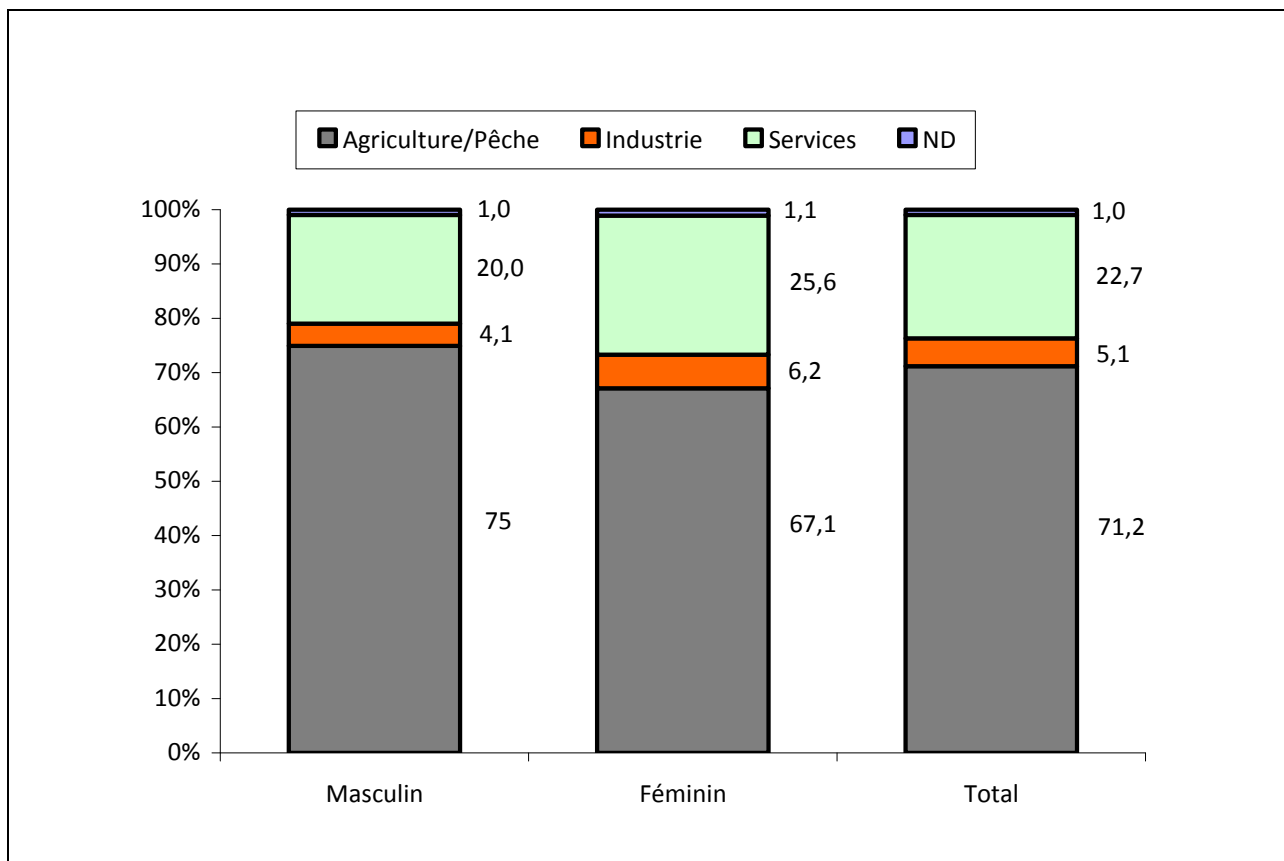


Comme dans l'ensemble, on constate également que quelque soit la tranche d'âge la proportion d'enfants travaillant dans le secteur agricole est plus élevée que celle travaillant dans le secteur de l'industrie ou dans les services. En effet lorsqu'on considère les enfants âgés de 5-11 ans, on remarque que 79,4% travaillent dans le secteur agricole, 3,3% dans le secteur de l'industrie et 16,2% dans les services.

Selon le groupe d'âge, la proportion d'enfants travaillant dans le secteur agricole diminue lorsque l'âge augmente (79,4% à 5-11 ans, 67,6% à 12-15 ans contre 56,8% à 16-17 ans). Par contre, la proportion d'enfants travaillant dans le secteur de l'industrie augmente lorsque l'âge augmente (3,3% à 5-11ans contre 6,6% à 12-15 ans).

L'analyse selon le sexe indique que les garçons sont plus représentés dans le secteur agricole que les filles (respectivement 75,0% contre 67,1%). On observe la tendance inverse dans le secteur de l'industrie et dans les services. Car la proportion de garçons travaillant dans l'industrie est de 4,1% contre 6,2% chez les filles.

Graphique 4.4: Distribution des enfants occupés âges de 5-17 ans selon le secteur d'activité et le sexe.



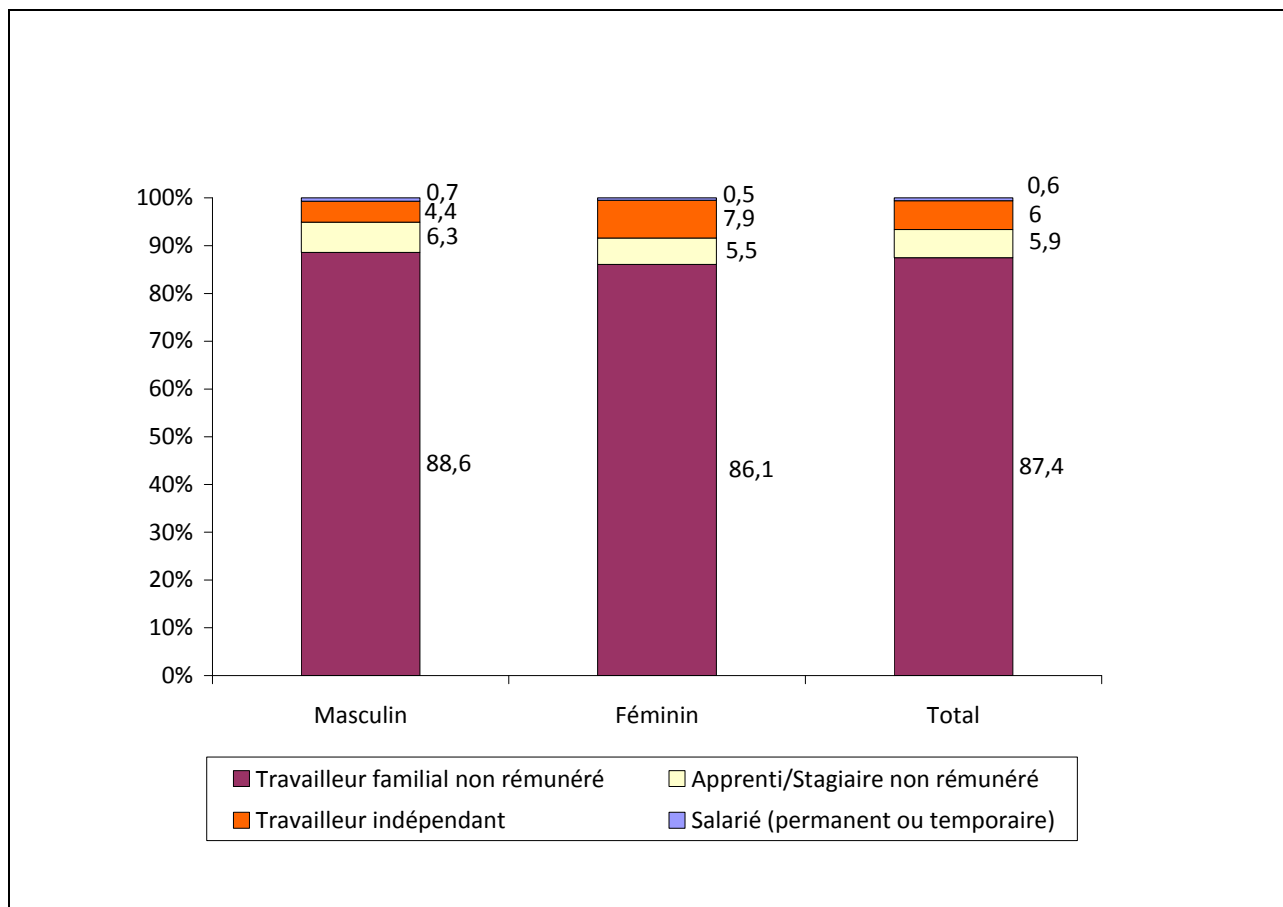
4.6.2. Situation dans la profession

Le graphique 4.5 présente la proportion d'enfants de 5-17 ans occupés par sexe selon la situation dans la profession. L'examen de ce graphique montre que la majorité des enfants occupés sont des travailleurs familiaux non rémunérés (87,4%). Seulement moins d'un enfant occupé sur dix (0,6%) est salarié (permanent ou temporaire) et 6% sont des travailleurs indépendants. De même 6% des enfants de 5-17 ans occupés sont apprentis/stagiaires non rémunérés.

En considérant les garçons, on constate que 88,6% sont des travailleurs familiaux non rémunérés contre respectivement 6,3% d'apprenti/stagiaire non rémunéré, 4,4% de travailleurs indépendants et 0,7% d'employés.

Concernant les filles, on note que 86,1% sont des travailleurs familiaux non rémunérés. Contrairement aux garçons, la proportion de filles travailleuses indépendantes (7,9%) est plus élevée que la proportion de filles qui sont apprenties/stagiaires non rémunérées (5,5%). Seulement 0,5% de filles sont salariées (permanents ou temporaires).

Graphique 4.5: Distribution des enfants occupés de 5 à 17 ans selon le statut dans le travail et le sexe



4.6.3. Intensité du travail

Un des aspects du travail susceptible de le rendre préjudiciable pour les enfants concerne le nombre d'heures consacré à l'activité. La durée du travail est un des paramètres permettant de définir les travaux dangereux pour différents groupes d'âge. L'indicateur lié à l'intensité du travail donne un aperçu du temps moyen consacré au travail par les filles et les garçons astreints à une activité dommageable.

Le tableau 4.5 présente le nombre moyen d'heures par semaine selon le type d'activité, le groupe d'âge et le sexe. Les données de ce tableau font apparaître que l'intensité du travail augmente avec l'âge lorsqu'on passe de 6-11 ans à 12-15 ans et à 16-17 ans quelque soit le sexe. Dans l'ensemble, un enfant de 6-11 ans travaille en moyenne 22 heures, celui de 12-15 ans travaille 27 heures et un enfant de 16-17 ans consacre 30 heures à travailler. La charge de travail hebdomadaire pour ceux qui travaillent uniquement passe de 27 heures pour les enfants de 6-11 ans à 33 heures pour ceux âgés de 12-15 ans et à 35 heures pour les enfants âgés de 16-17 ans. En ce qui concerne les enfants qui associent l'école et le travail, la charge de travail hebdomadaire passe de 18 heures chez les enfants de 6-11 ans à 20 heures chez ceux âgés de 12-15 ans et à 22 heures chez les enfants âgés de 16-17 ans.

Quelque soit le sexe, on note que les enfants qui travaillent uniquement consacrent plus de temps que ceux qui associent le travail et l'école. Car un enfant âgé de 6-11 ans qui travaille

uniquement consacre 27 heures par semaine contre 18 heures pour celui qui travaille et va à l'école.

Tableau 4.5: Nombre moyen d'heures par semaine selon le type d'activité, le groupe d'âge et le sexe.

Sexe	6-11 ans			12-15 ans			16-17 ans		
	Travaille uniquement	Travaille et va à l'école	Total	Travaille uniquement	Travaille et va à l'école	Total	Travaille uniquement	Travaille et va à l'école	Total
Masculin	29	17	22	35	21	27	38	21	30
Féminin	26	18	22	31	20	26	34	23	30
Ensemble	27	18	22	33	20	27	35	22	30

4.7. Intensité de la participation des enfants aux tâches ménagères

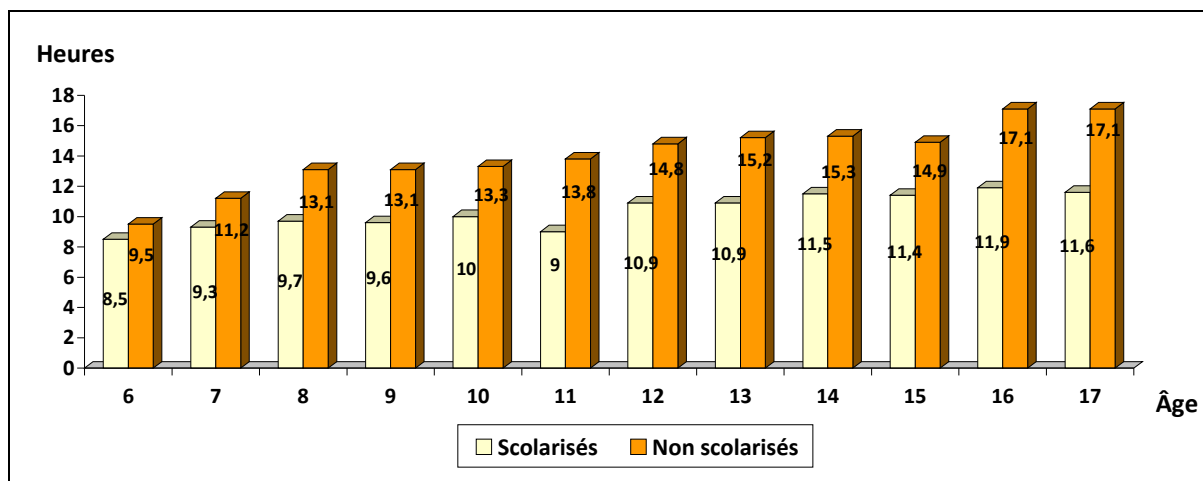
Tableau 4.6: Nombre moyen et médian d'heures consacrés aux travaux ménagers selon l'âge, le sexe, le milieu de résidence et la région administrative.

Caractéristiques	Non scolarisé		Scolarisé		Total enfant	
	Moyenne	Mediane	Moyenne	Mediane	Moyenne	Mediane
Age						
5-11 ans	12,1	9	9,6	7	10,4	7
12-13 ans	15,0	14	10,9	9	12,3	11
14-17 ans	16,0	14	11,6	10	13,5	13
Sexe						
Masculin	10,5	7	9,1	7	9,5	7
Féminin	16,3	14	11,9	11	13,6	14
Milieu						
Urbain	14,4	14	9,7	7	10,5	8
Rural	13,7	13	10,9	9	12,1	10
Région						
Boké	12,7	11	10,6	9	11,3	10
Conakry	14,3	14	9,0	7	9,6	7
Faranah	14,7	13	12,2	10	13,0	11
Kankan	14,5	13	12,0	10	13,3	11
Kindia	15,5	14	9,5	7	12,1	7
Labé	14,3	14	11,1	9	12,3	14
Mamou	13,5	14	11,3	9	12,0	9
N'Zérékoré	11,5	10	9,9	9	10,3	9
Ensemble	13,8	13	10,4	8	11,6	9

Les données de l'ENTE-Guinée de 2010 montrent que dans l'ensemble, la durée hebdomadaire moyenne consacrée aux travaux ménagers par les enfants est de 11,6 heures et la moitié des enfants travaille plus de 9 heures par semaine. Le temps moyen hebdomadaire consacré aux tâches ménagères est, comme on pouvait s'y attendre, croissant selon l'âge (10,4 heures à 5-11 ans, 12,3 heures à 12-13 ans et 13,5 heures à 14-17 ans). Les filles sont plus astreintes aux tâches ménagères que les garçons (respectivement 14 heures chez les filles et 10 heures chez les garçons). Quand on examine la durée médiane consacrée aux tâches ménagères on trouve que les filles font le double des garçons (14 heures contre 7 heures).

L'analyse de la durée de travail hebdomadaire selon la région montre que c'est à Kankan (13,3 heures) et Faranah (13 heures) que les enfants consacrent plus de temps aux tâches ménagères. A l'opposé, les enfants de Conakry (9,6 heures) sont moins astreints aux tâches ménagères.

Graphique 4.6: Temps moyen consacré aux tâches ménagères par les enfants selon l'âge et la fréquentation scolaire



Le nombre d'heures consacrées aux tâches ménagères augmente avec l'âge et ce aussi bien chez les enfants scolarisés que chez ceux qui ne sont pas scolarisés. Le graphique 4.6 montre également que quelque soit l'âge, les enfants non scolarisés consacrent plus de temps aux tâches ménagères que ceux qui sont scolarisés.

CHAPITRE 5: AMPLEUR ET CARACTÉRISTIQUES DU TRAVAIL DES ENFANTS À ABOLIR

Dans ce chapitre l'analyse portera uniquement sur les enfants de 5-17 ans astreints à un travail à abolir. Il s'agit des enfants dont le travail est susceptible de porter préjudice à leur scolarité, leur santé ou leur développement. La participation des enfants aux activités économiques est bien une réalité en Guinée. Il devient donc nécessaire d'en dégager les formes afin de cibler celles qui sont à abolir. Les caractéristiques de ces travaux seront évoquées ainsi que leur ampleur. Tout au long de ce chapitre, nous emploierons indifféremment les termes de «travail des enfants à abolir», «travaux interdits» ou «travaux prohibés» ou encore simplement «travail des enfants».

5.1. Travail des enfants à abolir

Pour rappel, les travaux dangereux constituent un sous-groupe du travail des enfants à abolir, lequel est lui-même une sous-catégorie de l'activité économique. Pour un souci de clarté, nous allons successivement présenter les statistiques sur l'ensemble du travail des enfants à abolir avant de nous appesantir sur celles des travaux dangereux.

Le tableau 5.1 présente le nombre et le pourcentage des enfants de 5 à 17 ans astreints à des travaux à abolir selon le sexe, le groupe d'âge et le milieu de résidence. Ce tableau révèle que sur un total de 3 561 160 enfants, 1 532 349 sont économiquement occupés, soit 43% et 40,1% sont astreints à des travaux à abolir. Parmi les enfants économiquement occupés, 93,2% sont astreints à des travaux à abolir, soit 1 427 778 enfants de 5 à 17 ans.

Tableau 5.1: Nombre d'enfants de 5-17 ans astreints aux travaux à abolir par sexe, âge et milieu de résidence

Caractéristiques	Ensemble		Enfants économiquement occupés (EO)		Enfants astreints aux travaux à abolir		
	Effectif		Effectif	%	Effectif	%	% EO
Sexe							
Masculin	1 878 890		805 539	42,9	752 468	40,0	93,4
Féminin	1 682 270		726 810	43,2	675 310	40,1	92,9
Âge							
5-11 ans	2 093 564		690 342	33,0	690 342	33,0	100,0
12-15 ans	1 072 271		599 493	55,9	537 989	50,2	89,7
16-17 ans	395 325		242 514	61,3	199 447	50,5	82,2
Milieu de résidence							
Urbain	1 127 284		303 752	26,9	270 523	24,0	89,1
Rural	2 433 876		1 228 597	50,5	1 157 255	47,5	94,2
Total	3 561 160		1 532 349	43,0	1 427 778	40,1	93,2

% Ens.= % sur l'ensemble des enfants; %EO= % sur les enfants économiquement occupés.

Selon le sexe, il n'y a pas de différence entre les garçons et les filles en ce qui concerne le travail à abolir. En effet, 40,0% de garçons sont astreints à des travaux à abolir contre 40,1% de filles. Il convient de mentionner également que parmi les enfants économiquement occupés, le pourcentage de ceux qui effectuent des travaux à abolir est presque le même chez les garçons et chez les filles respectivement 93,4% contre 92,9%.

La proportion d'enfants astreints à des travaux à abolir varie en fonction de l'âge. Elle passe d'un minimum de 33,0% pour les enfants âgés de 5 à 11 ans à un maximum de 50,5% pour les enfants de 16 à 17 ans.

L'analyse selon le milieu de résidence montre que la proportion d'enfants astreints à des travaux à abolir est deux fois plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain respectivement 47,5% contre 24,0%.

Le tableau 5.2 présente le nombre et le pourcentage des enfants de 5-17 ans selon le type de travail, la région administrative et le milieu de résidence. Du point de vue de la région administrative, la proportion d'enfants effectuant des travaux à abolir parmi l'ensemble des enfants est plus élevée à Boké (61,2%) suivie de N'Zérékoré (59,7%). A l'opposé la proportion des enfants effectuant des travaux à abolir est plus faible à Conakry (9,7%).

Les régions de N'Zérékoré et Conakry constituent également les extrêmes en ce qui concerne la proportion des enfants économiquement occupés: 69,1% des enfants sont économiquement occupés à N'Zérékoré contre 10,6% à Conakry.

Parmi les enfants économiquement occupés, on note que dans toutes les régions au moins huit enfants sur dix effectuent un travail à abolir. Les proportions d'enfants effectuant des travaux à abolir varient d'un minimum de 86,5% à N'Zérékoré à un maximum de 98,7% dans la région de Kindia.

Tableau 5.2: Nombre d'enfants de 5-17 ans par type de travail effectué, région et milieu de résidence

Région /Milieu	Total enfants	Enfants économiquement occupés (EO)	Enfants effectuant un travail à abolir	Enfants effectuant un travail à abolir dans EO	Enfants effectuant un travail à abolir dans total enfants	Enfants économiquement occupés dans total des enfants
	A	B	C	C/B(%)	C /A (%)	B/A (%)
Région						
Boké	448 827	280 617	274 743	97,9	61,2	62,5
Conakry	457 996	48 664	44 352	91,1	9,7	10,6
Faranah	348 928	152 424	138 272	90,7	39,6	43,7
Kankan	426 144	157 872	153 456	97,2	36,0	37,0
Kindia	467 792	186 148	183 726	98,7	39,3	39,8
Labé	421 694	110 885	103 272	93,1	24,5	26,3
Mamou	333 984	142 852	138 308	96,8	41,4	42,8
N'Zérékoré	655 795	452 887	391 649	86,5	59,7	69,1
Milieu						
Urbain	1 127 284	303 752	270 523	89,1	24,0	26,9
Rural	2 433 876	1 228 597	1 157 255	94,2	47,5	50,5
Ensemble	3 561 160	1 532 349	1 427 778	93,2	40,1	43,0

5.2. Travail dangereux

Le tableau 5.3 présente le nombre et le pourcentage des enfants de 5-17 ans astreints à des travaux dangereux selon le sexe, le groupe d'âge et le milieu de résidence. Les résultats du tableau montrent que 1 200 292 enfants sont astreints à des travaux dangereux, soit 33,7% de

l'ensemble des enfants. Autrement dit, parmi les enfants économiquement occupés 78,3% sont astreints à des travaux dangereux.

Selon le sexe, il n'y a pas de différence significative entre les garçons et les filles. Car 34,0% de garçons sont astreints à des travaux dangereux contre 33,4% de filles.

En considérant le groupe d'âge, on constate que la proportion des enfants astreints à des travaux dangereux augmente avec l'âge. La proportion d'enfants impliqués dans les travaux dangereux passe de 25,1% chez les enfants âgés de 5-11 ans à 44,3% chez ceux âgés de 12-15 ans et à 50,5% chez les enfants âgés de 16-17 ans.

Par ailleurs les résultats mettent en évidence des disparités importantes entre le milieu rural et le milieu urbain. En milieu rural, 40,4% des enfants sont astreints à des travaux dangereux contre 19,3% en milieu urbain.

Tableau 5.3: Nombre d'enfants de 5-17 ans astreints aux travaux dangereux par sexe, âge et milieu de résidence

Caractéristiques	Ensemble	Enfants économiquement occupés (EO)		Enfants astreints aux travaux à abolir	Enfants astreints aux travaux dangereux			
		Effectifs	%		Effectifs	% Ens	% EO	% TE
Sexe								
Masculin	1 878 890	805 539	42,9	752 468	638 247	34,0	79,2	84,8
Féminin	1 682 270	726 810	43,2	675 310	562 045	33,4	77,3	83,2
Âge								
5-11 ans	2 093 564	690 342	33,0	690 342	526 141	25,1	76,2	76,2
12-15 ans	1 072 271	599 493	55,9	537 989	474 704	44,3	79,2	88,2
16-17 ans	395 325	242 514	61,3	199 447	199 447	50,5	82,2	100,0
Milieu								
Urbain	1 127 284	303 752	26,9	270 523	217 020	19,3	71,4	80,2
Rural	2 433 876	1 228 597	50,5	1 157 255	983 272	40,4	80,0	85,0
Total	3 561 160	1 532 349	43,0	1 427 778	1 200 292	33,7	78,3	84,1

Ens.= % sur l'ensemble des enfants; %EO= % sur les enfants économiquement occupés; %TE.= % sur les enfants astreints aux travaux à abolir.

Le tableau 5.4 présente le nombre et le pourcentage des enfants âgés de 5-17 ans effectuant un travail dangereux selon le sexe et le groupe d'âge. Parmi les enfants astreints à des travaux à abolir, 82,3% effectuent des travaux dangereux.

Quelque soit le sexe, la proportion d'enfants effectuant des travaux dangereux par rapport à l'ensemble des travaux interdits augmente avec l'âge. Ainsi, pour l'ensemble des enfants le pourcentage de ceux qui effectuent des travaux dangereux passe de 76,2% chez les enfants âgés de 5-11 ans à 88,2% chez ceux âgés de 12-15 ans et 100% chez les enfants de 16-17 ans.

Tableau 5.4: Nombre d'enfants de 5-17 ans astreints aux travaux dangereux par sexe et âge

Sexe et âge	Travail à abolir (A)	Travail dangereux (B)	B/A (%)
Garçons			
5-11 ans	366 364	279 150	76,2
12-15 ans	284 041	257 034	90,5
16-17 ans	102 063	102 063	100,0
Total	752 468	638 247	84,8
Filles			
5-11 ans	323 978	246 991	76,2
12-15 ans	253 948	217 670	85,7
16-17 ans	97 384	97 384	100,0
Total	675 310	562 045	83,2
Ensemble			
5-11 ans	690 342	526 141	76,2
12-15 ans	537 989	474 704	88,2
16-17 ans	199 447	199 447	100,0
Total	1 427 778	1 200 292	84,1

5.3. Caractéristiques du travail des enfants à abolir

5.3.1. Branches d'activité

La totalité des enfants occupés dans l'industrie minière/extractive, la construction et le transport effectuent des travaux dangereux. L'industrie manufacturière représente la deuxième branche d'activité où la proportion d'enfants astreints à des travaux dangereux est plus élevée (93%) suivi des autres branches (80,8%) et de la branche agricole (77,1%).

Le tableau A.2 en annexe présente la répartition des enfants âgés de 5-17 ans effectuant un travail à abolir selon le sexe et le groupe d'âge.

Quelque soit le sexe, la proportion des enfants effectuant un travail à abolir diminue avec l'âge lorsque l'enfant travaille dans l'agriculture. En effet 80,2% des enfants de 5-11 ans sont astreints à un travail à abolir contre 61,6% chez les enfants de 16-17 ans. On note également la même tendance chez les enfants exerçant le commerce et la restauration. A l'opposé, la proportion d'enfants effectuant un travail à abolir augmente avec l'âge lorsque l'enfant travaille dans les autres secteurs : 3,5% des enfants sont astreints à un travail à abolir contre 10,7% chez les enfants de 16-17 ans.

Tableau 5.5: Nombre d'enfants de 5-17 ans par type de travail, branche d'activité et sexe

Secteurs d'activités	Économiquement occupés (A)	Travail à abolir (B)	B/A (%)	Travail dangereux (C)	C/A (%)
Ensemble					
Agriculture, Pêche	1 091 603	1 018 391	93,3	842 141	77,1
Industries manufacturières	31 575	30 619	97	29 374	93
Industries minières/extractives	46 072	46 072	100	46 072	100
Construction	15 169	15 169	100	15 169	100
Commerce/restauration	223 623	204 818	91,6	171 813	76,8
Transport	6 816	6 816	100	6 816	100
Autres secteurs	101 537	92 873	91,5	82 015	80,8
ND	15 954	13 020	81,6	6 892	43,2
Total	1 532 349	1 427 778	93,2	1 200 292	78,3
Garçons					
Agriculture, Pêche	603 937	563 738	93,3	472 032	78,2
Industries manufacturières	17 245	17 245	100	16 788	97,3
Industries minières/extractives	15 456	15 456	100	15 456	100
Construction	12 060	12 060	100	12 060	100
Commerce/restauration	88 440	78 651	88,9	63 965	72,3
Transport	5 774	5 774	100	5 774	100
Autres secteurs	54 616	53 828	98,6	49 814	91,2
ND	8 011	5 716	71,4	2 358	29,4
Total	805 539	752 468	93,4	638 247	79,2
Filles					
Agriculture, Pêche	487 666	454 653	93,2	370 109	75,9
Industries manufacturières	14 330	13 374	93,3	12 586	87,8
Industries minières/extractives	30 616	30 616	100	30 616	100
Construction	3 109	3 109	100	3 109	100
Commerce/restauration	135 183	126 167	93,3	107 848	79,8
Transport	1 042	1 042	100	1 042	100
Autres secteurs	46 921	39 045	83,2	32 201	68,6
ND	7 943	7 304	92	4 534	57,1
Total	726 810	675 310	92,9	562 045	77,3

NB: Les statistiques des «enfants économiquement occupés», des «enfants astreints aux travaux à abolir» et ceux «astreints aux travaux dangereux» peuvent être inférieures aux chiffres précédents en raison des non réponses dans les informations relatives aux branches d'activité.

5.3.2. Situation de la profession

Le tableau 5.6 montre que la grande majorité des enfants astreints à un travail à abolir est constituée par des travailleurs familiaux non rémunérés (86,6%) contre 0,6% d'enfants salariés (permanents ou temporaires), 5,9% d'apprentis/stagiaires non rémunérés et 5,8% de travailleurs indépendants.

L'analyse selon le milieu de résidence montre qu'en milieu rural, 90,5% des enfants astreints à un travail à abolir sont constitués de travailleurs familiaux, 3,2% par des apprentis/stagiaires non rémunérés, 5,0% par des travailleurs indépendants et 0,2% par des salariés (permanents ou temporaires). A l'opposé, dans les centres urbains, 69,7% des enfants

astreints à un travail à abolir sont des travailleurs familiaux, 17,2% des apprentis/stagiaires non rémunérés, 9,2% des travailleurs indépendants et 2,7% des salariés (permanents ou temporaires).

Selon le sexe, on constate que parmi les garçons astreints à un travail à abolir, 87,2% sont des travailleurs familiaux non rémunérés, 6,6% sont des apprentis/stagiaires non rémunérés, 4,4% sont des travailleurs indépendants et 0,7% sont des salariés (permanents ou temporaires). Par contre chez les filles, 85,9% sont des travailleurs familiaux non rémunérés, 5,1% sont des apprentis/stagiaires non rémunérés, 7,3% sont des travailleurs indépendants et 0,6% sont des salariés (permanents ou temporaires).

En outre, on note qu'au fur et à mesure que l'âge avance les pourcentages de travailleurs familiaux non rémunérés diminuent. Ainsi, on passe de 92,7% chez les enfants de 5-11 ans à 84,9% chez les 12-15 ans et à 69,8 chez les enfants de 16-17 ans. Pour les autres situations dans la profession, on observe la tendance contraire. Les pourcentages de travailleurs indépendants sont de 2,4% chez les 5-11 ans alors que ceux de 12-15 ans enregistrent 6,5% et ceux de 16-17 ans ont 15,7%.

Tableau 5.6: Nombre d'enfants de 5-17 ans astreints aux travaux à abolir par situation dans la profession, sexe, âge et milieu de résidence

	Situation dans la profession											
	Travailleur familial non rémunéré		Apprenti/ Stagiaire non rémunéré		Travailleur indépendant		Salarié (permanent ou temporaire)		ND		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Milieu												
Urbain	188 440	69,7	46 600	17,2	24 821	9,2	7 421	2,7	3 241	1,2	270 523	100
Rural	1 047 308	90,5	37 548	3,2	58 044	5	1 817	0,2	12 538	1,1	1 157 255	100
Garçons												
5-11 ans	337 642	92,2	16 014	4,4	7 506	2	689	0,2	4 513	1,2	366 364	100
12-15 ans	241 971	85,2	23 198	8,2	14 906	5,2	1 809	0,6	2 157	0,8	284 041	100
16-17 ans	76 285	74,7	10 160	10	10 975	10,8	2 983	2,9	1 660	1,6	102 063	100
Total	655 898	87,2	49 372	6,6	33 387	4,4	5 481	0,7	8 330	1,1	752 468	100
Filles												
5-11 ans	302 230	93,3	8 759	2,7	9 104	2,8	284	0,1	3 601	1,1	323 978	100
12-15 ans	214 686	84,5	16 157	6,4	19 955	7,9	783	0,3	2 367	0,9	253 948	100
16-17 ans	62 934	64,6	9 860	10,1	20 419	21	2 690	2,8	1 481	1,5	97 384	100
Total	579 850	85,9	34 776	5,1	49 478	7,3	3 757	0,6	7 449	1,1	675 310	100
Ensemble												
5-11 ans	639 872	92,7	24 773	3,6	16 610	2,4	973	0,1	8 114	1,2	690 342	100
12-15 ans	456 657	84,9	39 355	7,3	34 861	6,5	2 592	0,5	4 524	0,8	537 989	100
16-17 ans	139 219	69,8	20 020	10	31 394	15,7	5 673	2,8	3 141	1,6	199 447	100
Total	1 235 748	86,6	84 148	5,9	82 865	5,8	9 238	0,6	15 779	1,1	1 427 778	100

5.3.3. Lieu du travail

Le tableau A.3 en annexe présente le nombre et pourcentage des enfants âgés de 5-17 ans astreints à un travail à abolir selon le lieu de travail le sexe, l'âge et le milieu de résidence. Les résultats du tableau indiquent que 60,5% des enfants astreints à un travail à abolir travaillent dans

les plantations, jardins ou ferme, 11,0% des enfants sont travailleurs à domicile et 3,3% travaillent dans les sites d'exploitation des mines et carrières. Il apparaît également que 7,9% des enfants sont des travailleurs mobiles. Seulement 1,5% des enfants sont des travailleurs de la rue.

Selon le sexe, on remarque que les garçons travaillent plus que les filles dans les plantations, jardins ou fermes respectivement 64,3% contre 56,3%. A l'opposé les filles travaillent plus que les garçons à domicile respectivement 12,8% contre 9,4%.

Concernant le milieu de résidence, on observe que les enfants travaillent plus dans les plantations, jardins ou ferme en milieu rural qu'en milieu urbain respectivement (69,2% contre 23,2%). Par contre la proportion de ceux qui travaillent à domicile est plus importante en milieu urbain qu'en milieu rural (14,6% contre 10,2%).

5.3.4. Moment du travail

Le tableau 5.7 présente le nombre et pourcentage des enfants âgés de 5-17 ans effectuant un travail à abolir selon le moment d'exécution du travail, le sexe, le groupe d'âge et le milieu de résidence. Les résultats du tableau indiquent que 59,3% des enfants astreints à un travail à abolir travaillent le jour entre 6 heures et 18 heures exclusivement. Ceux qui travaillent dans la journée et la soirée à plein temps représentent 9,5%. Les enfants qui travaillent le week-end seulement constituent 2,3% tandis que 1,2% des enfants travaillent après 18 heures. Même si le pourcentage de ceux qui travaillent après 18 heures paraît faible, il est préoccupant en raison du risque de travail de nuit pour un enfant.

L'analyse selon le sexe montre que 59,3 % de garçons astreints à un travail à abolir travaillent dans la journée entre 6 heures et 18 heures contre 59,4% de filles. Il apparaît également que 8,0% de garçons astreints à un travail à abolir travaillent dans la journée et la soirée à plein temps contre 11,1% de filles.

Concernant le milieu de résidence, on constate que 49,2% d'enfants astreints à un travail à abolir travaillent dans la journée entre 6 heures et 18 heures en milieu urbain contre 61,7% d'enfants en milieu rural. La proportion d'enfants astreints à un travail à abolir travaillant le week-end est la même en milieu urbain qu'en milieu rural (2,3%).

Tableau 5.7: Nombre d'enfants de 5-17 ans astreints aux travaux à abolir selon le moment d'exécution du travail par sexe, âge et milieu de résidence

	Moment de la semaine consacré pour le travail											
	Pendant la journée (de 6 h à 18 h)		Pendant la soirée (après 18 h)		Pendant la journée et la soirée à plein temps		Week-end		ND		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Milieu												
Urbain	133 104	49,2	10 480	3,9	32 569	12	6 191	2,3	88 179	32,6	270 523	100
Rural	713 629	61,7	7 011	0,6	102 594	8,9	26 214	2,3	307 807	26,6	1 157 255	100
Garçons												
5-11 ans	211 486	57,7	3 471	0,9	22 368	6,1	10 282	2,8	118 757	32,4	366 364	100
12-15 ans	168 581	59,4	4 415	1,6	22 288	7,8	5 565	2	83 192	29,3	284 041	100
16-17 ans	65 790	64,5	1 000	1	15 619	15,3	1 796	1,8	17 858	17,5	102 063	100
Total	445 857	59,3	8 886	1,2	60 275	8	17 643	2,3	219 807	29,2	752 468	100
Filles												
5-11 ans	184 197	56,9	2 489	0,8	25 728	7,9	8 332	2,6	103 232	31,9	323 978	100
12-15 ans	155 446	61,2	2 838	1,1	28 414	11,2	5 225	2,1	62 025	24,4	253 948	100
16-17 ans	61 233	62,9	3 278	3,4	20 746	21,3	1 205	1,2	10 922	11,2	97 384	100
Total	400 876	59,4	8 605	1,3	74 888	11,1	14 762	2,2	176 179	26,1	675 310	100
Ensemble												
5-11 ans	395 683	57,3	5 960	0,9	48 096	7	18 614	2,7	221 989	32,2	690 342	100
12-15 ans	324 027	60,2	7 253	1,3	50 702	9,4	10 790	2	145 217	27	537 989	100
16-17 ans	127 023	63,7	4 278	2,1	36 365	18,2	3 001	1,5	28 780	14,4	199 447	100
Total	846 733	59,3	17 491	1,2	135 163	9,5	32 405	2,3	395 986	27,7	1 427 778	100

CHAPITRE 6: IMPACT DU TRAVAIL À ABOLIR SUR LA SCOLARITÉ ET LA SANTÉ DES ENFANTS

Ce chapitre analyse les liens entre le travail, la scolarité et la santé des enfants. Il a été démontré que le travail des enfants affecte leur éducation et nuit à leur santé.

Pour un développement sain et harmonieux, l'enfant a besoin d'un milieu familial propice. Or le travail éloigne l'enfant de son milieu familial et le met en présence d'adultes avec qui il ne partage pas les mêmes ambitions. Il est cependant difficile de saisir le travail des enfants du fait qu'en Afrique certaines activités sont considérées comme faisant partie du processus de socialisation de l'enfant. Par exemple les tâches ménagères pour les filles et le travail aux champs pour les garçons, sont considérés comme faisant partie du processus de socialisation de l'enfant.

Dans l'objectif d'appréhender les relations entre travail, fréquentation scolaire et santé des enfants, nous examinerons successivement la relation entre travail et scolarisation des enfants et le lien entre travail et santé des enfants. La première permettra de déterminer les branches d'activités dans lesquelles se trouvent la plupart des enfants travailleurs selon qu'ils soient scolarisés ou non et le temps consacré aux travaux. Ensuite, il sera question de mettre en exergue le lien entre le travail des enfants et leur santé. Pour y parvenir, il s'agira de faire ressortir l'ampleur et la fréquence des maladies ou blessures survenues chez les enfants au cours des douze derniers mois.

6.1. Travail et scolarisation des enfants

Plusieurs études ont montré que la fréquentation scolaire est influencée de façon négative par le travail des enfants. L'ENTE-Guinée de 2010 révèle que pour l'ensemble du pays, environ 48% d'enfants dans le travail à abolir (âgés de 6 à 17 ans) sont scolarisés. Les proportions d'enfants scolarisés parmi ceux astreints à des travaux à abolir sont respectivement de 52,4 % chez les garçons et 42,9 % chez les filles. Ce résultat suggère que le travail à abolir affecte plus la scolarisation des filles que celle des garçons.

Selon le milieu de résidence, on observe que 61,8% des enfants astreints à des travaux à abolir du milieu urbain sont scolarisés contre 44,7% chez ceux du milieu rural. Suivant les régions on remarque que c'est à Conakry (20,4%), Kankan (19,9%) et Labé (23,7%) que les enfants astreints aux travaux à abolir sont moins scolarisés.

L'analyse de la scolarisation des enfants exerçant un travail à abolir par rapport aux autres enfants montre clairement le lien négatif qui existe entre le travail et la scolarisation. Si 48% des enfants astreints aux travaux à abolir sont scolarisés, chez les enfants qui ne sont pas astreints aux travaux à abolir, 69% sont scolarisés. De plus, on remarque que plus l'âge augmente, plus la proportion d'enfants scolarisés et effectuant des travaux à abolir diminue. A 6-11 ans, 53,9% des enfants effectuant des travaux prohibés sont scolarisés et 33,5% pour ceux âgés de 16-17 ans.

Tableau 6.1: Répartition des enfants astreints aux travaux à abolir scolarisés ou non par âge, sexe, milieu de résidence et région

Caractéristiques	Enfant scolarisé n'effectuant pas de travaux à abolir		Enfant scolarisé effectuant des travaux à abolir		Total enfants scolarisés	Effectif total enfants
	Effectif	%	Effectif	%		
Âge						
6-11 ans	0	0,0	663 904	53,9	61,6	1 833 328
12-15 ans	59 186	78,7	537 989	45,9	63,7	1 072 271
16-17 ans	42 451	55,8	199 447	33,5	53,1	395 325
Sexe						
Masculin	50 776	74,1	738 214	52,4	66,0	1 739 589
Féminin	50 861	64,2	663 126	42,9	56,1	1 561 335
Milieu						
Urbain	31 083	84,3	266 210	61,8	81,5	1 065 858
Rural	70 554	62,5	1 135 130	44,7	51,7	2 235 066
Région						
Boké	5 874	36,4	267 000	54,1	57,3	420 525
Conakry	3 080	60,0	43 736	20,4	85,4	432 432
Faranah	14 152	73,8	137 576	47,9	62,8	318 304
Kankan	4 416	18,8	152 352	19,9	38,2	389 160
Kindia	2 422	57,1	181 996	40,1	54,1	430 770
Labé	7 282	27,3	103 272	23,7	55,8	384 953
Mamou	4 544	81,3	135 184	52,9	62,7	312 400
N'Zérékoré	59 867	80,2	380 224	66,5	68,7	612 380
Ensemble	101 637	69,2	1 401 340*	47,9	61,3	3 300 924

*En raison des non réponses, l'estimation du travail des enfants à abolir est inférieure à celle présentée précédemment.

6.2. Raisons évoquées pour expliquer la non fréquentation scolaire

Les études ont montré que plusieurs raisons expliquent la faible scolarisation des enfants dans les pays en développement. Dans la plupart des cas, la pauvreté figure parmi les premières raisons évoquées. Elle influence la scolarisation des enfants à travers plusieurs facteurs dont notamment le manque de ressources pour payer les frais de scolarisation ou d'écolage des enfants et le manque de ressources pour la famille ou le ménage en vue d'assurer la subsistance de ses membres. Ces difficultés amènent parfois certains parents à faire travailler précocement leurs enfants pour augmenter le revenu familial.

Au cours de l'enquête, il a été demandé aux enfants non scolarisés ou aux chefs de ménage de donner les raisons pour lesquelles les enfants n'ont pas été scolarisés. Les principales raisons évoquées sont par ordre d'importance: «l'incapacité d'assurer les frais de scolarité» (25,1%), «l'éloignement de l'école» (20,5%), «le manque d'intérêt pour les études» (14,6%) et le fait que l'enfant «doit aider dans les tâches ménagères» (10,4%). Par ailleurs, 8,6 % des enfants ont indiqué que la famille ne permet pas la scolarisation et 6,1% ne sont pas allés à l'école parce qu'ils voulaient travailler (en tant que salarié(e) ou non) dans une entreprise ou une ferme familiale.

Tableau 6.2: Raisons de non fréquentation scolaire chez les enfants effectuant un travail à abolir

Caractéristiques	Urbain			Rural			Total		
	Masc.	Fém	Ens.	Masc.	Fém	Ens.	Masc.	Fém	Ens.
Trop jeune	4,8	1,9	3,0	7,7	4,8	6,2	7,4	4,3	5,8
Handicap/maladie	1,1	2,1	1,7	1,6	1,0	1,3	1,6	1,1	1,3
École trop éloignée	5,1	4,7	4,8	23,4	22,2	22,8	21,5	19,5	20,5
Ne peut pas payer les frais de scolarité	15,0	16,1	15,7	27,7	25,3	26,5	26,4	23,9	25,1
Famille ne permet pas la scolarisation	6,4	13,0	10,5	7,0	9,6	8,3	6,9	10,2	8,6
Pas intéressé(e) par les études	13,0	13,5	13,3	16,3	13,3	14,8	16,0	13,4	14,6
Éducation considérée comme inutile	13,3	6,0	8,8	2,8	2,1	2,4	3,8	2,7	3,2
Insécurité à l'école	0,9	0,0	0,4	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0
Apprendre un métier	27,8	11,8	17,8	3,6	0,9	2,3	6,0	2,6	4,2
Travailler en tant que salarié(e) ou non salarié(e) dans une entreprise ou une ferme familiale	8,5	6,6	7,3	8,7	3,0	5,9	8,7	3,6	6,1
Aider dans les tâches ménagères à la maison	4,2	24,3	16,8	1,2	17,7	9,5	1,5	18,7	10,4
	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Total	28 270	46 872	75 142	258 121	259 014	517 135	286 391	305 886	592 277

Masc=Masculin; Fem=Feminin; Ens=Ensemble

En examinant les raisons évoquées selon le milieu de résidence, il ressort que l'incapacité à assurer les frais de scolarité et l'éloignement de l'école sont les principales raisons de non scolarisation des enfants tant en milieu rural qu'en milieu urbain. En effet, en milieu rural, le coût élevé des frais de scolarité (26,5%) et l'éloignement de l'école (22,8%) ont été les principales raisons évoquées. Par contre en milieu urbain, c'est l'apprentissage d'un métier (17,8%) et les tâches ménagères (16,8%) qui ont été plus évoqués.

Les résultats selon le sexe indiquent que chez les filles les raisons les plus citées sont: le coût élevé des frais de scolarité (23,9%), l'éloignement de l'école (19,5%), la participation aux tâches ménagères (18,7%) et le manque d'intérêt de l'école pour la fille (13,4%). Chez les garçons, les raisons les plus évoquées sont également: le coût élevé des frais de scolarité (26,4%), l'éloignement de l'école (21,5%) et le manque d'intérêt de l'école pour le garçon (16,0%).

6.3. Distorsions entre le niveau scolaire et l'âge des enfants astreints à un travail à abolir

Il a été mentionné déjà que le travail des enfants influence négativement leurs performances scolaires. Cette influence se manifeste par des distorsions entre le niveau scolaire où l'enfant devrait être compte tenu de son âge et celui où il est effectivement.

Le tableau 6.3⁴ montre que les élèves en Guinée accusent un retard scolaire par rapport à leur âge, et ce, indépendamment du sexe de l'enfant. Comme attendu, les enfants astreints à un travail à abolir sont plus susceptibles d'être en retard que ceux qui n'y sont pas astreints (respectivement 85,0% et 64,9%). Quelque soit le sexe de l'enfant, il existe un écart absolu de 20

⁴ La distorsion a été calculée de la manière suivante: un enfant de 7 ans doit être en 1ère Année de l'école primaire, un enfant de 8 ans en 2ème A, un enfant de 16 ans en 10ème A, ainsi de suite, ... L'âge doit donc être égal à la classe plus 6 (Age=Classe+6). Ainsi, tout enfant pour lequel Age > classe+6 est en retard de scolarité.

points entre la proportion d'enfant scolarisés et astreints à des travaux à abolir et ceux scolarisés mais qui ne sont pas astreints aux travaux à abolir.

Les enfants du milieu rural astreints à un travail à abolir accusent plus de retard (87%) que leurs congénères qui ne sont pas astreints (35%). De même, en milieu urbain, 82% des enfants astreints à des travaux à abolir sont en retard scolaire contre 37% chez ceux qui ne sont pas astreints. En fait, l'insuffisance des infrastructures scolaires et leurs éloignements en milieu rural font que les enfants du milieu rural entrent plus tardivement à l'école. En plus, la rareté des infrastructures ou le manque de personnel enseignant font que la priorité est offerte aux enfants plus âgés (ceux âgés de 7 ans ou plus), plus aptes à parcourir les longues distances.

En ce qui concerne la région, on remarque que les enfants astreints à des travaux à abolir et qui sont en situation de retard scolaire sont plus nombreux à Boké (100,0%), à Faranah (95,6%), N'Zérékoré (86,7%), Conakry (83,3%) et Mamou (69,2%). Cependant, parmi les enfants scolarisés non astreints à des travaux à abolir, ceux qui sont en retard scolaire par rapport à leur âge se retrouvent plus à Labé (70,3%), Faranah (69,4%) et N'Zérékoré (68,9%).

Tableau 6.3: Distorsion entre le niveau scolaire et l'âge chez les enfants de 6 à 17 ans exerçant un travail à abolir

Caractéristiques	Enfants scolarisés astreints à un travail à abolir			Enfants scolarisés non astreints à un travail à abolir		
	En accord avec l'âge	% en retard par rapport à l'âge	Effectif	En accord avec l'âge	% en retard par rapport à l'âge	Effectif
Âge						
6-11 ans	0,0	100,0	0	50,5	49,5	357 593
12-15 ans	13,9	86,1	46 594	19,2	80,8	247 088
16-17 ans	17,2	83,1	23 705	11,3	88,7	66 735
Sexe						
Masculin	15,9	84,0	37 643	34,2	65,8	387 054
Féminin	14,0	86,0	32 656	36,3	63,7	284 362
Milieu						
Urbain	18,1	81,9	26 211	36,6	63,4	164 423
Rural	13,1	86,9	44 088	34,6	65,4	506 993
Région						
Boké	0,0	100,0	2 136	40,7	59,3	144 447
Conakry	16,7	83,3	1 848	37,9	62,1	8 932
Faranah	4,4	95,6	10 440	30,6	69,4	65 888
Kankan	66,7	33,3	828	37,3	62,7	30 360
Kindia	50,0	50,0	1 384	38,4	61,6	73 006
Labé	50,0	50,0	1 986	29,7	70,3	24 494
Mamou	30,8	69,2	3 692	39,3	60,7	71 568
N'Zérékoré	13,3	86,7	47 985	31,1	68,9	252 721
Ensemble	15,0	85,0	70 299	35,1	64,9	671 416

Les résultats par groupe d'âges montrent que les enfants entament très tôt les travaux à abolir. Ainsi, la totalité des enfants de 6 à 11 ans (100,0%) qui effectuent des travaux dommageables ont un niveau scolaire inférieur à ce qu'il devrait être contre un enfant sur deux (49,5%) chez les enfants qui ne sont pas astreints à des travaux à abolir. A partir de 12 ans, on

remarque que plus d'un enfant sur huit est en retard scolaire par rapport à son âge qu'il soit astreint ou non à des travaux à abolir.

En résumé, ces résultats confortent l'hypothèse que le travail des enfants influence négativement leur fréquentation scolaire.

6.4. Travail et santé des enfants

6.4.1. Santé et sécurité des enfants effectuant un travail à abolir

Les enfants économiquement occupés, en général, et ceux astreints à des travaux à abolir en particulier, sont plus exposés à des risques de maladies et de blessures du fait de leur occupation. Selon l'ENTE-Guinée de 2010, 36% des enfants effectuant un travail à abolir ont souffert d'une blessure ou d'une maladie liée à leur activité économique au cours des 12 derniers mois. Ce pourcentage varie sensiblement selon le sexe de l'enfant (39,1% chez les garçons et 32,5% chez les filles).

Du point de vue de l'âge, on note que plus l'âge augmente, plus la proportion d'enfants victimes de blessures ou de maladies augmente. Ainsi la proportion d'enfants blessés ou malades passe de 33,8% chez les enfants de 5-11 ans à 36,2% chez les 12-15 ans et 43,0% chez ceux de 16-17 ans.

Tableau 6.4: Répartition des enfants de 5 à 17 ans effectuant un travail à abolir selon qu'ils aient été victimes ou non de blessures ou de maladies dues aux activités des 12 derniers mois

	Enfants victimes de blessure ou de maladie					
	Oui		Non		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Age						
5-11 ans	224 438	33,8	440 497	66,2	664 935	100,0
12-15 ans	191 042	36,2	336 990	63,8	528 032	100,0
16-17 ans	84 266	43,0	111 692	57,0	195 958	100,0
Sexe						
Masculin	285 857	39,1	445 436	60,9	731 293	100,0
Féminin	213 889	32,5	443 743	67,5	657 632	100,0
Milieu						
Urbain	84 765	32,5	175 815	67,5	260 580	100,0
Rural	414 981	36,8	713 364	63,2	1 128 345	100,0
Région						
Boké	172 482	63,6	98 523	36,4	271 005	100,0
Conakry	18 788	46,2	21 868	53,8	40 656	100,0
Faranah	17 864	13,2	117 624	86,8	135 488	100,0
Kankan	24 840	16,7	124 200	83,3	149 040	100,0
Kindia	89 960	50,5	88 230	49,5	178 190	100,0
Labé	32 769	32,9	66 862	67,1	99 631	100,0
Mamou	79 520	60,5	51 972	39,5	131 492	100,0
N'Zérékoré	63 523	16,6	319 900	83,4	383 423	100,0
Ensemble	499 746	36,0	889 179	64,0	1 388 925*	100,0

*En raison des non réponses, l'estimation du travail des enfants à abolir est inférieure à celle présentée précédemment.

Selon le milieu de résidence, on remarque que les enfants du milieu rural (36,8%) ont plus souffert de maladie ou de blessure que ceux du milieu urbain (32,5%). C'est dans les régions de Boké (63,6%), Mamou (60,5%), Kindia (50,5%) et Conakry (46,2%) que les enfants ont déclaré le plus avoir été victimes de blessures ou de maladies.

Graphique 6.1: Pourcentage d'enfants malades ou blessés selon le statut d'occupation

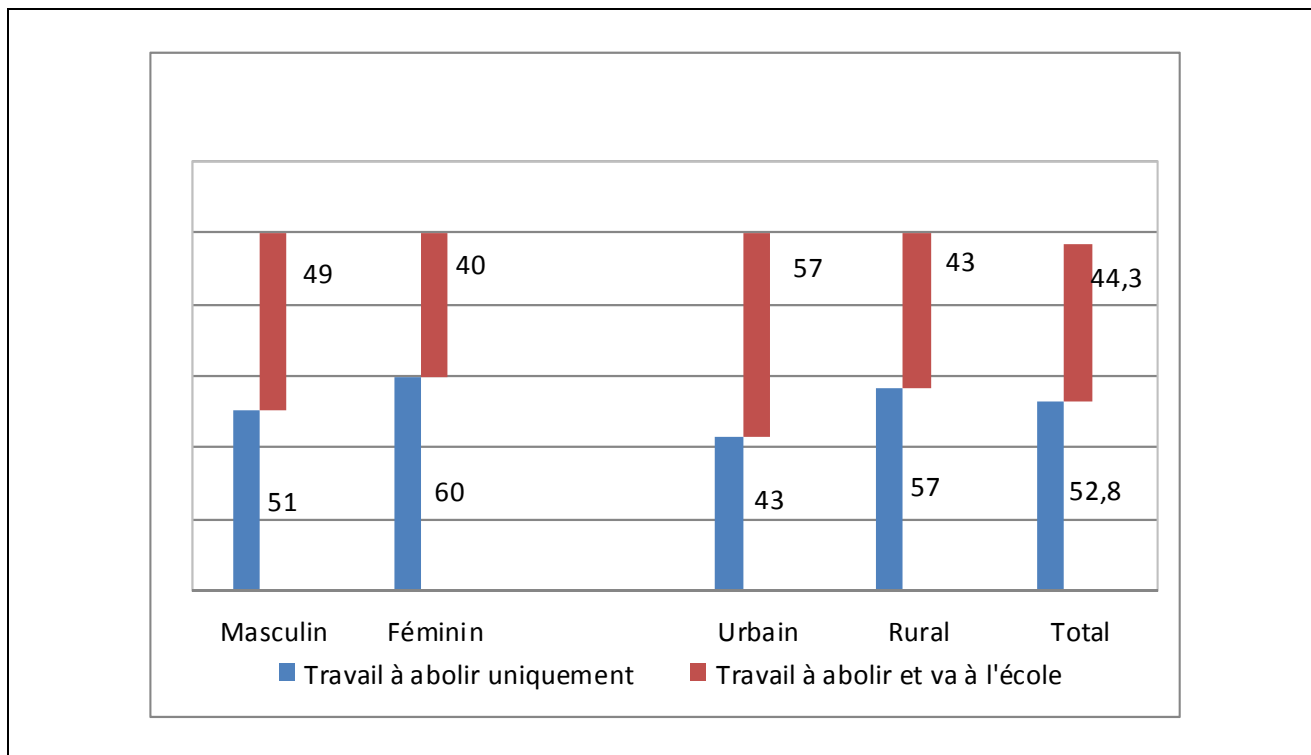


Tableau 6.5: Répartition d'enfants de 5-17 ans effectuant un travail à abolir ayant été malade ou blessé selon le statut d'activité

	Travail à abolir uniquement	Travail à abolir et va à l'école	Total	Effectif
Âge				
5-11 ans	49,4	50,6	100,0	218 154
12-15 ans	54,9	45,1	100,0	185 502
16-17 ans	66,6	33,4	100,0	81 317
Sexe				
Masculin	50,6	49,4	100,0	279 282
Féminin	59,6	40,4	100,0	205 761
Milieu				
Urbain	42,9	57,1	100,0	82 900
Rural	56,8	43,2	100,0	402 117
Total	54,4	45,6	100,0	485 253

L'analyse de l'impact des activités économiques des enfants astreints à un travail à abolir sur leur santé selon le statut d'activité montre que le fait de fréquenter l'école semble diminuer les blessures et maladies chez les enfants. L'on note 54,4% d'enfants blessés ou malades chez ceux qui exercent un travail à abolir uniquement contre 45,6% chez ceux qui en plus sont scolarisés.

On remarque en milieu rural que les enfants qui travaillent uniquement ont été plus victimes de maladie ou blessure (56,8% contre 42,9% chez les enfants du milieu urbain). Selon le sexe, il apparaît que 59,6 % des filles qui travaillent uniquement ont affirmé avoir été malade ou blessé pendant les 12 derniers mois contre 50,6 % chez les garçons. Parmi les enfants qui font un travail à abolir et fréquentent l'école, 49,4% des garçons et 40,4 % des filles ont déclaré avoir été blessé ou malade au cours de la période de référence.

6.4.2. Lésions/maladies des enfants occupés

Au regard des résultats du tableau 6.6, il apparaît que les maux de dos/douleurs aux muscles et les blessures sont les principales maladies dont ont souffert les enfants pendant les 12 derniers mois. Environ 39,2% des enfants effectuant un travail à abolir ont souffert de maux de dos et de douleurs musculaires; 29,3% se sont plaints de blessures ou de coupures profondes. Les lésions/fractures/brûlures ont concerné près de 3% des enfants. Aussi, 7% des enfants se sont plaints d'autres affections non spécifiées. Cependant, quelque soit l'affection considérée, les garçons ont été plus victimes que les filles.

Tableau 6.6: Répartition d'enfants de 5-17 ans effectuant un travail à abolir ayant été malades ou blessés selon le sexe et le milieu de résidence

	Maux de dos/douleurs aux muscles	Blessures/coupures profondes	Problèmes respiratoires	Problèmes de vision	Lésion corporelle/fracture/brûlure	Autre	Total	Effectif
Sexe								
Masculin	41,8	33,0	1,9	0,8	2,8	7,6	100,0	752 468
Féminin	36,3	25,1	2,3	0,6	3,1	6,6	100,0	675 310
Milieu								
Urbain	37,2	25,9	4,4	2,0	3,9	10,5	100,0	270 523
Rural	39,7	30,0	1,5	0,4	2,7	6,3	100,0	1 157 255
Total	39,2	29,3	2,1	0,7	2,9	7,1	100,0	1 427 778

Selon la déclaration des enfants, les blessures ou maladies contractées en travaillant n'ont pas eu en général de graves conséquences sur leur santé. La majorité des enfants (58,7%) ont déclaré que le travail ou l'activité économique qu'ils exercent n'a pas eu de graves conséquences sur leur santé. Ce pourcentage est de 57,2% chez les garçons et de 60,8% chez les filles. Environ, 36,7% des enfants ont affirmé que les maladies ou les blessures ont entraîné un arrêt temporaire de leur travail. Cet arrêt temporaire a touché presque dans les mêmes proportions les filles et les garçons (respectivement 35,4% et 37,7%). Environ 3,3% des enfants ont eu une invalidité permanente: 3,7% chez les garçons et 2,7% chez les filles.

Toutefois, il est important de mentionner que les analyses actuelles sont basées sur les déclarations des enfants enquêtés et non sur des examens médicaux. Par ailleurs, certaines conséquences du travail des enfants peuvent se manifester tardivement. En d'autres termes, un enfant ayant affirmé au moment de l'enquête que le travail n'a pas eu de graves conséquences sur sa santé, peut être victime des conséquences de ce travail plusieurs mois ou plusieurs années après l'interview.

Tableau 6.7: Conséquences des maladies ou blessures des enfants effectuant des travaux à abolir selon le statut d'activité, la gravité de la maladie ou de la blessure

Caractéristique	Invalidité permanente	Arrêt temporaire	Interdit d'école pour toujours	Pas grave	Total	
	%	%	%	%	%	Effectif
Garçons						
Travaille uniquement	3,5	39,1	0,4	57,0	100,0	173 998
Travaille et va à l'école	3,9	36,3	2,3	57,4	100,0	173 398
Total	3,7	37,7	1,3	57,2	100,0	347 396
Filles						
Travaille uniquement	1,4	38,2	,7	59,7	100,0	162 698
Travaille et va à l'école	4,8	30,8	1,9	62,5	100,0	100 549
Total	2,7	35,4	1,2	60,8	100,0	263 247
Ensemble						
Travaille uniquement	2,5	38,7	,5	58,3	100,0	336 696
Travaille et va à l'école	4,2	34,3	2,2	59,3	100,0	273 947
Total	3,3	36,7	1,3	58,7	100,0	610 643

CHAPITRE 7: ENFANTS IMPLIQUÉS DANS LA TRAITE LIÉE AUX ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

La traite des enfants est définie par le Protocole additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes en particulier des femmes et des enfants du 15 novembre 2000 (Protocole contre la traite).

Le protocole distingue trois éléments qui doivent tous être présents aux fins de l'application de la Convention:

- le recrutement, le transport, le transfert, l'hébergement ou l'accueil de personnes;
- par le recours à la menace ou le recours à la force ou à d'autres formes de contraintes, par enlèvement, fraude, tromperie, abus d'autorité ou d'une situation de vulnérabilité, ou par l'offre ou l'acceptation de paiements ou d'avantages pour obtenir le consentement d'une personne ayant autorité sur une autre;
- aux fins d'exploitation.

Les critères du deuxième élément de la définition concernant les moyens utilisés ne s'appliquent qu'à une personne victime âgée d'au moins 18 ans. Autrement dit, dans la définition de la «traite des enfants», il n'est pas nécessaire qu'il y ait eu contrainte ou tromperie. L'exploitation y est définie comme l'exploitation de la prostitution d'autrui ou d'autres formes «d'exploitation sexuelle, le travail ou les services forcés, l'esclavage ou les pratiques analogues à l'esclavage, la servitude ou le prélèvement d'organes».

L'exploitation économique de l'enfant est une forme de maltraitance, entraînant un préjudice pour sa survie, sa santé, son développement et sa dignité dans un contexte de relation de travail. En général, cette activité est réglementée par les normes nationales et internationales du travail.

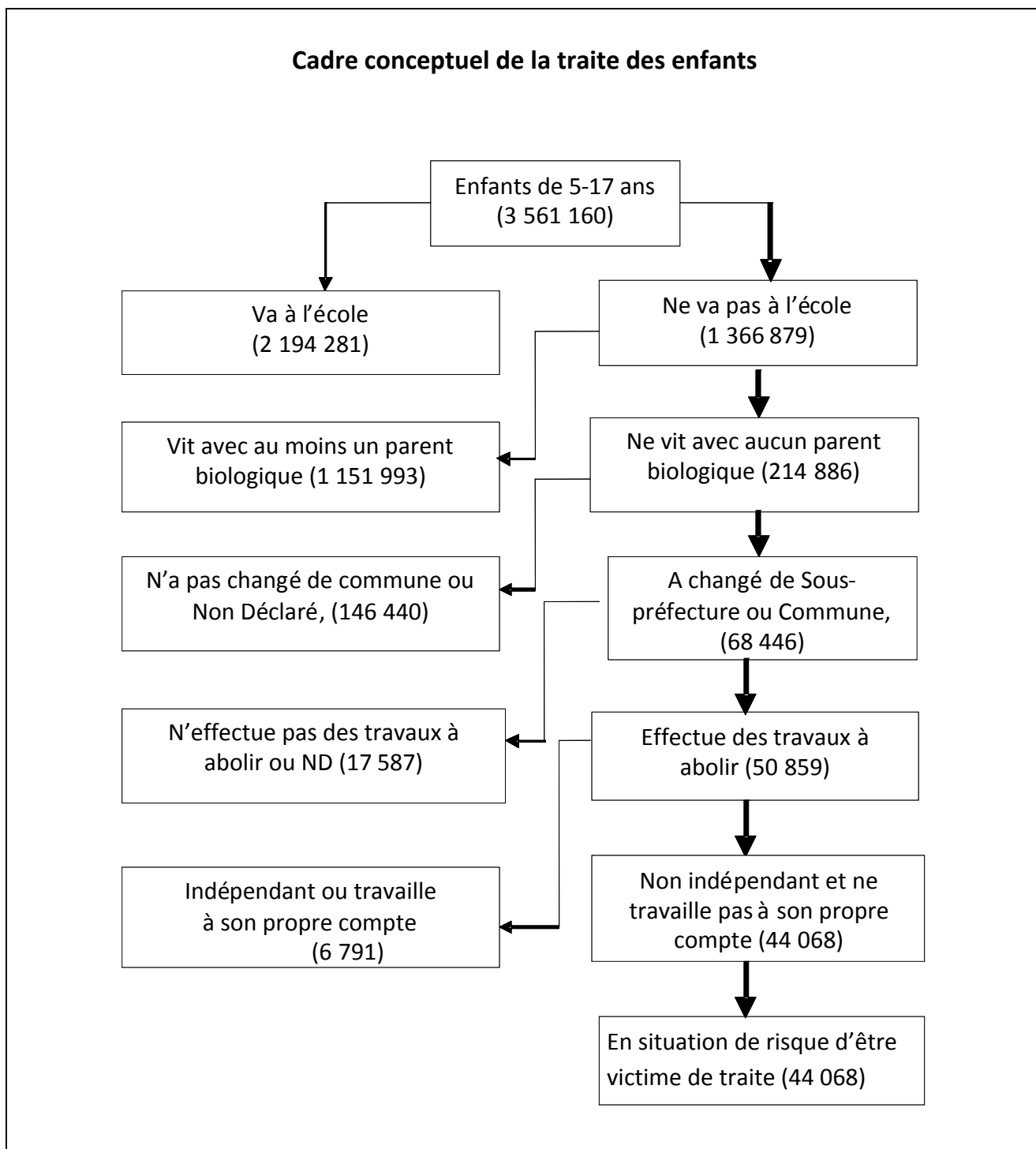
Une définition plus étroite de la traite d'enfants a été formulée en 2002, lors de la « Première réunion spécialisée sur la traite et l'exploitation des enfants en Afrique de l'Ouest et du Centre ». Elle décrit la traite comme «un phénomène où un individu (appelé un intermédiaire), moyennant argent ou par la violence ou la ruse, déplace un individu de moins de dix-huit ans dans ou hors d'un territoire national, à des fins d'exploitation sexuelle ou commerciale, généralement avec la complicité des parents⁵ ».

7.1. Cadre d'analyse de la traite des enfants

Les enfants en situation de déplacement, loin de leurs parents biologiques exposés à la violence, à la maltraitance physique, morale et sexuelle, sont donc en situation de traite. Ils ne

⁵ Rapport de synthèse de la Première réunion spécialisée sur la traite et l'exploitation des enfants en Afrique de l'Ouest et du Centre (*Yamoussoukro, 8-10 janvier 2002*), p. 6.

bénéficient pas de mesures respectant leurs droits à la protection, à un cadre familial, à la santé et à l'éducation.



Dans ce rapport, un enfant en situation de risque d'être victime de traite est toute personne âgée de 5 à 17 ans recrutée ou réquisitionnée, transférée ou transportée, hébergée ou accueillie à des fins d'exploitation économique, à savoir impliqué dans les travaux à abolir. Les éléments suivants sont d'une importance cruciale pour appréhender le phénomène de traite des enfants:

- Un mouvement d'enfant entre deux ménages: les enfants sont déplacés de leurs ménages originels ou habituels vers des ménages de résidence et d'exploitation;

- Un déplacement de l'enfant de son cadre familial originel/habituel vers un lieu d'accueil qui n'est pas le site d'exploitation;
- Un mouvement de l'enfant qui quitte ses parents biologiques pour rejoindre un parent lointain, un tiers (tuteur, patron ou employeur), etc.
- La soumission de l'enfant à un travail de longue durée, à hauts risques, qui exige des efforts physique, énergétique etc. et qui ne respecte aucune norme morale, éthique et légale relative aux enfants;
- La soumission de l'enfant à des traitements qui lui font subir des dommages physiques, physiologiques, sanitaires et qui le conduisent à la perte des valeurs éthiques et morales;
- La soumission de l'enfant à des traitements de salaires dérisoires, parfois non perçus et à des récompenses négatives (sanction effroyables, coups blessures, privation, etc.).

En pratique, dans le cadre de l'ENTE-Guinée de 2010, les enfants en situation de risque d'être victimes de traite sont ceux:

- Agés de 5 à 17 ans qui ne fréquentent pas l'école,
- qui ne vivent avec aucun de leurs parents biologiques
- qui ont changé de sous-préfecture ou de commune
- qui effectuent des travaux à abolir
- qui ne sont ni indépendant ni travaillant à leur propre compte (en qui concerne la situation dans la profession).

NB: Étant donné que la traite des enfants a plusieurs finalités (destinations), il est important de souligner que notre approche tente de capturer les enfants victimes de traite impliqués dans les activités économiques. De ce fait, cette méthode n'aboutit pas à une estimation de toutes formes de traite des enfants.

7.2. Processus de départ des enfants

Selon les données du tableau 7.1, dans le processus de départ des enfants de leur ménage d'origine vers le ménage d'accueil, 82,2% des enfants ont été conduits au ménage d'accueil par un de leurs parents (père, mère, oncle, tante, grands parents, autre parente etc.). Seuls 7,2% sont partis seuls de chez eux vers le ménage d'accueil. Ceux qui ont fait le voyage avec une personne avec laquelle ils n'ont aucun lien de parenté représentent 6%.

La réalité est que dans la plupart des cas les parents prennent les décisions et négocient le départ des enfants avec leurs tuteurs et employeurs. Compte tenu des discussions avec les intermédiaires, les tuteurs et les employeurs, les parents font des promesses aux enfants, juste dans la perspective de les amener à se plier à leur décision. Certains enfants ne sont même pas consultés.

Le devoir de l'enfant à se plier aux décisions de ses parents ou tuteurs explique l'accord des enfants victimes de la traite et se présente comme un autre facteur explicatif de la traite des enfants. L'avis des enfants ne compte pas toujours surtout lorsque tout est déjà négocié.

Une fois la décision prise par les parents, qu'ils soient d'accord ou non, les enfants sont accompagnés par les mêmes parents (père, mère, oncle, tante, grands parents, autre parent etc.) ou par des tiers jouant le rôle d'intermédiaires et de pourvoyeurs dans les ménages d'accueil ou sur les lieux de travail.

Plusieurs types de moyens de transport sont utilisés pour transférer et accompagner les enfants dans les ménages d'accueil. Les moyens les plus utilisés sont les cars, voitures pour transférer 89,4% des enfants et le pied seul ou le pied et la voiture pour le transfert de 9,2% des enfants.

Tableau 7.1: Répartition des enfants en situation de risque d'être victimes de traite selon le processus de mise en traite

Statut	Effectif	Pourcentage
Accompagnateur de l'enfant		
Père/Mère	7992	21,0
Oncle/Tante	7783	20,5
Grand parent	3656	9,6
Frère/Sœur	7244	19,0
Non Parent	2408	6,3
Autre parent	6817	17,9
Seul	842	2,2
Autre	1302	3,4
Total	38044	100
Moyen de déplacement utilisé		
Car/Voiture	31019	81,5
Avion	0	0,0
A pied	4593	12,1
A pied et en voiture	1933	5,1
Train	0	0,0
Vélo/Moto	499	1,3
Bateau/Pirogue	0	0,0
Autre	0	0,0
Total	38044	100
Motif principal du voyage		
Aller à l'école	2313	6,1
Apprendre un métier	7322	19,4
Vivre mieux	2595	6,9
Aider aux travaux domestiques dans le ménage d'accueil	4166	11,1
Aider le ménage d'accueil dans ces activités économiques	9786	26,0
Mon père et /ou ma mère est décédé (e)	5130	13,6
Autre	4780	12,7
NSP	1606	4,3
Total	37698	100

*En raison des non réponses, l'estimation du nombre d'enfants victimes de traite est inférieure à celle présentée dans les tableaux ultérieurement dans ce chapitre.

S'agissant des motifs du déplacement, l'apprentissage d'un métier est cité par 21,6% des enfants. Comme deuxième raison, on note l'aide aux travaux domestiques dans le ménage d'accueil (12,4%). Environ 7% des enfants justifient leur déplacement par le souci de la scolarisation tandis que 5,0% ont indiqué qu'ils souhaitaient mieux vivre.

Les réalités de sous développement et d'enclavement font que les moyens de transport sont couplés. Ainsi les transferts des enfants se font par étapes utilisant plusieurs types de moyens au point où les enfants surtout les mineurs qui sont majoritaires ont du mal à se situer; c'est le cas de 23% des enfants victimes de la traite qui n'ont pas une idée précise du moyen de transport emprunté.

Tableau 7.2: Répartition des enfants en situation de risque d'être victimes de traite par sexe, âge, milieu et région de résidence

Caractéristique	Enfants susceptibles d'être victimes de traite	
	Effectifs	Pourcentage
Sexe		
Masculin	16 657	37,8
Féminin	27 411	62,2
Âge		
5 -11 ans	13 037	29,6
12 -15 ans	15 448	35,1
16 -17 ans	15 583	35,4
Milieu		
Urbain	17 870	40,6
Rural	26 198	59,4
Région		
Boké	12 816	29,1
Conakry	10 164	23,1
Faranah	2 088	4,7
Kindia	4 498	10,2
Labé	6 289	14,3
Mamou	2 272	5,2
N'Zérékoré	5 941	13,5
Ensemble	44 068	100,0

Le non respect du droit à l'expression constitue un troisième facteur qui pourrait expliquer la mise en traite des enfants. La réalité qui a cours en Guinée est que l'enfant n'a pas le droit de s'exprimer surtout pour apporter une contribution ou bien donner son avis sur une situation même si cette dernière le concerne. Ainsi une fois mis en situation de traite, les enfants subissent et se contentent du traitement et de la rémunération que leur offrent les tuteurs et employeurs même si les promesses faites aux enfants ne sont plus respectées par les dits tuteurs et employeurs.

Les exactions dans l'exercice du pouvoir d'autorité des parents et personnes âgées sur les enfants pourraient expliquer le fort taux d'absence de déclaration quant au respect des promesses faites aux enfants victimes dans 47% des cas.

En définitive, le phénomène de traite des enfants est une réalité en Guinée. Les données de l'ENTE-Guinée de 2010 ont permis de le caractériser. Elles ont permis de déterminer les

variables quantitatives qui définissent le phénomène de la traite et ses incidences. Toutefois, il a été difficile de caractériser l'ampleur de la traite des enfants dans toutes ses dimensions quantitatives et qualitatives. Compte tenu de ces limites, il est souhaitable dans les enquêtes futures sur la traite des enfants de développer une approche de médiation et de mise en relation afin de faciliter la collecte d'information sur la situation de ces enfants.

7.3. Caractéristiques de la traite interne des enfants

Cette partie du chapitre sur la traite présente des informations sur des enfants en situation de risque d'être victimes de traite dans des ménages, lesdites informations ont été collectées au cours de l'enquête nationale sur le travail des enfants. La traite ici qualifiée d'interne n'est rien d'autre que la traite d'enfants définie plus haut, à savoir la traite qui a cours à l'intérieur de la Guinée.

7.3.1. Caractérisation des enfants en situation de traite

Selon l'algorithme défini plus haut, 44 068 enfants de 5 à 17 ans seraient en situation de risque d'être victimes de traite en Guinée.

La traite concernerait plus les filles que les garçons. En effet, plus de 6 enfants sur 10 (62,2%) en situation de risque d'être victimes traite sont des filles. Le fait que les filles seraient plus nombreuses à être victimes de traite s'expliquerait par le fait qu'elles sont plus astreintes aux travaux d'aides domestiques, de ventes à la sauvette, en plus d'autres travaux utilisant les enfants.

Tableau 7.3: Répartition des enfants en situation de risque d'être victimes de traite par sexe et niveau d'instruction du chef de ménage

Caractéristiques du chef de ménage	Enfants en situation de risque d'être victimes de traite	
	Effectif	%
Sexe		
Masculin	38 116	86,5
Féminin	5 952	13,5
Niveau d'instruction		
Sans niveau	30 962	71,0
Primaire	4 027	9,2
Secondaire	5 586	12,8
Professionnel/Supérieur	3 036	7,0
Ensemble	44 068	100

Comme attendu la proportion d'enfants en situation de risque d'être victimes de traite augmente avec l'âge. Environ 30% des enfants en situation de risque d'être victimes de traite sont âgés de 5-11 ans alors que pour les autres tranches d'âge, les proportions se situent à plus de 35%.

C'est surtout en milieu rural où réside la grande proportion (59,4%) d'enfants en situation de risque d'être victimes de traite en Guinée. Les activités en milieu rural, essentiellement agropastorales, reposent de plus en plus sur une main d'œuvre infantile et exposent ainsi les enfants aux conditions rudes de travail et de subsistance.

Les résultats du tableau 7.3 révèlent que les enfants en situation de risque d'être victimes de traite vivent majoritairement dans des ménages dirigés par des hommes (86,5%). La plupart des chefs de ménages où s'effectue la traite d'enfants sont sans niveau d'instruction (71%).

Environ 9% des enfants en situation de risque d'être victimes de traite vivent dans des ménages dont le chef a un niveau d'instruction primaire, 12,8% un niveau secondaire et environ 7% un niveau supérieur ou professionnel.

L'examen du tableau 7.4 montre que les garçons en situation de risque d'être victimes de traite sont plus nombreux dans les ménages dirigés par des hommes que dans ceux dirigés par les femmes (40,5% contre 20,4%) alors que les filles sont plus nombreuses dans les ménages dirigés par des femmes que dans ceux dirigés par les hommes (79,6% contre 59,5% lorsque le chef de ménage est un homme).

Tableau 7.4: Répartition des enfants en situation de risque d'être victimes de traite par sexe, âge, milieu de résidence et sexe du chef de ménage.

Caractéristiques de l'enfant	Sexe du Chef de ménage		
	Hommes	Femmes	Ensemble
Sexe			
Masculin	40,5	20,4	37,8
Féminin	59,5	79,6	62,2
Âge			
5-11 ans	30,1	26,4	29,6
12-15 ans	32,6	50,7	35,1
16-17 ans	37,3	22,9	35,4
Milieu de résidence			
Urbain	36,1	69,0	40,6
Rural	63,9	31,0	59,4
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectifs	38 116	5 952	44 068

En milieu rural, c'est chez les chefs de ménages hommes qu'on retrouve le plus d'enfants en situation de risque d'être victimes de traite (63,9% contre 31,1%), tandis qu'en milieu urbain, c'est dans les ménages dirigés par des femmes qu'on retrouve plus d'enfants en situation de risque d'être victimes de traite (69,0% contre 36,1% pour le milieu rural).

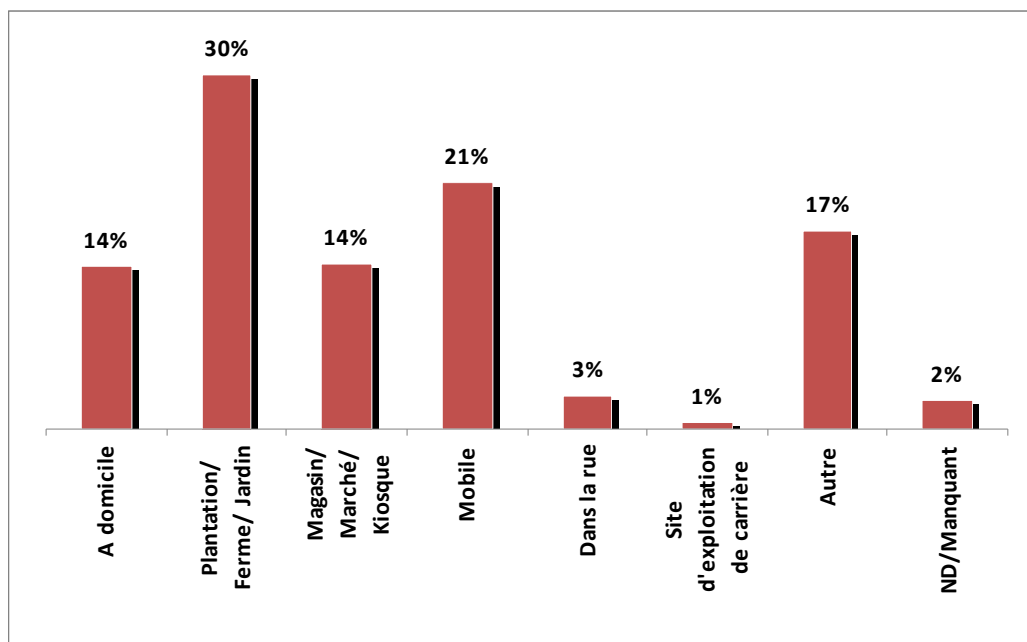
7.3.2. Caractérisation des pratiques de traite des enfants

La traite interne des enfants se caractérise par le transport ou le transfert des enfants entre les zones pourvoyeuses et lieux d'exploitation des enfants (zone d'accueil).

Les enfants exploités sont utilisés comme aides familiaux, employés, apprentis, ouvriers. S'agissant du lieu d'exercice de l'activité, on remarque qu'environ 29,6% des enfants en situation de risque d'être victimes de traite travaillent dans des plantations, des fermes ou des jardins. Près d'un enfant sur cinq (20,7%) travaille sur un site mobile ou dans la rue, 13,8% travaillent dans des magasins/marché/kiosque et 13,6% travaillent à domicile.

Du point de vue de la situation dans la profession, le tableau 7.5 indique que la quasi-totalité des enfants sont des travailleurs familiaux non rémunérés (80,7%), 14% des enfants sont des apprentis ou stagiaires non rémunérés et seulement 5,3% sont salariés permanents ou temporaires.

Graphique 7.1: Répartition (%) des enfants selon le lieu de travail



En examinant les données selon le sexe on trouve que la proportion de filles dans la situation de «travailleur familial non rémunéré» dépasse légèrement celle des garçons (83,1% contre 76,9%). Quant aux apprentis ou stagiaires non rémunérés, ils représentent 14,0% chez l'ensemble des enfants. Par contre, les garçons enregistrent une plus grande proportion d'apprentis/stagiaires non rémunérés que les filles (respectivement 21,5% et 9,4%). Les enfants qui sont salariés de façon permanente ou temporaire constituent 5,3%. Les filles enregistrent la plus forte proportion avec 7,6% contre seulement 1,6% chez les garçons. Cette situation pourrait s'expliquer par le fait que les garçons sont plus nombreux à apprendre un métier ou à faire un stage non rémunéré que les filles. Les filles quant à elles sont plus nombreuses à faire des travaux domestiques et d'autres métiers comme le petit commerce.

Tableau 7.5: Répartition des enfants en situation de risque d'être victimes de traite selon la situation dans la profession

Sexe	Effectif	Pourcentage
Masculin		
Salarié permanent /temporaire	267	1,6
Travailleur familial non rémunéré	12 807	76,9
Apprenti/stagiaire non rémunéré	3 583	21,5
Féminin		
Salarié permanent /temporaire	2 074	7,6
Travailleur familial non rémunéré	22 769	83,1
Apprenti/stagiaire non rémunéré	2 568	9,4
Ensemble		
Salarié permanent /temporaire	2 341	5,3
Travailleur familial non rémunéré	35 576	80,7
Apprenti/stagiaire non rémunéré	6 151	14,0
Total	44 068	100,0

Tableau 7.6: Répartition des enfants en situation de risque d'être victimes de traite selon la branche d'activité et le sexe

Branche d'activité	% Masculin	% Féminin	% Ensemble
Agriculture, Elevage, Pêche	42,8	40,7	41,5
Industries manufacturières	4,6	5,4	5,1
Industries minières/extractives	0,0	0,8	0,5
Construction	5,6	0,0	2,1
Commerce/restauration	30,2	36,8	34,3
Transport	0,0	0,0	0,0
Autres secteurs	14,9	15,1	15,1
ND	1,8	1,1	1,4
Total	100,0	100,0	100,0

Le tableau 7.6 montre que les enfants en situation de risque d'être victimes de traite travaillent principalement dans: l'agriculture, l'élevage et la pêche (41,5%) et le commerce/restauration (34,5%). Les filles sont plus nombreuses à travailler dans le commerce et la restauration (36,8% contre 30,2% chez les garçons). Les industries minières ou extractives et le transport semblent utiliser les enfants dans des proportions insignifiantes quelque soit le sexe.

CHAPITRE 8: FACTEURS EXPLICATIFS DU TRAVAIL DES ENFANTS

Dans ce chapitre, nous examinerons les facteurs liés au travail des enfants. Il s'agira principalement de comparer l'environnement et les conditions de vie des enfants astreints et non astreints au travail à abolir. Entre autres éléments nous verrons la taille du ménage, la présence ou non de parents biologique dans le ménage, le sexe, la situation matrimoniale, le niveau d'éducation et les activités du chef de ménage.

8.1. Facteurs liés aux caractéristiques du ménage

Le tableau 8.1 donne la répartition des enfants astreints au travail à abolir suivant la taille des ménages. Cependant, les résultats ne permettent pas d'affirmer que la taille du ménage peut avoir une influence sur l'implication des enfants dans le travail à abolir. Aucune tendance à la baisse ou à la hausse de la proportion d'enfants astreints au travail à abolir n'est constatée avec l'augmentation de la taille du ménage.

Tableau 8.1: Répartition des enfants dans le travail à abolir selon la région et le milieu de résidence

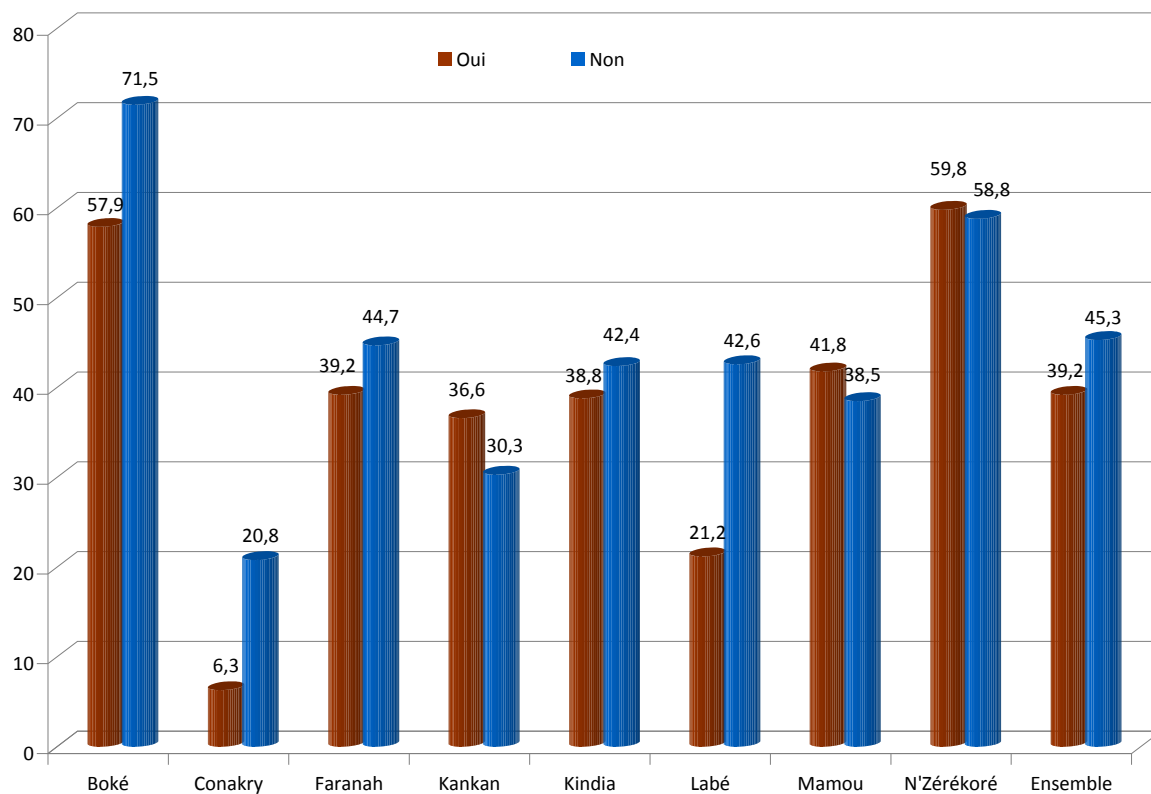
Région /milieu de résidence	Taille du ménage				Total
	1-4 personnes	5-7 personnes	8-10 personnes	11 personnes et +	
Région					
Boké	48,0	49,8	72,8	60,1	61,2
Conakry	11,2	10,6	6,6	9,8	9,7
Faranah	34,9	37,6	42,9	35,8	39,6
Kankan	41,0	39,1	37,3	31,4	36,0
Kindia	45,6	35,7	36,3	57,5	39,3
Labé	34,9	21,1	24,3	24,1	24,5
Mamou	42,5	39,9	46,2	30,6	41,4
N'Zérékoré	61,8	59,1	60,8	57,6	59,7
Milieu					
Urbain	22,8	20,2	30,9	23,7	24,0
Rural	48,6	47,0	47,7	48,0	47,5
Total	39,4	37,6	42,9	42,1	40,1

Quant à la présence ou l'absence de parents biologiques dans le ménage, on remarque que dans les ménages où l'enfant vit sans la présence de ses parents biologiques, les proportions d'enfants astreints au travail à abolir sont plus importantes que dans les autres ménages. Ces enfants pouvant être confiés ou orphelins, 45,3% d'entre eux exercent un travail à abolir contre 39,2% chez les enfants vivant avec au moins un parent biologique. Ce constat est plus accentué dans la région de Boké qui est la plus concernée par la mise au travail des enfants. En effet, dans cette région, 71,5% des enfants ne vivant avec aucun de leurs parents biologiques exercent des travaux à abolir contre 57,9% chez les autres enfants qui ont au moins leur père ou leur mère vivant dans le ménage.

Par ailleurs à Conakry, la région la moins pourvoyeuse d'enfants dans le travail à abolir, on constate qu'il y a 3 fois plus d'enfants qui exercent des travaux à abolir dans les ménages où l'enfant n'a pas ses parents biologiques que dans les autres ménages (20,8% contre 6,3%).

On note toutefois quelques exceptions dans les régions de Kankan, Mamou et Nzérékoré où la tendance semble inversée mais avec très peu de différence.

Graphique 8.1: Proportion d'enfants astreints à un travail à abolir vivant ou non avec un des parents selon la région administrative

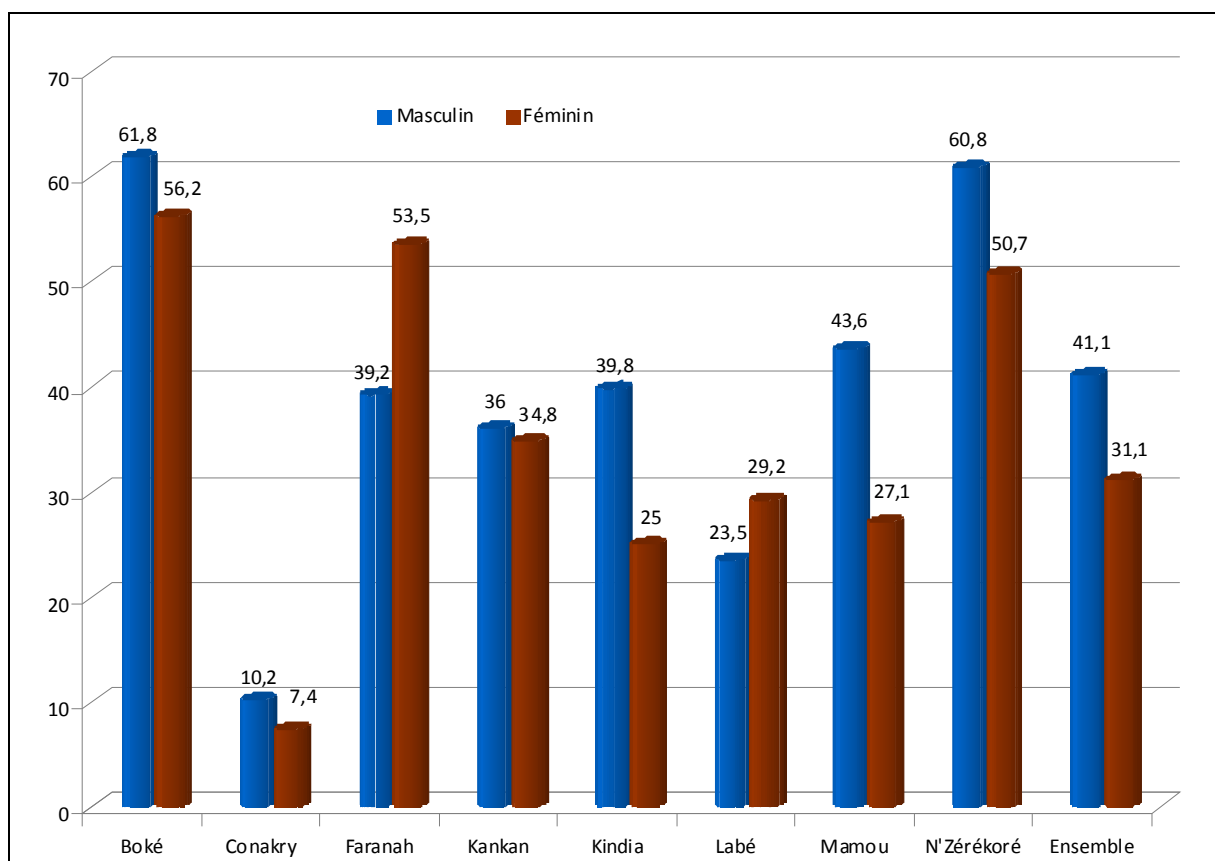


8.2. Facteurs liés aux caractéristiques du chef de ménage

Le graphique 8.2 révèle que c'est dans les ménages dirigés par un chef de ménage de sexe masculin que la proportion d'enfants dans le travail à abolir est la plus importante, 41,1% contre 31,1% dans les ménages dirigés par des femmes. Ce constat s'observe dans la plupart des régions particulièrement celles qui sont les plus concernées par le travail des enfants, à savoir Boké et Nzérékoré.

Cette même tendance s'observe dans les autres régions à l'exception de Faranah et Labé qui enregistrent des tendances inverses. A Faranah, on note 39,2% d'enfants dans le travail à abolir dans les ménages dirigés par des hommes contre 53,5% chez ceux dirigés par des femmes. A Labé ces proportions sont respectivement de 23,5% contre 29,2%. Ainsi, le sexe du chef de ménage semble être un facteur important dans l'implication des enfants dans le travail à abolir.

Graphique 8.2: Proportion d'enfants astreints à un travail à abolir par sexe du chef de ménage selon la région



Le tableau 8.2 présente la répartition des enfants dans le travail à abolir selon le statut matrimonial du chef de ménage. Les résultats indiquent que les ménages dirigés par des célibataires ou des divorcés comptent plus d'enfants astreints au travail à abolir que les autres. Par contre, dans les ménages dont le chef est séparé ou veuf, les proportions sont plus faibles.

Tableau 8.2: Répartition des enfants dans le travail à abolir selon la région, le milieu de résidence et le statut matrimonial du chef de ménage

	Statut matrimonial du chef de ménage					Total
	Célibataire	Marié	Séparé	Divorcé	Veuf	
Région						
Boké	57,7	61,1	75,0	90,0	60,5	61,2
Conakry	5,9	10,5	9,1	4,2	7,0	9,7
Faranah	83,3	39,1		85,7	46,9	39,6
Kankan	15,0	36,5	,0		28,0	36,1
Kindia	100,0	38,3	50,0	83,3	53,6	39,3
Labé	33,3	23,1			44,3	24,5
Mamou	80,0	42,5		,0	19,7	41,4
N'Zérékoré	69,2	60,6	43,8	58,3	53,8	59,7
Milieu						
Urbain	21,9	24,2	32,1	35,0	21,7	24,1
Rural	65,5	47,1	46,6	64,3	55,6	47,6
Total	46,0	40,5	36,5	44,3	33,7	40,1

En ce qui concerne le milieu de résidence, on note que quelque soit le statut matrimonial du chef de ménage, les ménages du milieu rural comptent plus d'enfants astreints au travail à abolir que ceux du milieu urbain. De façon générale, les proportions vont du simple au double. Dans les ménages dirigés par des célibataires, les proportions sont respectivement de 21,9% et 65,5% soit trois fois plus.

Au niveau des régions, dans les ménages dirigés par des célibataires, les plus grandes proportions d'enfants astreints au travail à abolir ont été observées à Kindia (100%), à Faranah (83,3%) et Mamou (80,0%). Par contre, concernant la région de Conakry qui enregistre le taux le plus faible d'enfants dans le travail à abolir, c'est dans les ménages dont les chefs sont mariés qu'on rencontre plus d'enfants astreints au travail à abolir.

Le tableau 8.3 met en relief le lien entre le niveau d'instruction du chef de ménage et l'implication des enfants dans le travail à abolir. L'on remarque que la proportion d'enfants astreints au travail à abolir diminue à mesure que le niveau d'instruction du chef de ménage augmente. Quand le chef de ménage est sans niveau ou a le niveau primaire, la proportion d'enfants dans le travail à abolir est plus importante que quand le chef de ménage a le niveau secondaire ou professionnel.

En zone urbaine, plus de 25% des enfants issus de ménages dont le chef n'est pas instruit ou a le niveau primaire sont astreints au travail à abolir. Ce pourcentage est de 23% quand le chef de ménage est de niveau secondaire et 13% pour le niveau professionnel. En zone rurale c'est principalement les ménages dont le chef a le niveau supérieur ou professionnel qui sont moins concernés par le travail des enfants.

Tableau 8.3: Répartition des enfants dans le travail à abolir selon la région, le milieu de résidence et le niveau d'instruction du chef de ménage

	Niveau d'instruction du chef de ménage				Total
	Sans Niveau	Primaire	Secondaire	Supérieur/Professionnel	
Région					
Boké	66,0	59,1	53,6	37,6	61,4
Conakry	13,0	13,8	7,5	4,5	9,7
Faranah	42,2	34,6	37,5	13,6	39,8
Kankan	38,6	29,5	23,5	17,1	36,1
Kindia	39,5	52,3	38,5	14,6	39,4
Labé	26,4	28,8	7,7	18,9	24,6
Mamou	42,5	40,4	37,0	,0	41,8
N'Zérékoré	59,2	68,5	59,5	43,2	59,7
Milieu					
Urbain	27,9	25,9	23,3	13,1	24,1
Rural	46,6	55,1	52,1	33,1	47,6
Total	42,2	46,4	37,1	16,7	40,2

Par ailleurs, les régions de Boké et Nzérékoré qui sont les plus touchées par le travail des enfants enregistrent aussi les proportions d'enfants dans le travail à abolir les plus élevées dans les ménages dont le chef a un niveau inférieur au secondaire. De ce fait, le niveau d'instruction du

chef de ménage semble être un facteur important dans l'implication des enfants dans les travaux à abolir.

Le tableau 8.4 révèle que, aussi bien en zone urbaine qu'en zone rurale, le travail des enfants s'observe plus dans les ménages dont le chef a pour principale activité l'agriculture, l'élevage ou la pêche. En effet, en zone rurale 51,6% des enfants appartenant à des ménages dont le chef exerce l'agriculture sont impliqués dans le travail à abolir. Ils sont suivis par les enfants des ménages dont le chef exerce dans l'industrie (42,7%). Par contre les enfants des chefs de ménage qui s'activent dans les services sont les moins concernés par le travail des enfants. En terme de proportion, ils représentent plus de la moitié des enfants dans le travail à abolir des ménages dont le chef travaille dans l'agriculture en milieu urbain.

En définitive, l'on peut retenir que les enfants vivant dans les ménages dont le chef est de sexe masculin, ayant le niveau primaire ou n'ayant pas fait d'études et qui a comme principale activité l'agriculture ou l'élevage et dont les parents biologiques vivent ailleurs courent plus de risque d'exercer des travaux à abolir que ceux qui ne sont pas dans cette situation. Par contre la taille du ménage et le statut matrimonial semblent être moins déterminants dans l'implication des enfants dans le travail à abolir. Par ailleurs, il est à noter que les facteurs liés aux caractéristiques des enfants sont importants dans le processus de leur insertion dans les activités économiques. Il s'agit de l'âge, du sexe et de la fréquentation scolaire. Ces facteurs ont été examinés dans les chapitres précédents.

Tableau 8.4: Répartition des enfants dans le travail à abolir selon la région, le milieu de résidence et le secteur d'activité du chef de ménage

	Secteur d'activité du chef de ménage			Total
	Agriculture/Elevage/pêche	Industrie	Services	
Région				
Boké	70,5	71,1	57,5	64,6
Conakry	17,9	19,2	9,7	10,1
Faranah	40,2	41,9	37,5	39,5
Kankan	44,4	37,3	22,4	36,3
Kindia	42,2	53,3	28,3	39,9
Labé	31,1	28,6	16,8	26,1
Mamou	48,8	24,0	41,8	46,8
N'Zérékoré	69,0	47,3	40,0	60,7
Milieu				
Urbain	44,3	30,2	21,0	25,1
Rural	51,6	42,7	40,9	49,1
Total	51,0	40,0	27,7	41,7

Si les résultats de l'analyse descriptive permettent de désigner dans une certaine mesure des facteurs explicatifs de l'insertion des enfants dans le travail à abolir, la méthodologie pose quelques limites. En fait, l'analyse successive des différentes variables ne permet pas de capturer l'effet net d'une variable sur la probabilité d'être au travail pour la simple raison que l'on ne contrôle pas l'impact des autres variables. Afin de résoudre ce problème, il aurait fallu utiliser une méthodologie fondée sur les analyses multi variées pour mieux saisir les déterminants du travail des enfants. Toutefois, cet exercice ne fait pas partie de l'objet de ce rapport descriptif sur les activités des enfants en Guinée.

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

L'Enquête nationale sur le travail et la traite des enfants en Guinée de 2010 (ENTE-Guinée de 2010) a permis de démontrer que le travail des enfants existe bien en Guinée. En effet, les données de cette enquête révèlent que 43,0% des enfants de 5-17 ans sont occupés économiquement. En termes d'effectifs cela représente 1 532 349 enfants. Les enfants qui effectuent un travail à abolir parmi l'ensemble des enfants constituent 40,9%, soit 1 427 778 enfants de 5 à 17 ans. Environ un enfant sur trois est astreint à des travaux dangereux (33,7%), soit 1 200 292 enfants de 5 à 17 ans. En d'autres termes, parmi les enfants économiquement occupés, on compte 78,3% qui effectuent des travaux dangereux.

Parmi les enfants de 6-17 ans fréquentant actuellement l'école, 35,8% sont économiquement occupés. Parmi eux, 15,4% consacrent leur temps uniquement au travail, et 20,3% combinent l'école et le travail, ce qui peut s'avérer très préjudiciable à leur performance scolaire.

Dans l'ensemble, un enfant de 6-11 ans travaille en moyenne 22 heures et celui de 12-15 ans 27 heures par semaine. En ce qui concerne un enfant de 16-17 ans, il consacre 30 heures à travailler par semaine. L'intensité de travail hebdomadaire pour ceux qui travaillent uniquement passe de 27 heures chez les enfants de 6-11 ans à 33 heures chez ceux âgés de 12-15 ans et à 35 heures chez les enfants âgés de 16-17 ans.

L'impact négatif du travail sur la fréquentation scolaire et la santé des enfants est confirmé dans une certaine mesure par les données de l'enquête.

Selon l'algorithme défini pour estimer l'ampleur de la traite, 44 068 enfants de 5 à 17 ans seraient en situation de risque d'être victimes de traite liée aux activités économiques en Guinée. La traite concernerait plus les filles que les garçons. En effet, plus de 6 enfants sur 10 (62,2%) en situation de risque d'être victimes de traite sont des filles. Cela s'expliquerait par le fait que les filles sont plus astreintes aux travaux d'aides domestiques, de ventes à la sauvette, en plus d'autres travaux utilisant les enfants.

Les enfants exploités sont utilisés comme aides familiaux, employés, apprentis, ouvriers. S'agissant du lieu d'exercice de l'activité, on remarque qu'environ 29,6% des enfants en situation de risque d'être victimes de traite travaillent dans des plantations, des fermes ou des jardins. Près d'un enfant sur cinq (20,7%) travaille sur un site mobile ou dans la rue, 13,8% travaillent dans des magasins/marché/kiosque et 13,6% travaillent à domicile.

Aussi bien en zone urbaine qu'en zone rurale, le travail des enfants s'observe plus dans les ménages dont le chef a pour principale activité l'agriculture, l'élevage ou la pêche. Par contre les enfants des chefs de ménage qui s'activent dans les services sont les moins concernés par le travail des enfants. En terme de proportion, ils représentent moins de la moitié des enfants dans le travail à abolir des ménages dont le chef travaille dans l'agriculture en milieu urbain.

Recommandations (au niveau des activités statistiques)

A la lumière des résultats de l'enquête, les recommandations suivantes ont été formulées.

- En fonction de la liste des travaux dangereux, envisager la mise en œuvre d'actions ciblées pour localiser les victimes et sensibiliser les populations,
- Organiser périodiquement des enquêtes de suivi sur le travail des enfants en intégrant quelques variables clés du travail des enfants dans les enquêtes ménages d'envergure nationale. En effet, les enquêtes de suivi fournissent des données actualisées sur le travail des enfants. Elles permettent également d'identifier l'évolution ou les tendances du travail des enfants et les conditions de travail auxquelles sont astreints les enfants des deux sexes. Ces informations clés assurent un suivi des progrès à l'échelon national et permettent de faire pression dans le but d'encourager les responsables politiques et autres parties prenantes clés à concentrer leur attention et les ressources sur les problèmes liés au travail des enfants.
- Améliorer les données quantitatives de l'ENTE-Guinée de 2010 par des informations qualitatives, notamment les renseignements sur les mécanismes de la traite des enfants.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

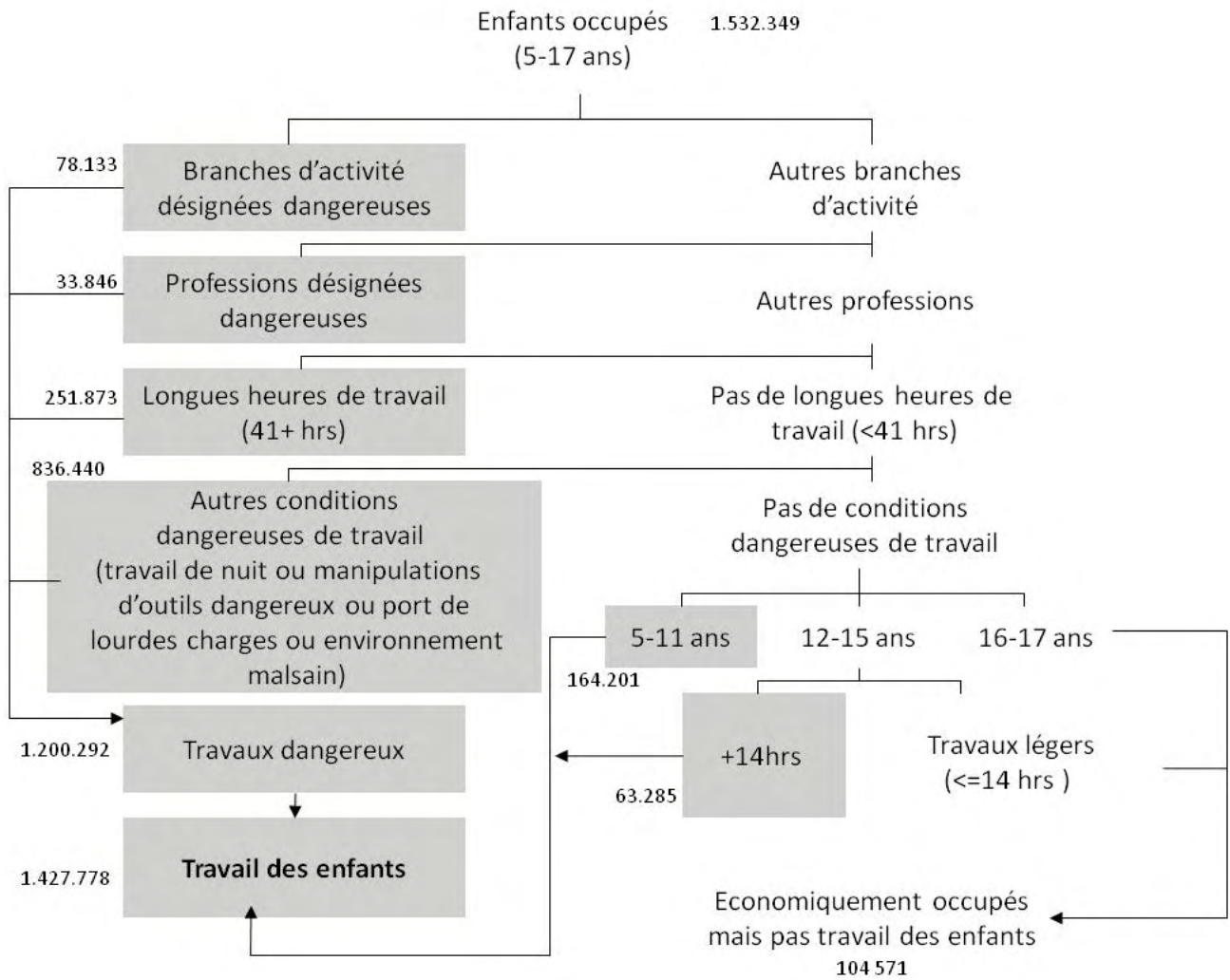
- BIT. 2006. *Guide pratique pour la préparation des rapports sur le travail des enfants*. Turin, Centre International de Formation de l'OIT.
- INS-Guinée, 1996. *Rapport d'analyse du 3ème Recensement Général de la Population et de l'Habitation*, Conakry.
- INS-Guinée, 2005. *Enquête Démographique et de Santé Guinée 2005*. Calverton, Maryland, Macro International.
- INS-Guinée, 2008. *Enquête Nationale sur l'état nutritionnel et le suivi des principaux indicateurs de survie de l'enfant (ENENSE)*, Conakry.
- IPEC. 2005. *Manuel d'analyse des données et de rapports statistiques sur le travail des enfants*. Genève, OIT.
- OIT, ANDS-Sénégal, 2007. *Rapport de l'Enquête Nationale sur le Travail des Enfants au Sénégal de 2005*. Dakar, Agence Nationale de la Statistique et de la démographie, OIT.
- OIT, INS-Côte d'Ivoire 2010. *Rapport de l'Enquête Nationale sur le Travail des Enfants en Côte d'Ivoire de 2005*. Abidjan, Institut National de la Statistique, OIT.
- OIT, INSD. 2008. *Rapport de l'Enquête Nationale sur le Travail des Enfants au Burkina Faso*. Ouagadougou, Institut National de la Statistique et de la Démographie, OIT.

ANNEXES

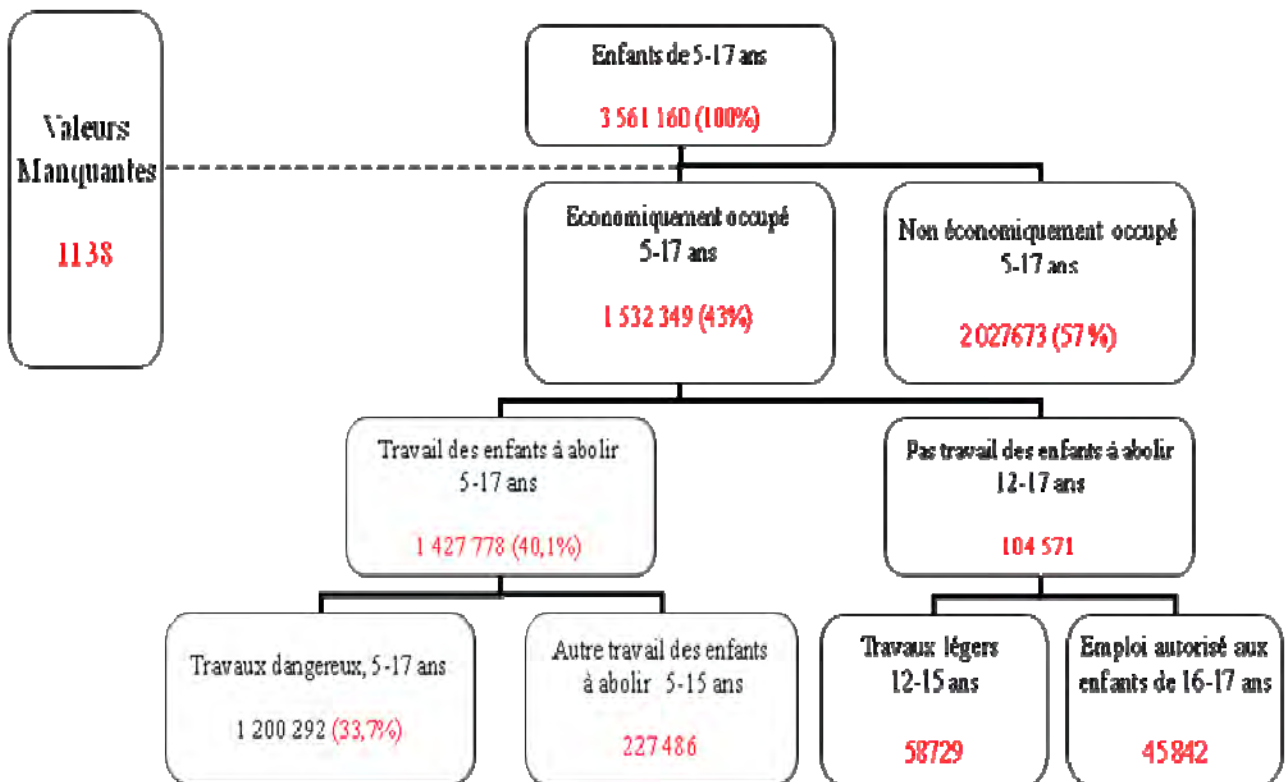
ANNEXE 1: DOCUMENTATION DES VARIABLES D'ANALYSE

	Variable de l'enquête	Variable dérivée	Questionnaire
1	Sexe	Sexe	A5
2	Age	Groupe d'âge	A6B
3	Fréquentation scolaire	Scolarisation	A20B
4	Exerce un emploi	Economiquement occupé	A21-22
5	Absent du travail		A23
6	Industrie	Industries dangereuses	A25
		Branches d'activité	
7	Profession	Professions dangereuses	A24
8	Statut du travail	Statut du travail	A27
9	Heures de travail	Intervalles d'heures de travail	A31
10	Conditions de travail (réponses enfants)	Conditions dangereuses de travail	A31, C22, C36-38
11	Services non rémunérés au ménage	Tâches ménagères	A40
12	Heures de services non rémunérés au ménage	Intervalles d'heures allouées aux tâches ménagères	A41

ANNEXE 2: ORGANIGRAMME DU CADRE D'ANALYSE



ANNEXE 3: STATUT DU TRAVAIL DES ENFANTS



ANNEXE 4: TABLEAUX COMPLEMENTAIRES DES RESULTATS STATISTIQUES

Tableau A.1: Nombre et taux d'enfants de 6-17 ans actuellement scolarisés par groupe d'âge et région

Région	6-11 ans			12-15 ans			16-17 ans			Total		
	Effectif	Fréquence actuellement		Effectif	Fréquence actuellement		Effectif	Fréquence actuellement		Effectif	Fréquence actuellement	
Boké	211 731	121 752	57,5	139 908	86 241	61,6	68 886	33 108	48,1	420 525	241 101	57,3
Conakry	205 128	187 264	91,3	143 528	124 432	86,7	83 776	57 596	68,8	432 432	369 292	85,4
Faranah	176 784	109 736	62,1	108 344	73 312	67,7	33 176	16 704	50,3	318 304	199 752	62,8
Kankan	234 048	88 872	38,0	120 612	46 368	38,4	34 500	13 248	38,4	389 160	148 488	38,2
Kindia	256 386	144 628	56,4	130 096	66 778	51,3	44 288	21 798	49,2	430 770	233 204	54,1
Labé	222 763	130 083	58,4	125 118	70 834	56,6	37 072	13 902	37,5	384 953	214 819	55,8
Mamou	175 512	108 204	61,7	106 784	71 852	67,3	30 104	15 904	52,8	312 400	195 960	62,7
N'Zérékoré	350 976	239 468	68,2	197 881	143 498	72,5	63 523	37 474	59,0	612 380	420 440	68,7
Ensemble	1 833 328	1 130 007	61,6	1 072 271	683 315	63,7	395 325	209 734	53,1	3 300 924	2 023 056	61,3

Tableau A.2: Nombre et pourcentage d'enfants de 5-17 ans effectuant un travail à abolir selon le lieu de travail, le sexe, l'âge et le milieu de résidence

Sexe et âge	Secteur d'activité															
	Agriculture, pêche		Industrie de la manufacture		Industries minières/ extractives		Construction		Commerce /restauration		Transport		Autres secteurs		Total	
	Effectif		Effectif		Effectif		Effectif		Effectif		Effectif		Effectif		Effectif	
Garçons																
5-11 ans	299 001	83,1	5 788	1,6	3 300	0,9	3 662	1,0	29 669	8,2	1 652	0,5	16 718	4,6	359 790	100,0
12-15 ans	114 775	75,3	1 984	1,3	3 544	2,3	1 857	1,2	20 353	13,4	276	0,2	9 666	6,3	152 455	100,0
16-17 ans	161 549	65,2	9 473	3,8	8 612	3,5	6 541	2,6	30 735	12,4	3 846	1,6	26 936	10,9	247 692	100,0
Total	575 325	75,7	17 245	2,3	15 456	2,0	12 060	1,6	80 757	10,6	5 774	0,8	53 320	7,0	759 937	100,0
Filles																
5-11 ans	245 421	77,0	4 639	1,5	9 076	2,8	818	0,3	50 924	16,0	810	0,3	7 158	2,2	318 846	100,0
12-15 ans	93 283	67,1	2 738	2,0	9 208	6,6	724	0,5	25 394	18,3	232	0,2	7 532	5,4	139 111	100,0
16-17 ans	125 467	57,5	5 997	2,7	12 332	5,7	1 567	0,7	49 913	22,9	0	0,0	22 970	10,5	218 246	100,0
Total	464 171	68,6	13 374	2,0	30 616	4,5	3 109	0,5	126 231	18,7	1 042	0,2	37 660	5,6	676 203	100,0
Ensemble																
5-11 ans	544 422	80,2	10 427	1,5	12 376	1,8	4 480	0,7	80 593	11,9	2 462	0,4	23 876	3,5	678 636	100,0
12-15 ans	208 058	71,4	4 722	1,6	12 752	4,4	2 581	0,9	45 747	15,7	508	0,2	17 198	5,9	291 566	100,0
16-17 ans	287 016	61,6	15 470	3,3	20 944	4,5	8 108	1,7	80 648	17,3	3 846	0,8	49 906	10,7	465 938	100,0
Total	1 039 496	72,4	30 619	2,1	46 072	3,2	15 169	1,1	206 988	14,4	6 816	0,5	90 980	6,3	1 436 140	100,0

Tableau A.3: Nombre et pourcentage d'enfants âgés de 5-17 ans effectuant un travail à abolir selon le lieu de travail, le sexe, l'âge et le milieu de résidence

	A domicile		Plantation/ Ferme/Jardin		Magasin/ Marché/ Kiosque		Mobile		Dans la rue		Carrière		Autre		ND		Total	
	Effectifs		Effectifs		Effectifs		Effectifs		Effectifs		Effectifs		Effectifs		Effectifs		Effectifs	
Milieu																		
Urbain	39 615	14,6	62 745	23,2	62 101	23,0	25 942	9,6	17 148	6,3	2 974	1,1	54 042	20,0	5 956	2,2	270 523	100
Rural	117 791	10,2	800 984	69,2	50 128	4,3	86 143	7,4	3 830	,3	43 825	3,8	41 368	3,6	13 186	1,1	115 7255	100
Masculin																		
5-11 ans	30 660	8,4	264 230	72,1	16 560	4,5	26 568	7,3	3 584	1,0	3 092	,8	16 200	4,4	5 470	1,5	366 364	100
12-15 ans	28 131	9,9	169 796	59,8	16 124	5,7	25 730	9,1	3 101	1,1	12 816	4,5	25 189	8,9	3 154	1,1	284 041	100
16-17 ans	12 191	11,9	49 781	48,8	4 297	4,2	14 812	14,5	3 456	3,4	2 733	2,7	12 587	12,3	2 206	2,2	102 063	100
Total	70 982	9,4	483 807	64,3	36 981	4,9	67 110	8,9	10 141	1,3	18 641	2,5	53 976	7,2	10 830	1,4	752 468	100
Féminin																		
5-11 ans	37 547	11,6	209 433	64,6	31 368	9,7	22 839	7,0	3 147	1,0	7 696	2,4	7 981	2,5	3 967	1,2	323 978	100
12-15 ans	32 222	12,7	132 403	52,1	33 155	13,1	14 431	5,7	4 241	1,7	14 684	5,8	19 608	7,7	3 204	1,3	253 948	100
16-17 ans	1 6655	17,1	38 086	39,1	10 725	11,0	7 705	7,9	3 449	3,5	5 778	5,9	13 845	14,2	1 141	1,2	97 384	100
Total	86 424	12,8	379 922	56,3	75 248	11,1	44 975	6,7	10 837	1,6	28 158	4,2	41 434	6,1	8 312	1,2	675 310	100
Ensemble																		
5-11 ans	68 207	9,9	473 663	68,6	47 928	6,9	49 407	7,2	6 731	1,0	10 788	1,6	24 181	3,5	9 437	1,4	690 342	100
12-15 ans	60 353	11,2	302 199	56,2	49 279	9,2	40 161	7,5	7 342	1,4	27 500	5,1	44 797	8,3	6 358	1,2	537 989	100
16-17 ans	28 846	14,5	87 867	44,1	15 022	7,5	22 517	11,3	6 905	3,5	8 511	4,3	26 432	13,3	3 347	1,7	199 447	100
Total	157 406	11,0	863 729	60,5	112 229	7,9	112 085	7,9	20 978	1,5	46 799	3,3	95 410	6,7	19 142	1,3	1 427 778	100

Tableau A.4: Répartition des enfants âgés de 6 à 17 ans selon le sexe, le type d'activité et le milieu de résidence

	Occupation et étude pour 12 derniers mois					Total	Effectif
	Travaille et va à l'école	Travaille uniquement	Va à l'école uniquement	Inoccupé/Non scolarisé			
Sexe							
Masculin	31,8	21,9	33,0	13,3	100,0	243 177	
Féminin	25,8	27,5	29,8	16,8	100,0	274 574	
Milieu de résidence							
Urbain	21,8	9,7	59,6	8,9	100,0	98 708	
Rural	32,3	31,6	18,3	17,8	100,0	419 043	
Région administrative							
Boké	38,3	32,2	18,5	11,0	100,0	48 060	
Conakry	3,1	7,5	83,2	6,2	100,0	27 720	
Faranah	26,0	20,5	35,6	17,9	100,0	59 856	
Kankan	15,3	36,4	21,3	26,9	100,0	112 332	
Kindia	30,2	29,2	23,3	17,3	100,0	78 542	
Labé	22,5	27,1	31,8	18,7	100,0	76 461	
Mamou	38,5	24,2	22,9	14,4	100,0	47 144	
N'Zérékoré	50,0	21,0	18,3	10,7	100,0	67 636	
Total	29,0	24,6	31,5	15,0	100,0	517 751	

Tableau A.5: Temps moyen (en heures) consacré chaque semaine aux tâches ménagères par les enfants occupés

Age	Ensemble des enfants			Masculin			Féminin		
	Non scolarisé	Scolarisé	Ensemble	Non scolarisé	Scolarisé	Ensemble	Non scolarisé	Scolarisé	Ensemble
6 ans	9,5	8,5	9,1	9,5	8,6	9,2	10,3	7,6	8,6
7 ans	11,2	9,3	10,1	11,3	9,3	10,2	9,9	9,7	9,7
8 ans	13,1	9,7	10,9	12,9	9,8	11	17,2	8,6	10
9 ans	13,1	9,6	10,7	13,2	9,7	10,8	10,9	9,1	9,4
10 ans	13,3	10	11	13,3	10	11,1	12,9	9,6	10
11 ans	13,8	9,9	11,1	13,8	10,2	11,3	13,5	7,6	8,8
12 ans	14,8	10,9	12,1	14,9	10,8	12,1	13,6	11,9	12,2
13 ans	15,2	10,9	12,4	15,4	10,9	12,6	13,5	10,6	11,6
14 ans	15,3	11,5	12,9	15,1	11,4	12,8	16,6	12,1	13,3
15 ans	14,9	11,4	12,8	14,7	11,3	12,8	17,8	12	13,5
16 ans	17,1	11,9	14,3	17,2	12,1	14,6	16,1	11	12,5
17 ans	17,1	11,6	14,3	16,9	11,7	14,4	18,3	11,1	13,5

Tableau A.6: Répartition des raisons de non scolarisation des enfants de 6 à 17 ans

Raisons évoquées	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif		Effectif		Effectif	
Urbain						
Trop jeune	28 485	8,7	26 872	4,6	55 357	6,1
Handicap/maladie	9 169	2,8	13 140	2,3	22 309	2,4
École trop éloignée	22 195	6,7	33 477	5,7	55 672	6,1
Ne peut pas payer les frais de scolarité	41 701	12,7	55 577	9,5	97 278	10,7
Famille ne permet pas la scolarisation	74 099	22,5	155 184	26,6	229 283	25,1
Pas intéressé(e) par les études	46 698	14,2	77 740	13,3	124 438	13,6
Éducation considérée comme inutile	34 436	10,5	52 136	8,9	86 572	9,5
Insécurité à l'école	1 648	0,5	1 689	0,3	3 337	0,4
Apprendre un métier	45 455	13,8	23 282	4,0	68 737	7,5
Travailler en tant que salarié(e) ou non salarié(e) dans une entreprise ou ferme familiale	20 700	6,3	11 631	2,0	32 331	3,5
Aider dans les tâches ménagères à la maison	4 631	1,4	132 432	22,7	137 063	15,0
Total	329 217	100,0	583 160	100,0	912 377	100,0
Rural						
Trop jeune	151 463	10,1	131 619	6,1	283 082	7,7
Handicap/maladie	26 725	1,8	24 833	1,2	51 558	1,4
École trop éloignée	276 597	18,4	365 233	17,0	641 830	17,6
Ne peut pas payer les frais de scolarité	204 572	13,6	205 547	9,6	410 119	11,2
Famille ne permet pas la scolarisation	310 847	20,6	511 024	23,8	821 871	22,5
Pas intéressé(e) par les études	258 920	17,2	324 286	15,1	583 206	16,0
Éducation considérée comme inutile	119 425	7,9	154 889	7,2	274 314	7,5
Insécurité à l'école	803	0,1	508	0,0	1 311	0,0
Apprendre un métier	29 994	2,0	11 332	0,5	41 326	1,1
Travailler en tant que salarié(e) ou non salarié(e) dans une entreprise ou ferme familiale	110 110	7,3	32 766	1,5	142 876	3,9
Aider dans les tâches ménagères à la maison	16 831	1,1	386 493	18,0	403 324	11,0
Total	1506 287	100,0	2 148 530	100,0	3 654 817	100,0

Tableau A.7: Répartition des enfants de 5 à 17 ans économiquement occupés pendant les 12 derniers mois selon le sexe, l'âge, la région et le milieu de résidence

Enfants économiquement occupés pendant les 12 derniers mois						
	Sexe				Total	
	Masculin		Féminin		Effectif	%
	Effectif	%	Effectif	%		
Régions administratives						
Boké	165 540	70,5%	149 787	70,0%	315 327	70,3%
Conakry	23 100	9,2%	28 644	13,9%	51 744	11,3%
Faranah	83 056	46,5%	80 504	47,3%	163 560	46,9%
Kankan	123 096	55,3%	97 428	47,9%	220 524	51,7%
Kindia	156 046	60,5%	122 484	58,3%	278 530	59,5%
Labé	103 603	49,6%	107 244	50,4%	210 847	50,0%
Mamou	118 144	62,4%	91 448	63,3%	209 592	62,8%
N'Zérékoré	238 554	71,1%	224 844	70,2%	463 398	70,7%
Zones						
Urbain	180 004	30,2%	178 171	33,6%	1 011 139	53,8%
Rural	831 135	64,8%	724 212	62,9%	902 383	53,6%
Classes d'âge						
5-11	485 383	43,6%	412 277	42,0%	897 660	42,9%
12-15	387 734	68,4%	348 115	68,9%	735 849	68,6%
16-17	138 022	69,1%	141 991	72,6%	280 013	70,8%
Total	1 011 139	53,8%	902 383	53,6%	1 913 522	53,7%

ANNEXE 5: QUESTIONNAIRES

REPUBLIQUE DE GUINEE
MINISTERE DU PLAN ET DE LA PROMOTION DU SECTEUR PRIVE
INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE

BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL



ENQUETE NATIONALE SUR LE TRAVAIL DES ENFANTS EN GUINEE QUESTIONNAIRE MENAGE

IDENTIFICATION				
REGION ADMINISTRATIVE: _____ PREFECTURE : _____ Sous Préfecture/Commune : _____ MILIEU (Urbain = 1, Rural = 2) : _____ DISTRICT/QUARTIER : _____ NUMERO DE ZD NUMERO DE STRUCTURE NOM DU CHEF DU MENAGE _____ NUMERO DE MENAGE _____	R A.....	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
	Prefecture.....	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
	S.Pref/Commune	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
	MILIEU	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
	ZD	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
	STRUCTURE	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
	MENAGE	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
VISITE D'ENQUETEURS				
	1	2	3	VISITE FINALE
DATE	_____	_____	_____	JOUR MOIS ANNEE <input type="text" value="2"/> <input type="text" value="0"/> <input type="text" value="0"/> <input type="text" value="9"/>
NOM DE L'ENQUETEUR	_____	_____	_____	CODE ENQUETEUR . <input type="text"/>
RESULTAT	_____	_____	_____	CODE RESULTAT
PROCHAINE VISITE :	DATE HEURE	_____	_____	NOMBRE TOTAL DE VISITES <input type="text"/>
CODE RESULTATS : 1 REMPLI 2 PAS DE MEMBRE DE MENAGE A LA MAISON OU PAS D'ENQUETE COMPETENT AU MOMENT DE LA VISITE 3 MENAGE TOTALEMENT ABSENT POUR UNE LONGUE DUREE 4 DIFFERE 5 REFUSE 6 LOGEMENT VIDE OU PAS DE LOGEMENT A L'ADRESSE 7 LOGEMENT DETRUIT 8 LOGEMENT NON TROUVE 9 AUTRE _____ (PRECISER)				TOTAL DANS LE MENAGE <input type="text"/> TOTAL PERSONNES DE 5 ANS ET + <input type="text"/> TOTAL ENFANTS DE 5 A 17 ANS <input type="text"/>
NOM DU REPONDANT _____ LANGUE DE L'INTERVIEW _____ INTERPRETE : (OUI=1, NON=2) CODES LANGUES : 1 Soussou 2 Poular 3 Malinké 4 Kissi 5 Toma 6 Kpèlè 7 Français 8 Autre Numéro du questionnaire dans le ménage <input type="text"/> Nombre de questionnaires dans le ménage <input type="text"/>				N° DU REPONDANT <input type="text"/> CODE LANGUE CODE INTERPRETE
CHEF D'EQUIPE NOM _____ DATE _____		SUPERVISEUR NOM _____ DATE _____		CONTROLE BUREAU <input type="text"/>
				SAISI PAR <input type="text"/>

HEURE DE DEBUT : /__ / __ / h : /__ / __ / mn HEURE DE FIN : /__ / __ / h : /__ / __ / mn

Section I

PARTIE A : ADRESSEE AUX CHEFS DE MENAGE (concerne tous les membres du ménage)

Membres du ménage		LIEN DE PARENTE AVEC LE CHEF DE MENAGE	SEXE	DATE DE NAISSANCE	AGE	ELIGIBILITE	RELIGION	ETHNIE/NATIONALITE	STATUT MATRIMONIAL (personnes âgées de 13 ans et plus)	Pour tous les enfants de moins de 18 ans				
										SURVIE DES PARENTS				
N° de Per sonne	Quel membre du ménage fournit les informations sur l'individu ? (inscrire le numéro de série de A1)	Donner la liste des personnes résidant dans le ménage, en commençant par le chef de ménage. (y compris les enfants qui sont à l'école, les visiteurs présents depuis (ou qui ont l'intention de rester) au moins 6 mois).	Quel est le lien de parenté de (nom) avec le chef de Ménage?	Quel est le Sexe de (Nom) ? 1. Féminin 2. Masculin Inscrire le numéro dans la case.	En quel mois et en quelle année est né (Nom) ?	Quel était l'âge de (Nom) à son dernier anniversaire? Inscrire l'âge en années révolues	Entourer le N° de ligne si l'enfant est âgé de 5-17 ans.	Quelle est la religion de (Nom)? 1. Musulmane 2. Chrétienne 3. Animisme 4. Autre 6. Sans religion	De quelle ethnie/Nationalité est (Nom) ? NB : En cas de doutes sur la nationalité Guinéenne de la personne, lui demander d'abord sa nationalité et inscrire 07 au cas où il vient d'un pays limitrophe	Quel est le statut matrimonial actuel de (Nom) ? 1. Célibataire 2. Marié 3. Séparé 4. Divorcé 5. Veuf 6. Union libre	La vraie mère de (Nom) vit-elle? 1. Oui 2. Non>>A11 9. Ne sait pas>>A11	La vraie mère de (Nom) vit-elle dans ce ménage? Si oui, quel est son nom ? Inscrire le N° de ligne de la mère dans le ménage	Le vrai père de (Nom) vit-il? 1. Oui 2. Non > Section II 9. Ne sait pas >Section II	Le vrai père de (Nom) vit-il dans ce ménage ? Si oui, quel est son nom ? Inscrire le N° de ligne du père dans le ménage
A1	A2	A3	A4	A5	A6A	A6B	A7	A8A	A8B	A8C	A9	A10	A11	A12
01							01				1 2 9		1 2 9	
02							02				1 2 9		1 2 9	
03							03				1 2 9		1 2 9	
04							04				1 2 9		1 2 9	
05							05				1 2 9		1 2 9	
06							06				1 2 9		1 2 9	
07							07				1 2 9		1 2 9	
08							08				1 2 9		1 2 9	
09							09				1 2 9		1 2 9	
10							10				1 2 9		1 2 9	

CODES POUR A4 : LIENS DE PARENTÉ AVEC LE CHEF DE MÉNAGE

01. Chef de ménage 02. Epoux (mari/femme) 03. Fils ou Fille 04. Gendre ou belle fille
05. Petit fils ou petite fille 06. Père ou mère 07. Beau-père ou belle mère 08. Frère ou sœur
09. Coépouse 10. Autres parents 11. Enfants adoptés/en garde/enfants du conjoint 12. Sans parenté 98. Ne sait pas

CODES POUR A8B : ETHNIE/NATIONALITE

01. Soussou. 0 2. Peul. 03. Malinké 04. Kissi 05. Toma 06. Guerzé
07. Pays limitrophes 08. Autre pays 09. Autre ethnie

Pour A10 et A12 : SURVIE DES PARENTS

91 Si parents vivent dans la Préfecture
92 Si parents vivent dans autre Préfecture
93 Si parents vivent à l'étranger
98 Ne sait pas

Section I

PARTIE A : ADRESSEE AUX CHEFS DE MENAGE (concerne tous les membres du ménage)

Membres du ménage		LIEN DE PARENTE AVEC LE CHEF DE MENAGE	SEXE	DATE DE NAISSANCE	AGE	ELIGIBILITE	RELIGION	ETHNIE/NATIONALITE	STATUT MATRIMONIAL (personnes âgées de 13 ans et plus)	Pour tous les enfants de moins de 18 ans					
										SURVIE DES PARENTS					
N° de Per sonne	Quel membre du ménage fournit les informations sur l'individu ? (inscrire le numéro de série de A1)	Donner la liste des personnes résidant dans le ménage, en commençant par le chef de ménage. (y compris les enfants qui sont à l'école, les visiteurs présents depuis (ou qui ont l'intention de rester) au moins 6 mois).	Quel est le lien de parenté de (nom) avec le chef de Ménage?	Quel est le Sexe de (Nom) ? 1. Féminin 2. Masculin Inscrire le numéro dans la case.	En quel mois et en quelle année est né (Nom) ?	Quel était l'âge de (Nom) à son dernier anniversaire? Inscrire l'âge en années révolues	Entourer le N° de ligne si l'enfant est âgé de 5-17 ans.	Quelle est la religion de (Nom)? 1. Musulmane 2. Chrétienne 3. Animisme 4. Autre 5. Sans religion	De quelle ethnie/Nationalité est (Nom) ? NB : En cas de doutes sur la nationalité Guinéenne de la personne, lui demander d'abord sa nationalité et inscrire 07 au cas où il vient d'un pays limitrophe	Quel est le statut matrimonial actuel de (Nom) ? 1. Célibataire 2. Marié 3. Séparé 4. Divorcé 5. Veuf 6. Union libre	La vraie mère de (Nom) vit-elle? 1. Oui 2. Non>>>A11 9. Ne sait pas>>A11	La vraie mère de (Nom) vit-elle dans ce ménage? Si oui, quel est son nom ? Inscrire le N° de ligne de la mère dans le ménage	Le vrai père de (Nom) vit-il? 1. Oui 2. Non > Section II 9. Ne sait pas >Section II	Le vrai père de (Nom) vit-il dans ce ménage ? Si oui, quel est son nom ? Inscrire le N° de ligne du père dans le ménage	
A1	A2	A3	A4	A5	A6A	A6B	A7	A8A	A8B	A8C	A9	A10	A11	A12	
11	___		___	___			___	01	___	___	___	1 2 9	___	1 2 9	___
12	___		___	___			___	02	___	___	___	1 2 9	___	1 2 9	___
13	___		___	___			___	03	___	___	___	1 2 9	___	1 2 9	___
14	___		___	___			___	04	___	___	___	1 2 9	___	1 2 9	___
15	___		___	___			___	05	___	___	___	1 2 9	___	1 2 9	___
16	___		___	___			___	06	___	___	___	1 2 9	___	1 2 9	___
17	___		___	___			___	07	___	___	___	1 2 9	___	1 2 9	___
18	___		___	___			___	08	___	___	___	1 2 9	___	1 2 9	___
19	___		___	___			___	09	___	___	___	1 2 9	___	1 2 9	___
20	___		___	___			___	10	___	___	___	1 2 9	___	1 2 9	___

CODES POUR A4 : LIENS DE PARENTÉ AVEC LE CHEF DE MÉNAGE

01. Chef de ménage 02. Epoux (mari/femme) 03. Fils ou Fille 04. Gendre ou belle fille
05. Petit fils ou petite fille 06. Père ou mère 07. Beau-père ou belle mère 08. Frère ou sœur
09. Coépouse 10. Autres parents 11. Enfants adoptés/engarde/enfants du conjoint 12. Sans parenté 98. Ne sait pas

CODES POUR A8B : ETHNIE/NATIONALITE

01. Soussou. 0 2. Peul. 03. Malinké 04. Kissi 05. Toma 06. Guerzé
07. Pays limitrophes 08. Autre pays 09. Autre ethnie

Pour A10 et A12 : SURVIE DES PARENTS

91 Si parents vivent dans la Préfecture
92 Si parents vivent dans autre Préfecture
93 Si parents vivent à l'étranger
98 Ne sait pas

Section II.	Education de tous les membres du ménage âgés de 5 ans et plus										
Numéro de ligne de l'individu dans le ménage (No de Série en A1).	_ _		_ _		_ _		_ _		_ _		Passer à la question
Nom du membre du ménage →											
A13. (NOM) peut-il/elle lire, écrire et comprendre une langue quelconque?											
1. Oui.....	1		1		1		1		1		
2. Non.....	2		2		2		2		2		
A14. (NOM) a-t-il/elle déjà fréquenté l'école?											→A16
1. Oui	1		1		1		1		1		
2. Non	2		2		2		2		2		
A15. Quelle est/était la raison principale pour laquelle (NOM) n'a jamais été scolarisé(e)? (Lire les modalités suivantes et entourer celle qui est la plus appropriée)											} →A18
1. Trop jeune	1		1		1		1		1		
2. Handicap/maladie.....	2		2		2		2		2		
3. Ecole trop éloignée.....	3		3		3		3		3		
4. Ne peut pas payer les frais de scolarité.....	4		4		4		4		4		
5. Famille ne permet pas la scolarisation.....	5		5		5		5		5		
6. Pas intéressé(e) par les études.....	6		6		6		6		6		
7. Education considérée comme inutile.....	7		7		7		7		7		
8. Insécurité à l'école.....	8		8		8		8		8		
9. Apprendre un métier.....	9		9		9		9		9		
10. Travailler en tant que salarié(e) ou non salarié(e) dans une entreprise ou ferme familiale	10		10		10		10		10		
11. Aider dans les tâches ménagères à la maison.....	11		11		11		11		11		
A16. Quel est le plus haut niveau d'études atteint par (NOM) et la dernière classe à ce niveau? <i>Niveau:</i>	Niv.	Clas.	Niv.	Clas.	Niv.	Clas.	Niv.	Clas.	Niv.	Clas.	
1. Maternelle.....	1		1		1		1		1		
2. Primaire.....	2		2		2		2		2		
3. Secondaire.....	3	_ _	3	_ _	3	_ _	3	_ _	3	_ _	
4. Professionnel.....	4		4		4		4		4		
5. Supérieur.....	5		5		5		5		5		
6. Ne sais pas.....	6		6		6		6		6		
A17. Quel est le plus grand diplôme que (NOM) a obtenu ?											
00. AUCUN ; 21. CEP ; 31. BEPC ; 32. CAP ; 33. BTS ; 34. BAC ; 41. DES; 51 AUTRE DIPLOME.	_ _		_ _		_ _		_ _		_ _		
Autre (à préciser).....											
A18. (NOM) a-t-il/elle reçu(e) une formation professionnelle ou appris un métier ? 1. Oui 2. Non	_		_		_		_		_		Si 2=non →A20A
A19. Où a eu lieu cette formation ? 1. Collège/Lycée technique ; 2. Centre professionnel ; 3. Formation sur le tas	_		_		_		_		_		
A20. Cette formation a-t-elle été sanctionnée par un diplôme, un certificat ou une attestation? 1. Diplôme ; 2. Certificat ; 3. Attestation ; 4. Sans diplôme	_		_		_		_		_		
A20A. FILTRE : Vérifier A6B « Age de (NOM). Age de (NOM) compris entre 5 et 17 ans = 1 Si age inférieur à 5 ans ou supérieur à 18 ans = 2	_		_		_		_		_		

CODES POUR A16: PRIMAIRE : Maternelle = 00 ; 1^{ère}A = 01 ; 2^{ème}A = 02 ; 3^{ème}A = 03 ; 4^{ème}A = 04 ; 5^{ème}A = 05 ; 6^{ème}A = 06.
SECONDAIRE : 7^{ème} = 01 ; 8^{ème} = 02 ; 9^{ème} = 03 ; 10^{ème} = 04 ; 11^{ème} = 05 ; 12^{ème} = 06 ; Terminale = 07.
PROFESSIONNEL : 1^{ère} année = 01 ; 2^{ème} année = 02 ; 3^{ème} année = 03 ; Autre = 98 NSP = 99.
SUPERIEUR : 1^{ère}A = 01 ; 2^{ème}A = 02 ; 3^{ème}A = 03 ; 4^{ème}A = 04 ; Autre = 98 NSP = 99.

Section III.

Statut d'activité du moment de tous les membres du ménage (âgés de 5 ans et plus) pendant la semaine de référence

A. Activité économique

Numéro de ligne de l'individu dans le ménage (No de Série en A1)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	Passer à la question					
Nom du membre du ménage →											
A21. (NOM) a-t-il/elle travaillé au moins une heure pendant la semaine dernière? (Comme employé permanent, employé temporaire, employeur, travailleur à son propre compte, travailleur familial non rémunéré)						→A24					
1. Oui.....	1	1	1	1	1						
2. Non.....	2	2	2	2	2						
A22. Pendant la semaine dernière (NOM) a-t-il/elle mené l'une des activités économiques suivantes? (Lire chacune des questions suivantes jusqu'à la première réponse affirmative et inscrire 1 dans la case correspondante)	1.Oui	2.Non	1.Oui	2.Non	1.Oui	2.Non	1.Oui	2.Non	1.Oui	2.Non	Si au moins un "OUI" →A24
a. Cultiver ou récolter des produits agricoles destinés à la vente/autoconsommation.....	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
b. Pêcher des poissons, des fruits de mer destinés à la vente/autoconsommation	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
c. Activités minières.....	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
d. Préparer la nourriture, des vêtements ou des travaux d'artisanat destinés à la vente.....	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
e. Vendre des articles, journaux, boissons, nourriture ou des produits agricoles.....	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
f. Laver, repasser et nettoyer des vêtements pour quelqu'un contre paiement en espèces ou en nature.....	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
g. Réparer des outils ou appareils pour quelqu'un contre paiement en espèces ou en nature.....	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
h. Lavage de voitures ou cirage de chaussures pour quelqu'un contre paiement en espèces ou en nature.....	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
i. Transport de marchandises pour la vente ou le stockage ou autres activités liées au transport de marchandises pour la vente.....	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
j. Construction, réparation, entretien de bâtiments ou de maisons pour quelqu'un d'autre.....	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
k. Aller chercher l'eau/le bois pour vendre.....	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
l. Servir la nourriture/boisson dans un café/restaurant/bar.....	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
m. Autre	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
Autre (à préciser)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
A23. Même si (NOM) n'a pas travaillé pendant la semaine dernière, a-t-il/elle un travail, une activité ou une entreprise où il/elle s'est temporairement absenté(e)?											→A33
1. Oui.....	1	1	1	1	1	1	1	1	1		
2. Non.....	2	2	2	2	2	2	2	2	2		
A24. Décrire l'occupation/la tâche principale qu'accomplissait (NOM), par exemple: porter les briques, pétrir la farine, récolter le maïs, etc. "Principal" renvoie à l'occupation/la tâche à laquelle (NOM) a consacré le plus de temps au cours de la semaine de référence.											
Occupation/Tâche	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
CODE A usage officiel	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
A25. Décrire brièvement l'activité principale, c'est-à-dire les biens produits et les services rendus au lieu de travail de (NOM)											
Activité/Type	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
CODE A usage officiel	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	

Numéro de ligne de l'individu dans le ménage (No de Série en A1)						Passer à la question						
Nom du membre du ménage →												
A26. Où (NOM) exerçait-il/elle son travail principal? 01. A son domicile familial.... 02. Chez l'employeur..... 03. Bureau formel..... 04. Usine..... 05. Plantations/ferme/jardin..... 06. Construction..... 07. Site d'exploitation de carrières..... 08. Magasin/marché/kiosque..... 09. Différents endroits (mobile).... 10. Dans la rue.....												
A27. Au cours de la semaine dernière, lequel de ces éléments décrit le mieux la situation de travail de (NOM)? <i>(Lire les réponses suivantes)</i> 1. Employé permanent (durée indéterminée) 2. Employé temporaire/stagiaire rémunéré (durée déterminée) 3. Travailleur à son propre compte (travail indépendant sans employés) 4. Employeur (travail indépendant avec employés)..... 5. Membre de coopératives de producteurs..... 6. Travailleur familial non rémunéré..... 7. Apprenti/stagiaire non rémunéré	1 2 3 4 5 6 7	1 2 3 4 5 6 7	1 2 3 4 5 6 7	1 2 3 4 5 6 7	1 2 3 4 5 6 7						→A29 →A29	
A28. Quel est en moyenne le revenu mensuel en espèces du travail principal de (NOM)? (en milliers (1000) de GNF)												
A29. Quelles prestations (NOM) a-t-il/elle reçues de son travail principal? <i>(Lire chacune des modalités suivantes et encercler les réponses appropriées)</i> a. Aucune..... b. Soins médicaux..... c. Aide aux frais d'éducation d. Logement gratuit..... e. Nourriture..... f. Congés payés..... g. Vêtement..... h. Transport i. Autre j. Non applicable si A27= 3 ou 4	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10							
Autre (à préciser)	_____	_____	_____	_____	_____							
A30. (NOM) a-t-il/elle fait un autre travail (secondaire) pendant la semaine dernière? 1. Oui..... 2. Non.....	1 2	1 2	1 2	1 2	1 2							
A31. Pendant la semaine dernière, combien d'heures par jour (NOM) a-t-il/elle travaillé? <i>(Inscrire séparément pour chaque jour)</i> 1. Lundi..... 2. Mardi..... 3. Mercredi..... 4. Jeudi..... 5. Vendredi..... 6. Samedi..... 7. Dimanche.....	Princi pal	Second aire	Princi pal	Second aire	Princi pal	Second aire	Princi pal	Second aire	Princi pal	Second aire		
TOTAL												

Numéro de ligne de l'individu dans le ménage (No de Série en A1)	□□□	□□□	□□□	□□□	□□□	Passer à la question selon l'âge	
Nom du membre du ménage →							
A32. Quel âge (NOM) avait-il/elle lorsqu'il/elle a commencé à travailler pour la première fois? (<i>employé permanent, employé temporaire, employeur, travailleur à son propre compte, travailleur familial non rémunéré</i>)	□□□	□□□	□□□	□□□	□□□	→A40	
B. Chômage						Enfants âgés de 5-9 ans	10 ans et plus
A33. (NOM) cherchait-il/elle du travail pendant la semaine dernière? (<i>Comme employé permanent, employé temporaire, employeur, travailleur à son propre compte, travailleur familial non rémunéré</i>)							
1. Oui.....	1	1	1	1	1	→A37	
2. Non.....	2	2	2	2	2	→A37	→A35
A34. Par quels moyens (NOM) a-t-il/elle recherché du travail pendant les 4 dernières semaines? (<i>Encercler au plus 4 réponses</i>)							
1. A demandé à des amis/parents.....	1	1	1	1	1		→A37
2. S'est inscrit dans un bureau d'emploi/une agence de travail.....	2	2	2	2	2		→A37
3. Annonce dans les journaux.....	3	3	3	3	3		→A37
4. A posé sa candidature directement au près d'un/d'employeur(s).....	4	4	4	4	4		→A37
5. Recherché un terrain/de l'équipement, le financement pour monter sa propre entreprise.....	5	5	5	5	5		→A37
6. Autre.....	6	6	6	6	6		→A37
7. Aucune.....	7	7	7	7	7		→A35
Autre (à préciser)							
A35. (NOM) a-t-il/elle voulu travailler pendant la semaine dernière?							
1. Oui.....	1	1	1	1	1		
2. Non.....	2	2	2	2	2		→A39
A36. Quelle est la raison principale pour laquelle (NOM) n'a pas recherché du travail pendant la semaine dernière?							
1. En a déjà trouvé et commence bientôt.....	1	1	1	1	1		
2. A un travail saisonnier.....	2	2	2	2	2		
3. Pas d'emploi disponible/perdu espoir de trouver 1 emploi...	3	3	3	3	3		
4. Ne sait pas où chercher du travail.....	4	4	4	4	4		
5. Va à l'école ou suit une formation.....	5	5	5	5	5		
6. Est engagé(e) dans les tâches ménagères.....	6	6	6	6	6		
7. Retraité/niveau de vie satisfaisant.....	7	7	7	7	7		
8. Incapable de travailler (maladie, handicap)	8	8	8	8	8		
9. Autre	9	9	9	9	9		
Autre (à préciser)							

Numéro de ligne de l'individu dans le ménage (No de Série en A1)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	Passer à la question					
Nom du membre du ménage →						5-9 ans	10 ans et plus				
A37. Si un emploi avait été disponible pendant la semaine dernière, (NOM) aurait-il pu commencer à travailler ?											
1. Oui.....	1	1	1	1	1	→A40					
2. Non.....	2	2	2	2	2	→A40	→A39				
A38. Depuis combien de temps (NOM) est-il/elle au chômage et recherche-t-il/elle du travail?											
1. Moins d'un mois.....	1	1	1	1	1	}	→A40				
2. 1-3 mois.....	2	2	2	2	2						
3. 4-6 mois.....	3	3	3	3	3						
4. 7-12 mois.....	4	4	4	4	4						
5. 13 -24 mois.....	5	5	5	5	5						
6. Plus de 2 ans.....	6	6	6	6	6						
A39. Quelle est la raison principale pour laquelle (NOM) n'était pas disponible ou ne voulait pas travailler pendant la semaine dernière?											
1. En a déjà trouvé et commence bientôt.....	1	1	1	1	1						
2. A un travail saisonnier.....	2	2	2	2	2						
3. Pas d'emploi disponible/perdu espoir de trouver un emploi.....	3	3	3	3	3						
4. Ne sait pas où chercher du travail.....	4	4	4	4	4						
5. Va à l'école ou suit une formation.....	5	5	5	5	5						
6. Est engagé dans les tâches ménagères.....	6	6	6	6	6						
7. Retraité/niveau de vie satisfaisant.....	7	7	7	7	7						
8. Incapable de travailler (maladie, handicap).....	8	8	8	8	8						
9. Autre.....	9	9	9	9	9						
Autre (à préciser)											
C. Activités ménagères											
A40. Pendant la semaine dernière, (NOM) a-t-il/elle accompli les tâches ménagères suivantes?	1. Oui	2. Non	1. Oui	2. Non	1. Oui	2. Non	1. Oui	2. Non	1. Oui	2. Non	Si au moins un "OUI" →A41
1. Cuisiner.....	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
2. Faire les courses pour le ménage.....	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
3. Nettoyer les ustensiles/la maison.....	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
4. Faire la lessive.....	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
5. Garder des enfants/personnes âgées /malades..	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
6. Autres tâches ménagères similaires.....	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
Autre (à préciser)											
Attention: SI TOUT EST "NON" ET (NOM)											
a) travaillé (A21=OUI ou A22≠NON ou A23=OUI) ET b) âgé de 5-17 (A7=1) passer à A42											
A41. Pendant la semaine dernière, combien d'heures par jour (NOM) a-t-il/elle consacré aux tâches ménagères? (Inscrire séparément pour chaque jour)											
1. Lundi.....	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
2. Mardi.....	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
3. Mercredi.....	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
4. Jeudi.....	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
5. Vendredi.....	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
6. Samedi.....	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
7. Dimanche.....	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
TOTAL	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
Attention: Si (NOM)											
a) travaille (A21=OUI ou A22≠NON ou A23=OUI) ET b) âgé de 5-17 (A7=1) aller à A42. Sinon passer à A46.											

**Attention: Section IV concerne UNIQUEMENT les enfants âgés de 5-17 ans (A7=1)
qui travaillent (A21=OUI ou A22≠NON ou A23=OUI)**

Section IV

Perceptions des parents/tuteurs sur les enfants travailleurs âgés de 5-17 ans

Ces questions ont pour objet de solliciter les points de vue des parents/tuteurs concernant le travail des enfants et ses effets. Par conséquent, référence sera uniquement faite aux enfants indiqués comme travailleurs.

Numéro de ligne de l'individu dans le ménage (No de Série en A1)	□□□	□□□	□□□	□□□	□□□							Passer à la question
Nom de l'enfant travailleur →												
A42. Que voudriez-vous que (NOM) fasse en ce moment? (Lire les options)												
1. Uniquement travailler pour un revenu	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	
2. Aider dans l'entreprise familiale.....	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	
3. Aider dans les tâches ménagères	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	
4. Aller à l'école uniquement.....	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	
5. Aller à l'école et aider dans l'entreprise familiale...	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	
6. Aller à l'école et aider dans les tâches ménagères...	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	
7. Aller à l'école et travailler pour un revenu.....	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	
8. Apprenti/Stagiaire	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	
9. Autre	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	
Autre (à préciser)												
A43. (NOM) a-t-il/elle des problèmes à cause de son travail?												
1. Oui.....	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	→A45
2. Non.....	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	
A44. Quels problèmes (NOM) a-t-il/elle à cause de son travail? (Indiquez au plus les deux problèmes les plus importants)	Prin.	Autre	Prin.	Autre	Prin.	Autre	Prin.	Autre	Prin.	Autre		
1. Blessures, maladies, mauvaise santé.....	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	
2. Mauvais résultats scolaires.....	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	
3. Abus physiques.....	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	
4. Abus émotionnels.....	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	
5. Abus sexuels.....	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	
6. Fatigue.....	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	
7. Pas de temps pour jouer.....	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	
8. Pas de temps pour aller à l'école.....	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	
A45. Quelles sont les deux raisons principales pour lesquelles (NOM) travaille? (Indiquez les deux raisons les plus importantes)	Prin.	Autre	Prin.	Autre	Prin.	Autre	Prin.	Autre	Prin.	Autre		
1. Pour compléter le revenu familial.....	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	
2. Pour aider à payer la dette familiale.....	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	
3. Pour aider dans l'entreprise familiale.....	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	
4. Pour apprendre un métier	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	
5. Education considérée comme inutile.....	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	
6. Ecole trop éloignée.....	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	
7. Ne peut pas payer les frais de scolarité.....	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	
8. Pas intéressée par les études.....	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	
9. Pour remplacer temporairement quelqu'un qui ne peut pas travailler.....	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	

Section V		Statut d'activité habituel de tous les membres du ménage (âgés de 5 ans et plus) pendant les 12 derniers mois									
Numéro de ligne de l'individu dans le ménage (No de Série en A1)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	Passer à la question
Nom du membre du ménage	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
A46. (NOM) a-t-il/elle travaillé à un moment pendant ces 12 derniers mois? <i>(comme employé permanent, employé temporaire, employeur, travailleur à son propre compte, travailleur familial non rémunéré)</i>											→A48
1. Oui.....	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	
2. Non.....	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	
A47. A un certain moment pendant les 12 derniers mois (NOM) a-t-il/elle mené l'une des activités économiques suivantes ? (Lire chacune des questions suivantes jusqu'à la première réponse affirmative et inscrire 1 dans la case correspondante)	1. Oui	2. Non	1. Oui	2. Non	1. Oui	2. Non	1. Oui	2. Non	1. Oui	2. Non	Si au moins un "OUI" →A48
a. Cultiver ou récolter des produits agricoles destinés à la vente/autoconsommation.....	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
b. Pêcher des poissons des fruits de mer destinés à la vente/autoconsommation.....	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
c. Activités minières.....	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
d. Préparer la nourriture, des vêtements ou des travaux d'artisanat destinés à la vente.....	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
e. Vendre des articles, journaux, boissons, nourriture ou des produits agricoles.....	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
f. Laver, repasser et nettoyer des vêtements pour quelqu'un contre paiement en espèces ou en nature.....	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
g. Réparer des outils ou appareils pour quelqu'un contre paiement en espèces ou en nature.....	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
h. Lavage de voitures ou cirage de chaussures pour quelqu'un contre paiement en espèces ou en nature.....	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
i. Transport de marchandises pour la vente ou le stockage ou autres activités liées au transport de marchandises pour la vente.....	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
j. Construction, réparation, entretien de bâtiments ou de maisons pour quelqu'un d'autre.....	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
k. Aller chercher l'eau/le bois à vendre.....	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
l. Servir la nourriture/boisson dans un café/bar restaurant.....	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
m. Autre.....	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
Autre (préciser)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
A48. Décrire l'occupation/tâche principale qu'accomplissait (NOM) pendant les 12 derniers mois, par exemple: porter les briques, pétrir la farine, récolter le maïs, etc.											
<i>"Principal" renvoie à l'occupation/la tâche à la quelle (NOM) a consacré le plus de temps au cours de la semaine de référence.</i>											
Occupation/Tâche	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
CODE à usage officiel	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
A49. Décrire brièvement l'activité principale, c'est-à-dire les biens produits et les services rendus au lieu de travail de (NOM).											
Activité/Type	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
CODE à usage officiel	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	

Numéro de ligne de l'individu dans le ménage (No de Série en A1)	[] [] []			[] [] []			[] [] []			[] [] []			[] [] []		
Nom du membre de ménage →															
A50. Pour chacun des 12 derniers mois, (NOM) a-t-il/elle eu un travail A) tout le mois, B) une partie du mois, C) pas du tout?	A	B	C	A	B	C	A	B	C	A	B	C	A	B	C
1. Janvier.....	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
2. Février.....	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
3. Mars.....	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
4. Avril.....	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
5. Mai.....	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5
6. Juin.....	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6
7. Juillet.....	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7
8. Août.....	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8
9. Septembre.....	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9
10. Octobre.....	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
11. Novembre.....	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11
12. Décembre.....	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12
TOTAL															
A51. Au cours des 12 derniers mois, lequel de ces éléments décrit le mieux la situation de travail de (NOM)? (Lire les réponses suivantes)															
1. Employé permanent (durée indéterminée).....	1			1			1			1			1		
2. Employé temporaire (durée déterminée).....	2			2			2			2			2		
3. Travailleur à son propre compte (travail indépendant sans Employés).....	3			3			3			3			3		
4. Employeur (travail indépendant avec employés).....	4			4			4			4			4		
5. Membre de coopérative de producteurs.....	5			5			5			5			5		
6. Travailleur familial non rémunéré.....	6			6			6			6			6		

Section VI		A propos des enfants de (5-17 ans) vivant loin du ménage/de la famille. <i>(Ces questions sont adressées au chef de ménage ou à la personne la mieux informée du ménage)</i>									
A52. Est-ce qu' un membre du ménage a un enfant ou des enfants âgés de 5 à 17 ans vivant loin de ce ménage? 1. Oui 2. Non	<input type="checkbox"/>										Si 2 →B1
A53. Si oui, écrire le numéro du parent ici	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
A54. Pouvez- vous donner s.v.p les prénoms des enfants ? <i>(Ecrire ci-dessous les prénoms des enfants vivant loin du ménage en tenant compte de la ligne du parent)</i>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
A55. Est-ce que (Nom) est un garçon ou une fille ? 1. Masculin 2. Féminin	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
A56. Quel est le lien de parenté de (Nom) avec le chef du ménage dans lequel il vit? <i>(Voir codes lien de parente ci-dessous)</i>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
A57. Quel était l'âge de (Nom) (à son dernier anniversaire) ? <i>(Age en années révolues)</i>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
A58. Quelles sont les principales raisons pour lesquelles (Nom) habite loin de la maison ? <i>(Au Maximum deux raisons par ordre d'importance)</i> 1. Changement de travail 2. Arrangement de travail 3. A la recherche d'un travail payant 4. Rejoindre son époux ou sa famille 5. Fréquenter l'école ou suivre une formation 6. S'est enfui de la maison 7. Pour vivre avec son père ou sa mère 8. Rester avec des parents 9. Ne sait pas	1ère raison	2è raison	1ère raison	2è raison	1ère raison	2è raison	1ère raison	2è raison	1ère raison	2è raison	
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
A59. Avec qui (Nom) est parti dans ce ménage? 1. Père/Mère 2. Oncle/Tante 3. Grand Parent 4. Frère/Soeur 5. Non parent 6. Autre parent 7. Seul 8. Autre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Autre à préciser											
A60. Quel moyen de déplacement (NOM) a utilisé pour aller labas ? 1. Car/Voiture 2. Avion 3. A pied 4. A pied et en voiture 5. Train 6. Vélo/Moto 6. Bateau/Pirogue 8. Autre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

CODES POUR A56 : LIENS DE PARENTÉ AVEC LE TUTEUR

01. Père/mère ; **02.** Oncle/tante ; **03.** Frère/sœur ; **04.** Beau frère/belle sœur ;
05. Autre parent ; **06.** Sans lien de parente ; **07.** Ne sait pas

Reporter le numéro du parent (A53)	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	
A61. Que fait (Nom) dans ce ménage ? 1. Travaille pour quelqu'un 2. Travaille indépendamment 3. Fréquente l'école ou est dans une institution de formation 4. Travaille et fréquente l'école 9. Ne sait pas	_	_	_	_	_	Si 3 ou 9 →A64
A62. Si (Nom) travaille (A61=1; 2 ou 4), combien gagne-t-il/elle? (en milliers de FG) RIEN. 000 NSP. 999	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _	Si RIEN ou NSP →A64
A63. A quoi sert l'argent que gagne (Nom)? (réponses multiples)						
a. Donne le tout/une partie à ses parents/tuteurs.....	1	1	1	1	1	
b. Paie les frais de scolarité.....	2	2	2	2	2	
c. Achète des biens pour l'école.....	3	3	3	3	3	
d. Achète des biens pour le ménage.....	4	4	4	4	4	
e. Achète des biens pour lui-même.....	5	5	5	5	5	
f. Epargne.	6	6	6	6	6	
g. NSP.....	7	7	7	7	7	
h. Autre.....	8	8	8	8	8	
Autre à préciser						
A64. Depuis quand (Nom) a quitté le ménage ? (en mois) 000. Moins d'1 mois 999. Ne sait pas	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _	
A65. Est-ce que (Nom) est en contact avec son ménage d'origine ? 1. Oui 2. Non	1 2	1 2	1 2	1 2	1 2	→B1
A66. Il y a combien de temps qu'il/elle a contacté ce ménage ? (en mois) 000. Moins d'1 mois 999. Ne sait pas	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _	

PARTIE B : CARACTERISTIQUES DU MENAGE

Adressé au membre le mieux informé du ménage

Section I	Les caractéristiques du logement et du ménage					
B1. Dans quel type d'habitation vit le ménage? 1. Maison isolée ; 2. Maison en bande (compartimentée) ; 3. Villa 4. Immeuble (maison à étage) ; 5. Case isolée (habitation traditionnelle) 9. Autre (préciser)	<input style="width: 50px; height: 20px;" type="text"/>					
B2. Quel est le statut d'occupation de cette habitation? 1. Propriétaire ; 2. Propriété familiale ; 3. Logé gratuitement par l'Etat 4. Logé gratuitement par un privé ; 5. Locataire ; 6. Location-vente ; 9. Autre (à préciser)	<input style="width: 50px; height: 20px;" type="text"/>					
B3. Combien de pièces le ménage occupe-t-il?	<input style="width: 50px; height: 20px;" type="text"/>					
B4. Le ménage dispose-t-il de ces aménagements? (Inscrire le code approprié pour chaque aménagement)	CUISINE		SALLE DE BAINS		TOILETTES	
	1. Oui	2. Non	1. Oui	2. Non	1. Oui	2. Non
1. A l'intérieur de la maison et exclusive	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	
2. A l'intérieur de la maison et partagée.....	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	
3. A l'extérieur de la maison et exclusive.....	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	
4. A l'extérieur de la maison et partagée.....	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	
5. Pas disponible.....	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	
B4A. Nature des murs (construction principale) 1. Brique de ciment ; 2. Brique de terre ; 3. Banco ; 4. Pierre ; 5. Terre et ciment (Semi-dur) ; 6. Brique cuite/terre stérilisée 7. Bambou/bois/palme ; 9. Autre (Préciser)	<input style="width: 50px; height: 20px;" type="text"/>					
B4B. Nature du sol (construction principale) 1. Ciment ; 2. Bois/planche ; 3. Terre/sable ; 4. Carreau ; 9. Autre (préciser).....	<input style="width: 50px; height: 20px;" type="text"/>					
B4C. Nature du toit (construction principale) 1. Tôle ; 2. Tuile ; 3. Paille ; 4. Dalle ; 5. Bois/planche ; 6. Palme/bambou 9 : Autre (préciser)	<input style="width: 50px; height: 20px;" type="text"/>					
B5A. Quel est le moyen de cuisson le plus utilisé dans le ménage ? 1. Bois ; 2. Charbon de bois ; 3. Pétrole ; 4. Electricité ; 5. Gaz ; 6. Sciure de bois 9. Autre (préciser)	<input style="width: 50px; height: 20px;" type="text"/>					
B5B. Quelle est votre principale source d'éclairage ? 1. Pétrole lampant ; 2. Electricité EDG ; 3. Energie solaire ; 4. Groupe électrogène communautaire ; 5. Groupe électrogène privé ; 6. Gaz ; 7. Bois ; 8. Torche 9. Autre (préciser)	<input style="width: 50px; height: 20px;" type="text"/>					
B5C. Quel est votre principal mode d'aisance? 1. Latrine à fosse ventilée ; 2. Latrine à fosse non ventilée ; 3. Toilettes à chasse d'eau ; 4. Pas de latrine/dans la nature ; 9. Autre (préciser):	<input style="width: 50px; height: 20px;" type="text"/>					

B6. Quelle est la principale source/mode d'approvisionnement en eau de boisson ? 1. Eau courante SEG à la maison ; 2. Eau courante SEG ailleurs ; 3. Borne fontaine/robinet public ; 4. Pompe villageoise ou forage équipé de pompe manuelle ; 5. Citerne ; 6. Puits ou source protégé/busé ; 7. Puits non protégé ; 8. Rivière/marigot/source/mare ; 9. Autres (préciser).....	_	
B7. Le ménage a-t-il déménagé d'une Sous-Préfecture/Commune à une autre au cours des 6 derniers mois ? 1. Oui..... 2. Non.....	1 2	→B11
B8. Quel était le dernier lieu de résidence? Nom de la Sous-Préfecture/Commune.....	_____	
<i>(A usage officiel) Utiliser le code de la Sous-Préfecture/Commune</i>	_ _ _ _	
B9. En quelle année le ménage a-t-il déménagé dans le lieu de résidence actuel ?	_ _ _ _	
B10. Quelle était la raison principale pour laquelle le ménage a déménagé dans le lieu de résidence actuel ? 1. Mutation professionnelle..... 2. A trouvé un travail..... 3. Pour chercher du travail..... 4. Pour chercher une terre plus fertile pour l'agriculture 5. Etudes/Formation..... 6. Autre (à préciser)	1 2 3 4 5 6	
<i>Autre (à préciser)</i>		

Section II
Statut socio-économique du ménage

			Passer à la question
B11. Votre ménage possède-t-il les équipements suivants? (Réponses multiples)	1. Oui	2. Non	Nombre
1. Voiture/camion.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/>
2. Tracteur.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/>
3. Moto, motocyclette, scooter.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/>
4. Vélo.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/>
5. Charrue à traction animale.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/>
6. Télévision/Radio.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/>
7. Réfrigérateur.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/>
8. Lecteur VCD/DVD.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/>
9. Machine à laver.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/>
10. Panneau solaire.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/>
11. Groupe électrogène.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/>
12. Appareil phot/Caméra.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/>
13. Ordinateur.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/>
14. Machine à coudre.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/>
15. TV Satellite/câble.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/>
16. Téléphone (fixe).....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/>
17. Téléphone portable.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/>
18. Fusil de chasse.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/>
19. Autre (préciser).....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/>
Autre (à préciser)			
B12. Le ménage possède-t-il du bétail?			
1. Oui.....		1	
2. Non.....		2	→B14
B13. Combien?		<i>Nombre</i>	
1. Boeufs.....		<input type="text"/>	
2. Chèvre/ brebis.....		<input type="text"/>	
3. Moutons.....		<input type="text"/>	
4. Porcs.....		<input type="text"/>	
5. Volaille.....		<input type="text"/>	
6. Anes/chevaux.....		<input type="text"/>	
9. Autre (à préciser).....		<input type="text"/>	
B14. Le ménage possède-t-il de la terre?			
1. Oui.....		1	
2. Non.....		2	

<p>B15. Le ménage a-t-il été confronté à l'un des problèmes (à l'échelle nationale/communautaire) suivants pendant les 12 derniers mois? (Réponses multiples)</p> <p>a. Aucun..... 1</p> <p>b. Sécheresse ou inondation..... 2</p> <p>c. Ouragan..... 3</p> <p>d. Eboulement 4</p> <p>e. Incendie de forêt..... 5</p> <p>f. Epidémies..... 6</p> <p>g. Cessation d'activités due à la récession économique 7</p> <p>h. Chute des prix agricoles..... 8</p> <p>i. Inflation des prix des biens et des services..... 9</p> <p>j. Protestations publiques/grèves..... 10</p> <p>k. Autre (préciser)... 11</p>		
<p>B16. Le ménage a-t-il été confronté à une chute du revenu due aux problèmes (spécifiques au ménage) suivants pendant les 12 derniers mois? (Réponses multiples)</p> <p>a. Aucun..... 1</p> <p>b. Perte d'emploi d'un membre du ménage..... 2</p> <p>c. Faillite d'une entreprise familiale..... 3</p> <p>d. Maladie/accident grave d'un membre actif du ménage.. 4</p> <p>e. Décès d'un membre actif du ménage..... 5</p> <p>f. Abandon conjugal 6</p> <p>g. Incendie dans la maison/propriété/entreprise..... 7</p> <p>h. Acte criminel commis par un membre du ménage..... 8</p> <p>i. Conflit de terre..... 9</p> <p>j. Perte d'une aide en espèces ou en nature..... 10</p> <p>k. Chute des prix des biens/services produits par l'entreprise familiale 11</p> <p>l. Perte de récolte 12</p> <p>m. Autre (préciser) 13</p>		
<p>B17. Par quels moyens le ménage a-t-il pu surmonter ces difficultés? (Réponses multiples)</p> <p>a. Non applicable (si B15=1 et B16=1)..... 1</p> <p>b. Aide des agences gouvernementales..... 2</p> <p>c. Aide des ONG/des organisations religieuses/des organisations communautaires locales..... 3</p> <p>d. Retrait des enfants de l'école faute de moyens financiers..... 4</p> <p>e. Heures de travail additionnelles par l'enfant..... 5</p> <p>f. Vente des biens, propriétés/utilisation de l'épargne 6</p> <p>g. Réduction des dépenses familiales..... 7</p> <p>h. Pas d'impact sérieux 8</p> <p>i. Autre (préciser) 9</p>		
<p>B18. Les membres de votre ménage ont-ils obtenu un prêt pendant les 12 derniers mois ?</p> <p>1. Oui..... 1</p> <p>2. Non..... 2</p>		→B24

<p>B19. Quelle était la raison principale pour demander ce prêt ?</p> <p>1. Couvrir les dépenses essentielles du ménage (alimentation, scolarité des enfants, etc.).....</p> <p>2. Acheter un moyen de déplacement (vélo, moto, voiture) pour les membres du ménage</p> <p>3. Achat/amélioration/réparation/construction de logement.....</p> <p>4. Pour couvrir les dépenses de santé des membres du ménage (frais d'hôpital, de médecin ou de médicament)</p> <p>5. Pour couvrir les dépenses liées aux cérémonies rituelles: naissance, enterrement, mariage</p> <p>6. Pour monter/augmenter sa propre affaire.....</p> <p>7. Rembourser les dettes antérieures.....</p> <p>8. Autre (Préciser)</p>	<p>1</p> <p>2</p> <p>3</p> <p>4</p> <p>5</p> <p>6</p> <p>7</p> <p>8</p>	
<p>Autre (à préciser)</p>		
<p>B20. Qui a accordé ce prêt?</p> <p>1. Banque.....</p> <p>2. Organisme de micro-crédit/finance.....</p> <p>3. Employeur.....</p> <p>4. Ami/Parent</p> <p>5. Prêteur sur gage/Usurier.....</p> <p>6. Autre.....</p>	<p>1</p> <p>2</p> <p>3</p> <p>4</p> <p>5</p> <p>6</p>	
<p>Autre (à préciser)</p>		
<p>B21. Comment la dette sera-t-elle remboursée?</p> <p>1. En espèces, en empruntant de l'argent à quelqu'un d'autre.....</p> <p>2. En espèces, en vendant certains biens.....</p> <p>3. En espèces, en obtenant un revenu d'un travail.....</p> <p>4. Un membre adulte du ménage va travailler pour le créancier.....</p> <p>5. Un enfant du ménage va travailler pour le créancier.....</p> <p>6. En nature.....</p>	<p>1</p> <p>2</p> <p>3</p> <p>4</p> <p>5</p> <p>6</p>	
<p>B22. Les enfants vont-ils être retirés de l'école pour rembourser le prêt?</p> <p>1. Oui.....</p> <p>2. Non.....</p>	<p>1</p> <p>2</p>	<p>→B24</p>
<p>B23. Une fois que votre situation se sera améliorée, allez-vous remettre ces enfants à l'école?</p> <p>1. Oui.....</p> <p>2. Non.....</p>	<p>1</p> <p>2</p>	
<p>B24. Quelle est la somme des dépenses mensuelles moyennes du ménage? (en milliers (1000) FG)</p> <p>(Cette question doit être enregistrée comme dépenses effectuées au niveau du ménage.)</p>	<p>_____</p>	
<p>B25. Quel est le revenu mensuel moyen du ménage? (en milliers (1000) FG)</p>	<p>_____</p>	



ENQUETE NATIONALE SUR LE TRAVAIL DES ENFANTS EN GUINEE
QUESTIONNAIRE ENFANT

IDENTIFICATION

REGION ADMINISTRATIVE : _____	RA		
PREFECTURE : _____	PREF.....		
SOUS PREFECTURE/COMMUNE : _____	SP/COM		
MILIEU (Urbain = 1, Rural = 2) :	MILIEU		
DISTRICT/QUARTIER : _____			
NUMERO DE GRAPPE	Z D		
NUMERO DE STRUCTURE	STRUCTURE		
NOM DU CHEF DU MENAGE _____ NUMERO DE MENAGE _____	MENAGE		

VISITE D'ENQUETEURS

	1	2	3	VISITE FINALE				
DATE	_____	_____	_____	JOUR				
NOM DE L'ENQUETEUR	_____	_____	_____	MOIS				
RESULTAT	_____	_____	_____	ANNEE	2	0	1	0
				CODE ENQUETEUR .				
				CODE RESULTAT				
PROCHAINE VISITE : DATE	_____	_____		NOMBRE TOTAL DE VISITES				
HEURE	_____	_____						

CODE RESULTATS :

- 1 REMPLI
- 2 PAS DE MEMBRE DE MENAGE A LA MAISON OU PAS D'ENQUETE COMPETENT AU MOMENT DE LA VISITE
- 3 MENAGE TOTALEMENT ABSENT POUR UNE LONGUE DUREE
- 4 DIFFERE
- 5 REFUSE
- 6 LOGEMENT VIDE OU PAS DE LOGEMENT A L'ADRESSE
- 7 LOGEMENT DETRUIT
- 8 LOGEMENT NON TROUVE
- 9 AUTRE _____

(PRECISER)

TOTAL ENFANTS 5-17 ANS DANS LE MENAGE

TOTAL ENFANTS 5-17 ANS AYANT REPONDU.....

LANGUE DE L'INTERVIEW _____
 CODES LANGUES : 1. Soussou ; 2. Poular ; 3. Malinké ; 4. Kissi ; 5.Toma ; 6. Kpèlè ; 7. Français ; 8 Autre

CODE LANGUE.....

INTERPRETE : (OUI=1, NON=2)

CODE INTERPRETE.....

Numéro du questionnaire dans le ménage [] Nombre de questionnaires dans le ménage []

CHEF D'EQUIPE		SUPERVISEUR		CONTROLE BUREAU		SAISI PAR	
NOM _____	[] [] []	NOM _____	[] [] []	[] []	[] []	[] []	[] []
DATE _____	[] [] []	DATE _____	[] [] []	[] []	[] []	[] []	[] []

ENREGISTRER L'HEURE DE DEBUT: /___/___/ h : /___/___/ mn

Adressé à chaque enfant (âgé de 5 à 17 ans) dans le ménage									
SECTION I	Education de tous les enfants âgés de 5 à 17 ans							Passer à la question	
Transférer le numéro de l'enfant âgé de 5-17 ans de la Partie I : Questionnaire Ménage (No de Ligne en A1)	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____	Enfants âgés de 5-9 ans	10 ans et plus
Nom de l'enfant →									
C1. Pouvez-vous lire, écrire et comprendre une langue ? 1. Oui..... 2. Non.....	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____		
C2. Allez vous actuellement à l'école? 1. Oui..... 2. Non.....	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____	Si 2 →C8	Si 2 →C8
C3. Quel est votre niveau actuel et quel est le plus grand diplôme obtenu à ce niveau? Niveau: 1. Maternelle 2. Primaire..... 3. Secondaire..... 4. Professionnel..... 5. Supérieur.....	Niv. Dip.	Niv. Dip.	Niv. Dip.	Niv. Dip.	Niv. Dip.	Niv. Dip.	Niv. Dip.		
C4. A quel âge avez-vous commencé l'école? (Age en nombre d'années révolues.).....	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____		
C5. Avez-vous manqué des jours d'école pendant la semaine dernière? 1. Oui..... 2. Non.....	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____	Si 2 →C15	Si 2 →C15
C6. Combien de jours d'école avez-vous manqué la semaine dernière? (en nombre de jours).....	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____		
C7. Quelle est la raison principale pour laquelle vous avez manqué des jours d'école la semaine dernière? 1. Période de vacances scolaires..... 2. Enseignant absent 3. Mauvais temps..... 4. Aider dans l'entreprise familiale..... 5. Aider dans les tâches ménagères à la maison... 6. Travailler en dehors de l'entreprise familiale..... 7. Maladie/Blessure/Handicap 8. Autre.....	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____	→C15	→C15

CODES POUR DIPLOME à C3:

00. Aucun ; 21. CEP ; 31. BEPC ; 32. CAP ; 33. BTS ; 34. BAC ; 41. DES ; 51 AUTRE DIPLOME.

Transférer le numéro de l'enfant âgé de 5-17 ans de la Partie I : Questionnaire Ménage (No de Ligne en A1)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	Passer à la question	
Nom de l'enfant →							Enfants âgés de 5-9 ans	10 ans et plus
C8. Avez-vous déjà fréquenté l'école? 1. Oui..... 2. Non.....	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	Si 1 → C10	Si 1 → C10
C9. Quelle est/était la raison principale pour laquelle (NOM) n'a jamais été scolarisé(e)? (LIRE LES REPONSES SUIVANTES ET ENTOURER CELLE QUI EST LA PLUS APPROPRIEE) 01. Trop jeune 02. Handicap/maladie..... 03. Ecole trop éloignée..... 04. Ne peut pas payer pour les frais de scolarité..... 05. Famille ne permet pas la scolarisation..... 06. Pas intéressé(e) dans les études..... 07. Education considérée comme inutile..... 08. Insécurité à l'école..... 09. Apprendre un métier..... 10. Travailler en tant que salarié(e) ou non salarié(e) dans une entreprise ou ferme familiale..... 11. Aider dans les tâches ménagères à la maison..... 12. Autre	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	→ C15	→ C13
C10. Quel est le plus haut niveau d'études que vous avez atteint et quel diplôme avez-vous obtenu à ce niveau?	Niv.	Dip.	Niv.	Dip.	Niv.	Dip.	Niv.	Dip.
1. Maternelle..... 2. Primaire..... 3. Secondaire..... 4. Professionnel..... 5. Supérieur.....	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
C11. A quel âge avez-vous quitté l'école? (Age en nombre d'années révolues.).....	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>		

CODES POUR DIPLOME à C10:

00. Aucun ; 21. CEP ; 31. BEPC ; 32. CAP ; 33. BTS ; 34. BAC ; 41. DES ; 51 AUTRE DIPLOME.

Transférer le numéro de l'enfant âgé de 5-17 ans de la Partie I : Questionnaire Ménage (No de Ligne en A1)	_____	_____	_____	_____	_____	_____	Passer à la question	
Nom de l'enfant —————→							Enfants âgés de 5-9 ans	10 ans et plus
C12. Quelle était la raison principale pour laquelle vous avez quitté l'école ? (LIRE LES REPONSES SUIVANTES ET ENREGISTRER CELLE QUI EST LA PLUS APPROPRIEE) 01. Terminé ses études (SI C10=4 ou 5)..... 02. Trop âgé(e)..... 03. Handicap/maladie..... 04. Ecole trop éloignée..... 05. Ne peut pas payer pour les frais de scolarité..... 06. Famille ne permet pas la scolarisation..... 07. Mauvaises performances /pas intéressé par les études 08. Education considérée comme inutile..... 09. Insécurité à l'école..... 10. Apprendre un métier..... 11. Travailler en tant que salarié ou non salarié dans une entreprise ou ferme familiale..... 12. Aider dans les tâches ménagères à la maison..... 13. Autre	_____	_____	_____	_____	_____	_____		
C13. Avez-vous déjà suivi une formation a un métier? 1. Oui 2. Non	_____	_____	_____	_____	_____	_____		Si 2 → C15
C14. Décrire le type de formation (e.g Charpenterie, mmécanique, açonnerie, Infirmierie,etc) <i>(Si plus d'une formation, seulement la plus importante doit être indiquée)</i>								
A usage officiel <i>(Se référer à la liste des formations)</i>	_____	_____	_____	_____	_____	_____		

SECTION II		Statut d'activité du moment de <u>tous les enfants</u> (âgés de 5 à 17 ans) pendant la semaine de référence											
Transférer le numéro de l'enfant âgé de 5-17 ans de la Partie I : Questionnaire Ménage (No de Ligne en A1)		<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	Passer à la question		
Nom de l'enfant												Enfants âgés de 5-9 ans	10 ans et plus
A. Activité Economique													
C15. Avez-vous travaillé au moins une heure pendant la semaine dernière? (Comme employé permanent, employé temporaire, employeur, travailleur à son propre compte, travailleur familial non rémunéré) 1. Oui..... 2. Non.....		<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	Si 1 →C18	Si 1 →C18
C16. Pendant la semaine dernière, avez-vous mené l'une des activités économiques suivantes? (Lire chacune des questions suivantes jusqu'à la première réponse affirmative et inscrire 1 dans la case correspondante)		1. Oui 2. Non	1. Oui 2. Non	1. Oui 2. Non	1. Oui 2. Non	1. Oui 2. Non	1. Oui 2. Non	1. Oui 2. Non	1. Oui 2. Non	1. Oui 2. Non	1. Oui 2. Non	Si au moins 1 Oui →C18	Si au moins 1 Oui →C18
a. Cultiver ou récolter des produits agricoles destinés à la vente/autoconsommation.....		<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>		
b. Pêcher des poissons, des fruits de mer destinés à la vente/autoconsommation.....		<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>		
c. Activités minières.....		<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>		
d. Préparer la nourriture, des vêtements ou des travaux d'artisanat destinés à la vente.....		<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>		
e. Vendre des articles, journaux, boissons, nourriture ou des produits agricoles.....		<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>		
f. Laver, repasser et nettoyer des vêtements pour quelqu'un contre paiement en espèces ou en nature.....		<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>		
g. Réparer des outils ou appareils pour quelqu'un contre paiement en espèces ou en nature.....		<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>		
h. Lavage de voitures ou cirage de chaussures pour quelqu'un contre paiement en espèces ou en nature.....		<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>		
i. Transport de marchandises pour la vente ou le stockage ou autres activités liées au transport de marchandises pour la vente.		<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>		
j. Construction, réparation, entretien de bâtiments ou de maisons pour quelqu'un d'autre.....		<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>		
k. Aller chercher l'eau/le bois.....		<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>		
l. Servir la nourriture/boisson dans un café/restaurant/bar.....		<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>		
m. Autre.....		<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>		
C17. Même si vous n'avez pas travaillé pendant la semaine dernière, vous avez un travail, une activité ou une entreprise pour laquelle vous vous êtes temporairement absenté(e)? 1. Oui..... 2. Non.....		<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	Si Non →C31	Si Non →C31

Transférer le numéro de l'enfant âgé de 5-17 ans de la Partie I : Questionnaire Ménage (No de Ligne en A1)							Passer à la question	
Nom de l'enfant							Enfants âgés de 5-9 ans	10 ans et plus
C18. Décrire l'occupation/la tâche principale que vous accomplissez, par exemple : porter les briques, pétrir la farine, récolter le maïs, etc. "Principal" renvoie à l'occupation/la tâche à laquelle (NOM) a consacré le plus de temps au cours de la semaine de référence.								
Occupation/Tâche								
CODE	_____	_____	_____	_____	_____	_____		
C19. Décrire brièvement l'activité principale, c'est-à-dire les biens produits et les services rendus à votre lieu de travail.								
Activité/Type								
CODE	_____	_____	_____	_____	_____	_____		
C20. Avez-vous fait un autre travail (secondaire) pendant la semaine dernière? 1. Oui..... 2. Non.....								
C21. Pendant la semaine dernière, combien d'heures par jour avez-vous travaillé? (Inscrire séparément pour chaque jour) 1. Lundi..... 2. Mardi..... 3. Mercredi..... 4. Jeudi..... 5. Vendredi..... 6. Samedi..... 7. Dimanche.....								
C22. Pendant la semaine dernière quand avez-vous principalement mené ces activités? <u>Pour TOUS les enfants:</u> 1. Pendant la journée (entre 6:00 et 18:00)..... 2. Pendant la soirée (après 18:00)..... 3. Pendant la journée et la soirée à plein temps... 4. Week-end..... <u>UNIQUEMENT pour les enfants qui vont à l'école (si C2=0UI):</u> 5. Après l'école..... 6. Avant l'école..... 7. Avant et après l'école.....								

8. Week-end.....								
------------------	--	--	--	--	--	--	--	--

Transférer le numéro de l'enfant âgé de 5-17 ans de la Partie I : Questionnaire Ménage (No de Ligne en A1)	□□□	□□□	□□□	□□□	□□□	□□□	Passer à la question	
Nom de l'enfant →							Enfants âgés de 5-9 ans	10 ans et plus
C23. Où exercez-vous votre travail principal?								
01. A mon domicile familial.....								
02. Chez l'employeur.....								
03. Bureau formel.....								
04. Usine/atelier/entreprise.....								
05. Plantation/ferme/jardin.....								
06. Construction.....	□□□□	□□□□	□□□□	□□□□	□□□□	□□□□		
07. Site d'exploitation de carrières.....								
08. Magasin/marché/kiosque.....								
09. Différents endroits (mobile).....								
10. Dans la rue.....								
C24. Au cours de la semaine dernière, lequel de ces éléments décrit le mieux votre situation de travail ? <i>(Lire les réponses suivantes)</i>								
1. Employé permanent (durée indéterminée).....								
2. Employé temporaire/stagiaire rémunéré (durée déterminée)	□	□	□	□	□	□		Si codes = 1 ou 2 →C25
3. Travailleur à son propre compte (travail indépendant sans employés)...								Si codes = 3 ou 4 →C28
4. Employeur (travail indépendant avec employés)								
5. Membre de coopératives de producteurs.....								
6. Travailleur familial non rémunéré.....								Si codes = 5, 6 ou 7 →C27
7. Apprenti/stagiaire non rémunéré								
C25. Comment êtes-vous payé(e)?								
1. A l'unité.....								
2. A l'heure.....								
3. Par jour.....	□□	□□	□□	□□	□□	□□		
4. Par semaine.....								
5. Par mois.....								
9. Autre								
C26. Quel montant avez-vous perçu pour la dernière période de paie ? <i>(Faire le lien avec C25) (en milliers (1000) de Francs Guinéens)</i>	□□□□□□	□□□□□□	□□□□□□	□□□□□□	□□□□□□	□□□□□□		

Transférer le numéro de l'enfant âgé de 5-17 ans de la Partie I : Questionnaire Ménage (No de Ligne en A1)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	Passer à la question		
Nom de l'enfant							Enfants âgés de 5-9 ans	10 ans et plus	
C27. Quels avantages avez-vous reçus de votre travail principal? <i>(Lire chacune des modalités suivantes et inscrire les réponses appropriées)</i>									
a. Aucune.....	01	01	01	01	01	01		Si codes de QC24 = 6 ou 7 → C30	
b. Soins médicaux.....	02	02	02	02	02	02			
c. Aide aux frais d'éducation	03	03	03	03	03	03			
d. Logement gratuit.....	04	04	04	04	04	04			
e. Nourriture.....	05	05	05	05	05	05			
f. Congés payés.....	06	06	06	06	06	06			
g. Vêtement.....	07	07	07	07	07	07			
h. Transport	08	08	08	08	08	08			
i. Autre	09	09	09	09	09	09			
j. Non applicable si C24 = 3 ou 4.....	10	10	10	10	10	10			
C28. Quel est en moyenne le revenu mensuel en espèces de votre travail principal ? (en milliers (1000) de FG)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>			
C29. Que faites-vous avec vos revenus? (Réponses multiples)									
a. Donne le tout/une partie à mes parents/tuteurs ...	1	1	1	1	1	1			
b. Paie les frais de scolarité.....	2	2	2	2	2	2			
c. Achète des biens pour l'école.....	3	3	3	3	3	3			
d. Achète des biens pour le ménage.....	4	4	4	4	4	4			
e. Achète des biens pour moi-même.....	5	5	5	5	5	5			
f. Epargne	6	6	6	6	6	6			
g. Autres (préciser).....	7	7	7	7	7	7			
C30. Quelle est la raison principale pour laquelle vous travaillez?									
1. Pour compléter le revenu familial.....									
2. Pour aider à payer la dette familiale.....									
3. Pour aider dans l'entreprise familiale.....									
4. Pour apprendre un métier	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	→ C32	→ C32	
5. Education considérée comme inutile.....									
6. Ecole trop éloignée.....									
7. Ne peut pas payer les frais de scolarité.....									
8. Pas intéressée par les études.....									
9. Pour aider mes parents/apprendre.....									
B. Recherche du travail									
C31. Avez-vous cherché du travail pendant la semaine dernière?									
1. Oui.....	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	→ C39	→ C39	
2. Non.....									

SECTION III	Questions de Sécurité et de Santé de TOUS les enfants âgés de 5 à 17 ans								
Transférer le numéro de l'enfant âgé de 5-17 ans de la Partie I : Questionnaire Ménage (No de Ligne en A1)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	Passer à la question	
Nom de l'enfant →								Enfants âgés de 5-9 ans	10 ans et plus
C32. Avez-vous été blessé ou êtes-vous tombé malade à cause de votre travail pendant les 12 derniers mois? 1. Oui..... 2. Non.....	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>		
C33. Avez-vous souffert de l'un des éléments suivants à cause de votre travail pendant les 12 derniers mois? <i>(Lire chacune des modalités suivantes et inscrire le code correspondant à la réponse. Plusieurs réponses possibles)</i> 1. Maux de dos/douleurs aux muscles..... 2. Blessures/coupures profondes..... 3. Problèmes respiratoires..... 4. Problèmes de vision..... 5. Lésion corporelle/fracture/brûlure..... 6. Autre.....	1. Oui 2. Non <input type="text"/>	1. Oui 2. Non <input type="text"/>	1. Oui 2. Non <input type="text"/>	1. Oui 2. Non <input type="text"/>	1. Oui 2. Non <input type="text"/>	1. Oui 2. Non <input type="text"/>	1. Oui 2. Non <input type="text"/>	SI TOUT EST « NON » → C36	SI TOUT EST « NON » → C36
C34. Quelle était la gravité de la maladie/ blessure mentionnée? 1. Invalidité permanente..... 2. Interdit de travail pour toujours..... 3. Arrêt de travail temporaire..... 4. Changement de travail..... 5. Arrêt temporaire de l'école..... 6. Interdit d'école pour toujours..... 7. Pas grave.....	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>		
C35. Décrire l'occupation/la tâche que vous accomplissiez quand vous avez été blessé(e) ou vous êtes tombé(e) malade.									
Occupation/Tâche									
CODE A usage officiel	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>		

Transférer le numéro de l'enfant âgé de 5-17 ans de la Partie I : Questionnaire Ménage (No de Ligne en A1)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Passer à la question	
Nom de l'enfant →							Enfants âgés de 5-9 ans	10 ans et plus
C36. Portez-vous des charges lourdes à votre travail? 1. Oui..... 2. Non.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
C37. Utilisez-vous des machines/équipements lourds à votre travail? 1. Oui..... 2. Non.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
C38. Dans le cadre de votre travail, êtes-vous exposé à l'un des éléments suivants? (Lire chacune des questions suivantes et inscrire le code correspondant à la réponse. Plusieurs réponses possibles)	1. Oui 2. Non	1. Oui 2. Non	1. Oui 2. Non	1. Oui 2. Non	1. Oui 2. Non	1. Oui 2. Non	1. Oui 2. Non	
a. Poussières, fumées, vapeur, gaz.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
b. Bruit.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
c. Températures extrêmes ou humidité.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
d. Outils dangereux (couteaux, etc.).....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
e. Travail souterrain.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
f. Travail en altitude.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
g. Mauvais éclairage.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
h. Ventilation insuffisante.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
i. Produits chimiques (pesticides, colles etc.).....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
j. Explosifs.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
k. Autre.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

SECTION IV	Activités ménagères de TOUS les enfants âgés de 5 à 17 ans								
Transférer le numéro de l'enfant âgé de 5-17 ans de la Partie I : Questionnaire Ménage (No de Ligne en A1)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	Passer à la question	
Nom de l'enfant →								Enfants âgés de 5-9 ans	10 ans et plus
C39. Pendant la semaine dernière, avez-vous accompli les tâches ménagères suivantes?	1. Oui 2. Non	1. Oui 2. Non	1. Oui 2. Non	1. Oui 2. Non	1. Oui 2. Non	1. Oui 2. Non	1. Oui 2. Non	SI TOUT EST "NON" → SECTION V	SI TOUT EST "NON" → SECTION V
a. Cuisiner.....	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>		
b. Faire les courses pour le ménage.....	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>		
c. Nettoyer les ustensiles/maison.....	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>		
d. Faire la lessive.....	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>		
e. Garder des enfants/personnes âgées /malades.....	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>		
f. Autres tâches ménagères similaires.....	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>		
C40. Pendant la semaine dernière, combien d'heures par jour avez-vous consacré aux tâches ménagères ? <i>(Inscrire séparément pour chaque jour)</i>									
1. Lundi.....	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>		
2. Mardi.....	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>		
3. Mercredi.....	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>		
4. Jeudi.....	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>		
5. Vendredi.....	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>		
6. Samedi.....	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>		
7. Dimanche.....	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>		
TOTAL	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>		
C41. Pourquoi accomplissez-vous des tâches ménagères?									
1. Pour aider ma famille.....	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>		
2. Pour apprendre à faire des tâches ménagères.....	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>		
3. N'ai rien d'autre à faire.....	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>		
4. Autres (préciser)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>		
C42. Pendant la semaine dernière quand avez-vous principalement mené ces activités?									
<u>Pour TOUS les enfants:</u>									
1. Pendant la journée (entre 6:00 et 18:00).....	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>		
2. Pendant la soirée (après 18:00).....	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>		
3. Pendant la journée et la soirée à plein temps	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>		
4. Week-end.....	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>		
<u>UNIQUEMENT pour les enfants qui vont à l'école (si C2=OUI):</u>									
5. Après l'école.....	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>		
6. Avant l'école.....	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>		

7. Avant et après l'école.....								
8. Week-end.....								
SECTION V	MODULE SUR LA TRAITE DES ENFANTS (Adressée à TOUS les enfants âgés de 5 à 17 ans)							
Transférer le numéro de l'enfant âgé de 5-17 ans de la Partie I : Questionnaire Ménage (No de Ligne en A1)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	Passer à la question
Nom de l'enfant →								Enfants âgés de 5-9 ans
D1 : LIEU DE NAISSANCE : Dans quelle Sous - Préfecture /Commune êtes vous né ? (Ecrire le nom de la Sous Préfecture /Commune puis le code).	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
D1. A : Vérifier : 1. Lieu de naissance identique à lieu de résidence 2. Lieu de naissance différent de lieu de résidence	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	Si 1 →D4
D2 : DUREE DANS LA RESIDENCE ACTUELLE : Depuis combien de temps vivez ici vous de façon continue ? 1. moins de 6 mois 2. de 6 mois à un an 3. de 1 an à 2 ans 4. de 3 à 5 ans 5. plus de 5 ans 6. Ne sait pas	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
D3 : LIEU DE RESIDENCE ANTERIEURE : Dans quelle Sous-Préfecture/ Commune étiez-vous avant de vous installer ici ? Il s'agit de la dernière Sous Préfecture /Commune où la personne a passé au moins 6 mois de façon continue)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
D4 : FILTRE : Enquêteur, vérifier A9 et A11 (Parents biologiques dans le ménage) 1. Au moins un parent dans le ménage..... 2. Aucun parent biologique dans le ménage.....	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	Si 1 →FIN
D5 : Avec qui êtes-vous venu ici, dans ce ménage ? 1. Père/Mère 2. Oncle/Tante 3. Grand Parent 4. Frère/Sœur 5. Non Parent 6. Autre Parent 7. Seul 8. Autre (préciser) _____	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
D6 : Quel moyen de déplacement (NOM) a utilisé pour venir ici ? 1. Car/Voiture 2. Avion 3. A pied 4. A pied et en voiture	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	

5. Train									
6. Vélo/Moto									
7. Bateau/Pirogue									
8. Autre préciser) _____									

Transférer le numéro de l'enfant âgé de 5-17 ans de la Partie I : Questionnaire Ménage (No de Ligne en A1)	_____	_____	_____	_____	_____	_____	Passer à la question	
Nom de l'enfant →							Enfants âgés de 5-9 ans	10 ans et plus
D7: Quel est le motif principal qui vous a poussé à venir vous installer ici? 01. Pour pouvoir manger à ma faim et vivre mieux (besoins essentiels) ; 02. Pour que j'aie à l'école 03. Pour que j'apprenne un métier ; 04. Pour que je travaille et gagne de l'argent pour moi-même ; 05. Pour que je travaille et gagne de l'argent pour d'autres personnes ; 06. Pour soulager le ménage de la charge que je représentais ; 07. Pour aider aux travaux domestiques dans le ménage d'accueil ; 08. Pour aider le ménage d'accueil dans ses activités économiques; 09. Mon père et/ou ma mère est décédé(e) ; 10. J'étais maltraité (violence physique / psychologique) 11. NSP	_____	_____	_____	_____	_____	_____		
D 8 : Est-ce que de l'argent ou autre cadeau a été donné à la personne qui vous a amené dans ce ménage ? 1. Oui 2. Non 8. Ne sais pas	_____	_____	_____	_____	_____	_____		
D9: Qu'est-ce qui est donné en contre partie de votre travail dans ce ménage? 1. Argent seul 2. Bien nature 3. Argent + Bien nature 4. Rien 5. Ne sait pas 6. Autre	_____	_____	_____	_____	_____	_____	Si 4 ou 5 → FIN	Si 4 ou 5 → FIN
D10: Quelle est la fréquence et quel est le montant de ce qui vous est donné (en milliers de FG) ? FREQUENCE : 1. Mois; 2. Trimestre; 3. Semestre 4. Année MONTANT (en milliers de FG)	_____	_____	_____	_____	_____	_____		
(NB: Si BIEN NATURE, aider l'enquêté à estimer sa valeur en FG)								
D11: Qui reçoit cet argent? 1. Père/Mère 2. Oncle/Tante 3. Grand Parent 4. Frère/Soeur 5. Non Parent 6. Moi même 8. Autre	_____	_____	_____	_____	_____	_____		
D12: A quoi sert cet argent? (réponses multiples) a. Donne le tout/une partie à mes parents/tuteurs..... b. Paie des biens pour l'école ou les frais de scolarité..... c. Achète des biens pour le ménage..... d. Achète des biens pour moi-même..... e. Epargne f. Autre	1 2 3 4 5 6	1 2 3 4 5 6	1 2 3 4 5 6	1 2 3 4 5 6	1 2 3 4 5 6	1 2 3 4 5 6		

ENREGISTRER L'HEURE DE FIN : /___/___/ **h** : /___/___/ mn

OBSERVATIONS DE L'ENQUETEUR

COMMENTAIRES SUR L'ENQUETE	
COMMENTAIRES SUR DES QUESTIONS PARTICULIERES	
AUTRES COMMENTAIRES	

OBSERVATIONS DU CHEF D'EQUIPE

<hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/>

NOM DU CHEF D'ÉQUIPE: _____

DATE: _____

FIN DE L' INTERVIEW

Institut National de la Statistique
de Guinée

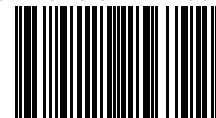
Direction Nationale de la Statistique
B.P. 221 Conakry
Guinée

Tel.: +(224) 60 21 33 12
Fax: +(224) 30 41 45 67
e-mail: dnstst@biasy.net
www.stat-guinee.org

Programme international pour
l'abolition du travail des enfants (IPEC)
Bureau de l'OIT pour l'Afrique
occidentale
22, Rue A. A. Ndoye (ex rue Thiers)
B.P. 414 - Dakar, Sénégal.

Tél.: +(221) 33 889 29 89
Fax: +(221) 33 823 68 74
e-mail: dakar@ilo.org
www.ilo.org/dakar - www.ilo.org/ipecc

ISBN 978-92-2-225679-2



9 789222 256792